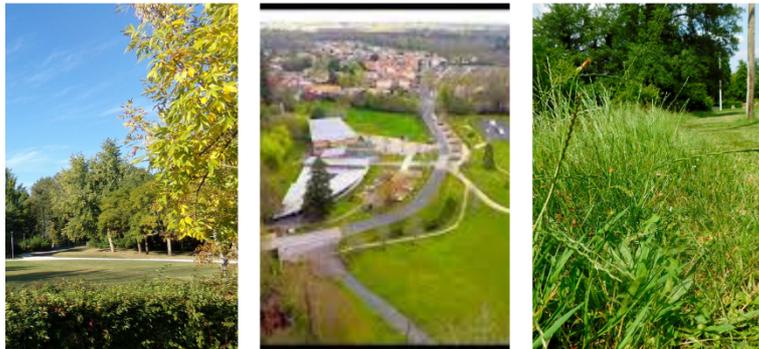




Commune de Castelnau-de-Médoc

Agence Transitions Conseil





03 Novembre 2022

Analyse des Besoins Sociaux 2021-2022 Commune de Castelnaud-de-Médoc



Étude présentée par :

**Alain ANDANSON
Directeur Général**

Sommaire

P.14 **PARTIE I.**
Recueil des données

P.14 • Thématique 1 :
Demographie - Famille - Enfance -
Jeunesse

P.44 • Thématique 2 :
Santé - Grand âge - Handicap

P. 85 • Thématique 3 :
Cadre de vie

P.95 • Thématique 4 :
Activité économique - Emploi - Insertion

P.111 • Thématique 5 :
Revenus - Pauvreté - Précarité



PARTIE I.
Recueil des données

P.119 **PARTIE II.**
Recueil de la parole des habitants



PARTIE II.
Recueil de la parole des habitants

P.173 **PARTIE III.**
Préconisations et plan d'actions



PARTIE III.
Préconisations et plan d'actions

SOMMAIRE

EDITO

REMERCIEMENTS

NOTE DE PRESENTATION

PARTIE I - RECUEIL DE DONNÉES

THÉMATIQUE 1 : DÉMOGRAPHIE - FAMILLE - ENFANCE – JEUNESSE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

- 1.1.1 Naissances et décès
- 1.1.2 Évolution des soldes migratoires
- 1.1.3 Répartition de la population par sexe et par âge
- 1.1.4 Perspectives démographiques à l'horizon 2028-2036

1.2 LES MENAGES - LES FAMILLES

- 1.2.1 Les ménages
- 1.2.2 Les familles
- 1.2.3 Les familles monoparentales

1.3 LA PETITE ENFANCE

- 1.3.1 La répartition des tranches d'âges
- 1.3.2 L'accueil collectif et individuel

1.4 ENFANCE – JEUNESSE

- 1.4.1 La répartition des tranches d'âges
- 1.4.2 Les écoles primaires et maternelles et leurs effectifs
- 1.4.3 Les jeunes accueillis par la Mission Locale
- 1.4.4 La formation

THÉMATIQUE 2 : SANTÉ – GRAND ÂGE – HANDICAP

2.1 LA SANTÉ

- 2.1.1 La couverture médicale

2.2 LE GRAND ÂGE

- 2.2.1 La répartition des tranches d'âges
- 2.2.2 L'isolement
- 2.2.3 La mobilité des séniors
- 2.2.4 Les services et établissements à destination des personnes âgées
- 2.2.5 La dépendance
- 2.2.6 Les données CARSAT

2.3 LE HANDICAP - HEBERGEMENT - EMPLOI

- 2.3.1 Les bénéficiaires

- 2.3.2 L'accueil et l'hébergement des personnes en situation de handicap
- 2.3.3 L'emploi des personnes en situation de handicap

THÉMATIQUE 3 : CADRE DE VIE

3.1 LE LOGEMENT ET L'HABITAT

- 3.1.1 Les catégories de logements
- 3.1.2 Les résidences principales

3.2 LES LOGEMENTS SOCIAUX

3.3 LES AIDES AU LOGEMENT

THÉMATIQUE 4 : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE – EMPLOI – INSERTION

4.1 L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 4.1.1 La concentration d'emplois
- 4.1.2 La mobilité des salariés sur Castelnau-de-Médoc

4.2 LE CHÔMAGE SUR CASTELNAU-DE-MÉDOC

4.3 LES ENTREPRISES SUR CASTELNAU-DE-MÉDOC

- 4.3.1 Les établissements sur Castelnau-de-Médoc
- 4.3.2 La création d'entreprises sur Castelnau-de-Médoc

4.4 LES STRUCTURES PAR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

THÉMATIQUE 5 : REVENUS – PAUVRETÉ – PRÉCARITÉ

5.1 LES REVENUS ET LA PAUVRETE DES MENAGES

5.2 LES AIDES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE GIRONDE

5.3 LES AIDES FACULTATIVES OCTROYEES PAR LE CCAS DE CASTELNAU-DE-MÉDOC

5.4 LES POPULATIONS ÉTRANGÈRES ET IMMIGRÉES SUR LE TERRITOIRE DE 2008 À 2018

PARTIE II - RECUEIL DE LA PAROLE DES HABITANTS

PARTIE III - PRÉCONISATIONS ET PLAN D' ACTIONS

LES PISTES D'AXES PRIORITAIRES D' ACTIONS

GLOSSAIRE

EDITO

Observer pour mieux connaître les réalités sociales de son territoire, tel est l'enjeu de l'Analyse des Besoins Sociaux que la Commune de Castelnau-de-Médoc, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale, a décidé de mener en 2022.

Observer pour évaluer les dispositifs en place. Evaluer son territoire pour vérifier la perception de l'action en cours. Et mettre en place des actions publiques au service des habitants de Castelnau-de-Médoc.

Sur ce dernier point, un plan d'actions en adéquation avec ce qui aura été observé a été préconisé par le Cabinet Agence Transitions en raisonnant court, moyen et long termes.

Au-delà des obligations règlementaires, cette Analyse des Besoins Sociaux doit surtout être l'occasion pour nombre d'acteurs de terrain, qu'ils soient élus ou salariés, de contribuer à la construction de cette analyse et ainsi donner du sens aux chiffres bruts issus des données et statistiques.

Les résultats de cette Analyse des Besoins Sociaux de la Commune de Castelnau-de-Médoc vont permettre de donner un nouveau souffle au projet social de la ville sur l'ensemble de son territoire, notamment en ce qui concerne les actions à mettre en place et développer des projets à destination des familles et Castelnaudais isolés.

Cette démarche s'inscrira dans le temps et nos interlocuteurs pourront évaluer régulièrement les actions menées. La restitution réalisée sera une prise de relai qui doit s'opérer tant au niveau des élus qu'au niveau des salariés du CCAS et de la Commune de Castelnau-de-Médoc.

L'Analyse des Besoins Sociaux, tous les acteurs y contribuent pour mieux adapter les politiques de l'Équipe Municipale en place.

Les objectifs de l'Analyse des Besoins Sociaux :

- **Disposer d'une vision globale de la population et des différents acteurs,**
- **Construire un outil de compréhension des spécificités du territoire et d'aide à la décision,**
- **Mettre en adéquation les besoins de la population et les actions portées par la Mairie,**
- **Renforcer une dynamique partenariale sur des enjeux partagés.**

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude est le fruit d'échanges constructifs avec les acteurs locaux.

Nous tenons à remercier toutes les personnes, qui par leur disponibilité et leur collaboration, ont contribué à la pertinence et à la légitimité de ce travail :

- L'ensemble des élus que nous avons sollicités qui, dans un souci de répondre aux besoins des habitants de Castelnau-de-Médoc, ont rendu cette démarche possible,
- L'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels présents sur la Commune de Castelnau-de-Médoc, qui nous ont transmis des données statistiques et ainsi permis d'optimiser la qualité de l'analyse rendue,
- Les Directeurs, Responsables de Services et Agents Municipaux pour leur aide technique et le temps qu'ils ont consacré à nous fournir des informations pertinentes,

Les Consultants de notre Cabinet, l'Agence Transitions, qui ont travaillé sur cette mission vous souhaitent une excellente lecture de cette Analyse des Besoins Sociaux.

Qu'elle soit enrichissante pour tous, source d'échanges et de débats tant internes qu'au niveau de la Communauté de Communes Médullienne et qu'elle vous permette de trouver les éléments nécessaires à la mise en place d'actions pour répondre aux besoins des habitants de Castelnau-de-Médoc.

NOTE DE PRESENTATION

L'Analyse des Besoins Sociaux : un processus inscrit dans la loi

- **La démarche ABS**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Commune de Castelnau-de-Médoc a souhaité réaliser son Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Outil essentiel de recensement des besoins de la population et d'aide à la décision, elle répond à une obligation réglementaire pour tous les CCAS de France.

Article R123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (anciennement décret 95-562 du 6 mai 1995)

En réalisant sa propre analyse, les objectifs que se fixe le CCAS de la Commune de Castelnau-de-Médoc dépassent largement une simple mise en conformité avec cette perspective légale puisqu'il s'agit :

- D'améliorer sa connaissance du public, de ses besoins et du territoire,
- De fonder l'action sociale sur une réflexion sérieuse, permettant de rendre légitime et la plus exhaustive possible l'offre de services répondant ainsi aux besoins des habitants,
- D'équiper les décideurs locaux d'outils d'aide à la décision et de suivi,
- D'instaurer une dynamique partenariale sur des enjeux partagés.

Les partenaires associatifs et institutionnels ont été largement associés à la démarche aux côtés des techniciens et élus de la Commune et du CCAS de Castelnau-de-Médoc, afin de donner toute la cohérence nécessaire aux travaux menés.

Les tenants et aboutissants de cette ABS tiennent dans la capacité à innover en donnant les moyens aux acteurs locaux de répondre aux besoins mis en évidence.

Afin d'organiser et de faciliter les échanges de données, des demandes ont été adressées par notre cabinet auprès d'une dizaine de partenaires (Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, Conseil Départemental de la Gironde, Pôle Emploi, Mission Locale, ARS...).

✓ La méthode de recensement

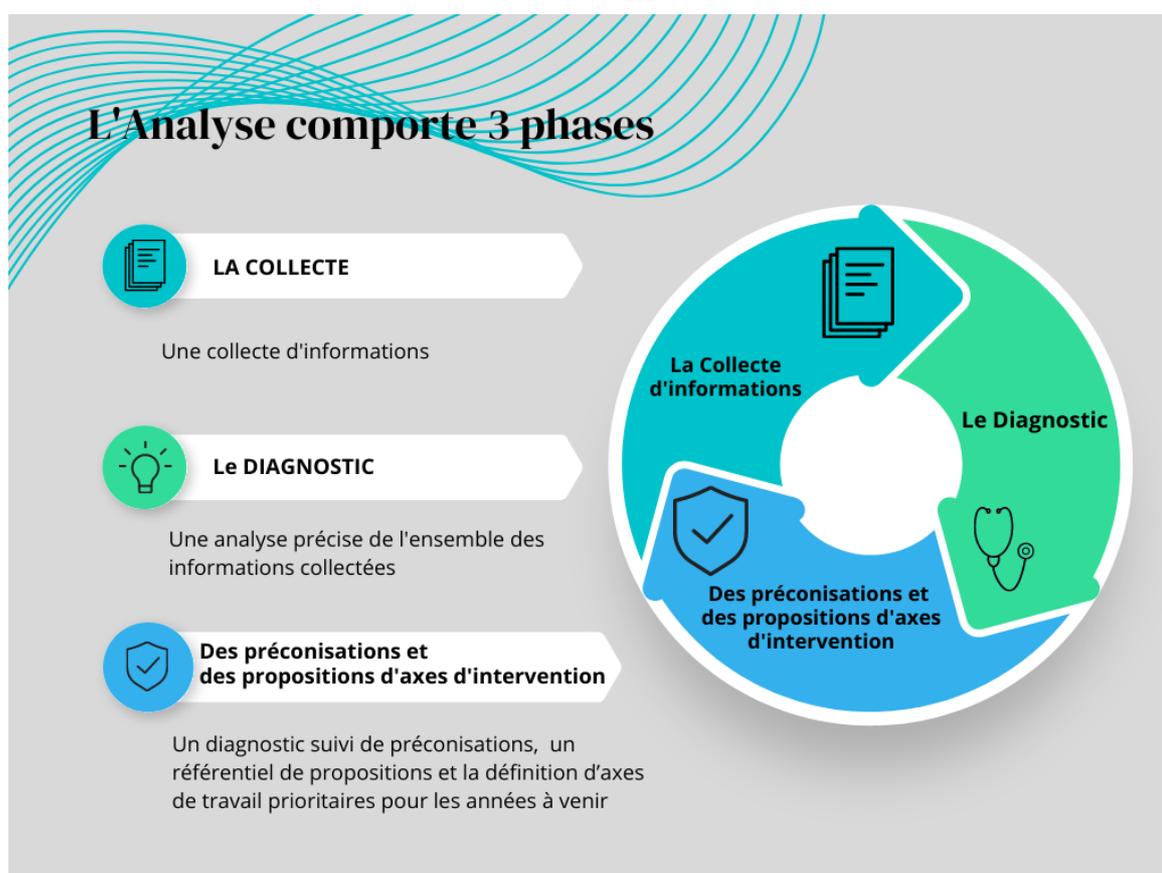
Ce document contient un certain nombre de données INSEE issues du recensement de la population 2019. Il faut savoir que pour une grande part des données, l'année de référence est 2018. Toutefois, nombre de données d'autres organismes prennent en compte soit l'année 2020 soit des données actualisées.

✓ Le choix des territoires de comparaison

Les données relatives à la Commune de Castelnau-de-Médoc sont comparées à celles de plusieurs communes de la Communauté de Communes, de la Gironde et de la France métropolitaine. Ces comparaisons permettent de positionner le territoire par rapport aux tendances locales, départementales, nationales mais aussi par rapport à une commune de même strate.

En effet, plusieurs communes comptabilisent un nombre d'habitants semblable à celui de la Commune de Castelnau-de-Médoc et les tendances démographiques et économiques observées sur ces territoires sont relativement proches sur certains points.

✓ Méthodologie de la réalisation ABS sur la commune



Concernant les investigations elles sont menées auprès d'acteurs internes et externes de la Commune de Castelnau-de-Médoc :



✓ Présentation de la Commune de Castelnau-de-Médoc

La commune de Castelnau-de-Médoc est située au sud-ouest de la France dans le département de la Gironde.

Cette commune de l'aire d'attraction de Bordeaux est située dans le Médoc entre vignes et forêt des Landes de Gascogne. À 10 km à l'ouest de l'estuaire de la Gironde, 31 km à l'est de l'océan Atlantique et à 29 km au nord-ouest de Bordeaux.

Elle se trouve sur la route départementale 1215, anciennement N.215, ex D.1, route importante traversant le Médoc entre Bordeaux et la pointe de Grave.

La mairie est gérée par Monsieur le maire Éric ARRIGONI qui a pris ses fonctions de maire le 30/04/2014 puis le 18/05/2020 pour son second mandat.

La commune de Castelnau-de-Médoc est une commune aquitaine de taille moyenne habitée par 4 869 résidents castelnaudais (selon les données INSEE 2020).

La superficie de la Commune de Castelnau-de-Médoc est de 24,03 km². Elle est située à proximité des communes de Lustrac-Médoc, Moulis-en-Médoc, Salaunes et Avensan.

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. À partir de 2006, les populations légales des communes sont publiées annuellement par l'INSEE.

Pour la Commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2005. En 2019, la commune comptait 4 804 habitants, en augmentation de 15,68 % par rapport à 2013 (Gironde : +7,85 %, France hors Mayotte : +2,17 %). Selon les dernières données Insee 2020, la commune compte 4869 habitants.

✓ La Communauté de Communes Médullienne

La Communauté de Communes Médullienne est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) français, situé dans le département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine, dans les Landes du Médoc. Le siège de la Communauté de Communes Médullienne se trouve sur Castelnau-de-Médoc.

Les communes membres de la CDC Médullienne :



Nom	Population
Castelnau-de-Médoc (siège)	4 804 (2019)
Avensan	3 018 (2019)
Brach	786 (2019)
Listrac-Médoc	2 788 (2019)
Moulis-en-Médoc	1 877 (2019)
Le Porge	3 294 (2019)
Sainte-Hélène	2 838 (2019)
Salaunes	1 171 (2019)
Saumos	532 (2019)
Le Temple	633 (2019)

Les Compétences

Aménagement de l'espace et développement économique
Étude de la zone d'activité Pas du Soc II
Projet d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

Habitat
Opération programmée d'amélioration de l'habitat et Renouvellement Urbain

Accueil des gens du voyage
2 aires d'accueil permanentes | 1 aire de grand passage

Lecture Publique
Mise en réseau des bibliothèques

Environnement
Traitement et valorisation des déchets ménagers
2 déchetteries (Le Porge et Castelnau-de-Médoc)
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Petite enfance / Enfance / Jeunesse / Parentalité
2 crèches | 5 centres de loisirs | 12 accueils périscolaires
un programme d'ateliers participatifs pour les parents et enfants/parents

Urbanisme
Autorisation du droit des sols de nos communes (ADS): instruction des permis de construire, certificats d'urbanisme

PARTIE I

Recueil des données

Il s'agit de collecter des informations et des données relatives aux différents paramètres et composants qui donnent à un territoire une identité spécifique à l'origine de décisions à prendre puis de réponses à apporter.

Ces données sont des informations fournies par plusieurs organismes de référence qu'ils soient nationaux comme l'INSEE par exemple ou locaux comme le Conseil Départemental de la Gironde, la CARSAT ou encore la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde.

Cette partie est fondamentale car elle alimente le bloc socle de l'Analyse des Besoins Sociaux. Ces données sont factuelles et vont permettre à notre cabinet de confronter ces informations avec les réalités du terrain.

En effet, une Analyse des Besoins Sociaux ne saurait être légitime si elle ne s'appuyait pas sur les informations et vécus des acteurs « terrain », qu'ils soient des élus ou des techniciens de la commune et du CCAS, voire de l'Intercommunalité.

Ce recueil d'informations ne s'est pas limité à des données internes et nous avons associé multiples partenaires de la Commune comme les bailleurs sociaux, les associations de service à la personne ou encore les sociétés de transport qui assurent des prestations en direction des scolaires, des familles ou encore des personnes âgées dans le cadre du transport à la demande.

La pertinence d'une information est renforcée quand elle est comparée à d'autres données. C'est pour cela que dans cette partie nous avons étalonné des informations propres à la commune de Castelnau-de-Médoc à d'autres communes, à la Communauté de Communes ou encore au Département de la Gironde.

C'est grâce à cette mixité d'informations que cette partie va constituer une base solide à l'Analyse des Besoins Sociaux de la Commune de Castelnau-de-Médoc.

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Comme cela a été précisé ci-dessus, l'analyse des données de l'INSEE, principal fournisseur des données démographiques, s'appuie sur le dernier recensement. Aussi pour la première partie de cette analyse l'ABS va prendre en compte les données de 2019.

Population depuis 1968

Période	Population		Densité de population (hab/km ²)	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
1968	1 573	8 185	65,8	12,9
1975	2 148	8 957	89,8	14,1
1982	2 621	10 981	109,6	17,3
1990	2 773	11 904	115,9	18,7
1999	3 165	13 064	132,3	20,5
2008	3 768	16 886	157,5	26,5
2013	4 153	19 007	173,6	29,9
2019	4 804	21 741	200,8	34,2

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

La Commune de Castelnau-de-Médoc gagne des habitants régulièrement depuis 1968. Sur les derniers recensements, l'évolution est de **+10.22%** entre 2008 et 2013 et de **+15.68%** entre 2013 et 2019. Pour l'Intercommunalité l'augmentation est de +12.56% entre 2008 et 2013 et de +14.38% entre 2013 et 2019.

Nous allons approfondir ces évolutions mais il est déjà observable que l'augmentation entre 2013 et 2019 tient tant à l'évolution du solde naturel que du solde entrées/sorties.

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Variation de population (%)	2,46	2,27
- due au solde naturel (%)	0,37	0,70
- due au solde entrées/sorties (%)	2,08	1,56

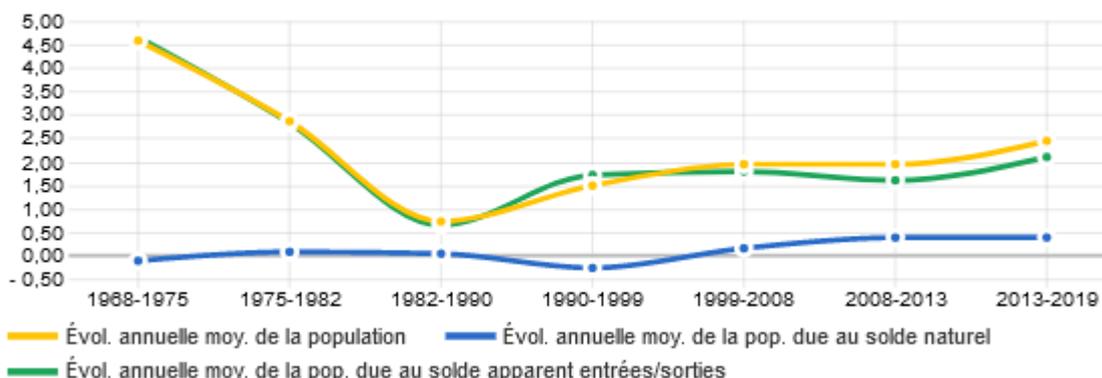
1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2019

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2013-2019

Il est observable qu'à l'échelle de la Communauté de Communes Médullienne, l'augmentation tient également à l'évolution positive des 2 soldes.

1.1.1 Naissances et décès

Évolution de la population

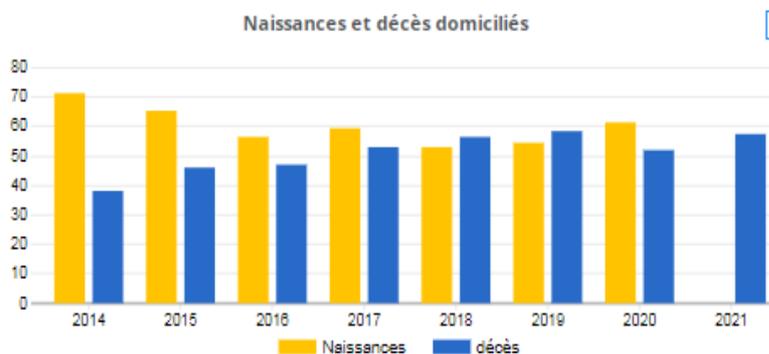


Source : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2006 à RP2018 exploitations principales - Etat civil

Naissances et décès domiciliés

Période	Naissances	décès
2014	71	38
2015	65	46
2016	56	47
2017	59	53
2018	53	56
2019	54	58
2020	61	52
2021	N/A	57

Source : Insee, État civil



Source : Insee, État civil

Depuis 2014, les naissances sur la commune varient entre **53 et 71 naissances**. Il est à noter que sur 2018 et 2019, les décès étaient supérieurs aux naissances.

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances	71	65	56	59	53	54	61	62
Décès	38	46	47	53	56	58	52	57
Solde naturel	+33	+19	+9	+6	-3	-4	+9	+5

Sur le tableau ci-dessus il est observable que l'équilibre du solde naturel est fragile : le solde était négatif en 2018 et 2019, depuis 2016 le solde varie entre -4 et +9.

Comparatif de territoire :

Le choix de communes dans ce type de comparatif doit prendre en compte de préférence l'appartenance à la même Communauté de Communes et la taille de la commune.

Pour avoir un échantillon de communes de tailles comparables nous avons retenu la commune d'Avensan qui est membre de la même Communauté de Communes et les communes de Lesparre-Médoc et Saint-Laurent-Médoc de la Communauté de Communes Cœur de Presqu'Ile.

Nous attirons le lecteur de cette analyse ABS sur le fait que ce mode opératoire de comparaison inter-communal doit faire ressortir ce qui rapproche les communes mais également ce qui les différencie.

Communes / Années	1999	2008	2013	2018	Variation 2013/2018*	2019	Variation 2018 / 2019**
Castelnau de Médoc	3165	3768	4153	4788	+15.29%	4869	+1.69%
Lesparre Médoc	4855	5394	5588	5804	+3.87%	5907	+1.77%
Avensan	1753	2138	2639	3003	+13.79%	3059	+1.19%
Saint Laurent Médoc	3366	3914	4433	4767	+7.53%	4948	+3.8%

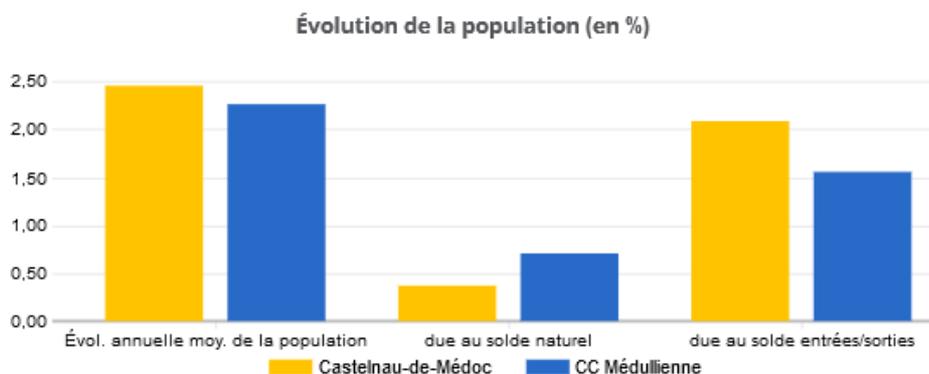
*sur 5 ans

**sur 1 an

Entre les recensements de 2008 et 2013, c'est Castelnau-de-Médoc qui connaît la plus importante évolution démographique avec **+15.29%**. Sur les années 2018 et 2019, cette évolution est moins importante que pour les autres communes. Saint-Laurent-Médoc a une augmentation de sa population plus importante.

1.1.2 Évolution des soldes migratoires

Après avoir traité le solde naturel et ses influences sur la démographie, nous allons apprécier le solde entrées/sorties.



1968-1975 1975-1982 1982-1990 1990-1999 1999-2008 2008-2013 **2013-2019** >>

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - État civil - 2013-2019

Il ressort pour la Commune de Castelnau-de-Médoc que le solde entrées/sorties est positif. Il y a donc **plus de nouveaux habitants** que de personnes qui quittent Castelnau-de-Médoc (+2.42%). L'évolution pour l'intercommunalité est de +1.76%.

Lieu de résidence un an auparavant ⚙️

Seuil d'utilisation à 2000 hab. - Personnes d'un an ou plus

	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Méduillienne	Castelnau-de-Médoc	CC Méduillienne
Dans le même logement	4 141	19 164	87,3	89,3
Dans un autre logement de la même commune	196	525	4,1	2,4
Dans une autre commune	408	1 782	8,6	8,3
Total	4 745	21 471	100,0	100,0

2013 **2019**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Il est observable que 87.3% de la population habitaient en 2019 sur Castelnau-de-Médoc et qu'ils y habitaient également en 2018. Il ressort des données analysées que 4.1% habitaient sur Castelnau-de-Médoc mais dans un logement différent.

Pour compléter cette analyse, nous pouvons remarquer que la population est « fixée » sur la Commune : on peut constater une certaine stabilité. Cet indicateur est positif car il témoigne de l'attractivité de la commune.

Pour les personnes qui habitaient dans une autre commune : elles représentent 8.6%. C'est 3 points de moins qu'en 2013.

1.1.3 Répartition de la population par sexe et par âge

Taux de natalité et de mortalité :

Variation	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2019
Taux de natalité*	18.2	16.5	13.9	12.9	13.6	14.8	14.6
Taux de mortalité*	19.1	15.9	13.5	15.4	12.2	11.1	10.9

*pour 1000

Sur les périodes analysées, il est perceptible que le taux de natalité a toujours été supérieur à 12.9 pour mille. Le taux de mortalité de Castelnau-de-Médoc est de 10.9 pour mille sur les 6 dernières années.

A titre indicatif, en France le taux est de 9.9 pour mille pour la mortalité et de 10.9 pour mille pour la natalité.

Comparaison taux de natalité / taux de mortalité :

COMMUNES	Taux de natalité 2013 à 2019 (pour 1000)	Taux de mortalité 2013 à 2019 (pour 1000)
Castelnau-de-Médoc	14.6	10.9
Lesparre Médoc	11.5	14.7
Avensan	14.7	5.7
Saint Laurent Médoc	11.3	7.5

Nous pouvons constater que le taux de natalité pour mille est le plus élevé sur Castelnau-de-Médoc.

Précisons que les communes ayant un établissement type EHPAD sur leur territoire ont des taux de mortalité souvent plus élevés.

Population par tranche d'âges sur Castelnau-de-Médoc :

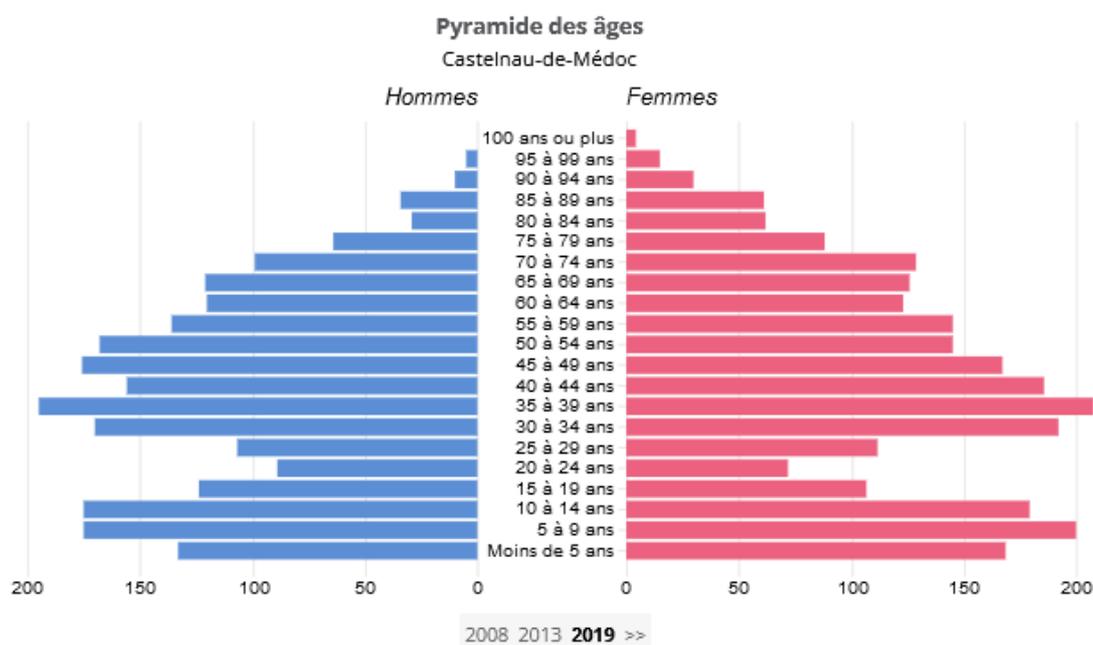
Population par grandes tranches d'âge 				
	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
0 à 14 ans	1 033	4 806	21,5	22,1
15 à 29 ans	609	2 773	12,7	12,8
30 à 44 ans	1 109	5 194	23,1	23,9
45 à 59 ans	937	4 508	19,5	20,7
60 à 74 ans	716	3 187	14,9	14,7
<u>75 ans ou plus</u>	401	1 273	8,3	5,9
Total	4 804	21 741	100,0	100,0

2008 2013 **2019**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Sur Castelnau-de-Médoc, c'est la tranche d'âges des **30 à 44 ans** qui est la plus représentée. C'était déjà le cas sur les 2 derniers recensements. Autre indicateur plutôt positif : celui du second segment le plus représenté qui est celui des 0 à 14 ans.

Dans la thématique du grand âge, nous détaillerons les tranches d'âges des 60 ans et plus. Il est toutefois observable à ce stade de l'étude que les 0 à 44 ans représentent 57,3% de la population de Castelnau-de-Médoc.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Sur la pyramide des âges ci-dessus, il est observable, chez les hommes comme chez les femmes, que la tranche d'âge la plus représentée est celle des **35 à 39 ans**.

Répartition des tranches d'âges en 2019 :

COMMUNES	0-14 ans	15 - 29 ans	30 - 44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et +
Castelnau-de-Médoc	21.5%	12.7%	23.1%	19.5%	14.9%	8.3%
Lesparre-Médoc	16.5%	15%	15.3%	20.6%	19.9%	12.6%
Avensan	23.5%	12.4%	26.4%	18.1%	15.3%	4.3%
Saint-Laurent-Médoc	20.4%	13.6%	20.1%	20.8%	18.1%	7%

Les tranches d'âges 0-14 ans sont également bien représentées sur Avensan et Saint-Laurent-Médoc. Il est observable que Lesparre-Médoc a une configuration de commune différente avec 32.5% de la population qui a plus de 60 ans contre 23.2% à Castelnau-de-Médoc, soit 9.3 points de moins.

1.1.4 Perspectives démographiques à l'horizon 2028 - 2036 (Scot 2033)

Perspectives démographiques à l'horizon 2028

Médoc Coeur de Presqu'île:

Plafond de population en 2028 :
34 480 habitants

9 924 sur Lesparre/Gaillan-en-Médoc

5 918 sur Pauillac

5 316 sur Saint-Laurent-Médoc

13 322 sur les villages

Médullienne

Plafond de population en 2028 :
25 756 habitants

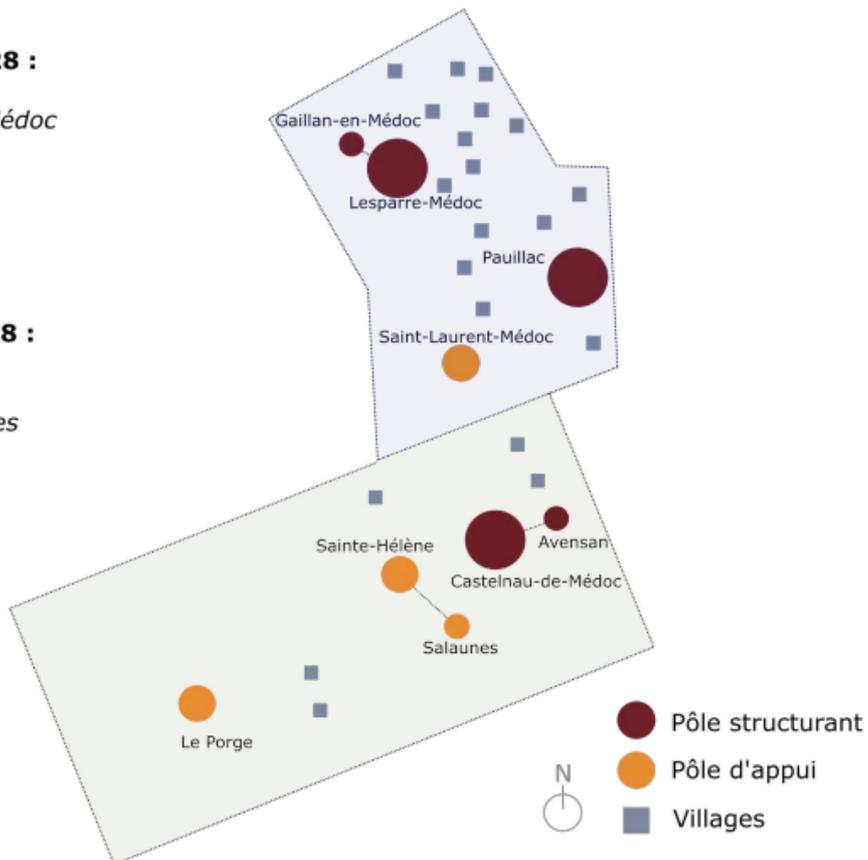
9 578 sur Castelnau/Avensan

4 671 sur Sainte-Hélène/Salaunes

3 593 sur Le Porge

5 452 sur les villages viticoles

2 462 sur les villages forestiers



Il est observable que selon le Scot 2033 la population de Castelnau-de-Médoc / Avensan sera de 9 578 habitants, soit 549 habitants de plus qu'en 2018.

Perspectives démographiques 2028 – 2036

(10 938 Habitants sur 2028-2036)

PLAFONDS D'ACCUEIL DE POPULATION PAR PERIODES*

EPCI / Armature territoriale <small>sources : insee populations municipales</small>	Projections théoriques 2014-2020		Ventilations 2020-2028			Ventilations 2028-2036		
	Population 2014	Projections 2020***	Plafonds population 2028	Gains annuels moyens	TCAM indicatifs	Plafonds population 2036	Gains annuels moyens	TCAM indicatifs
CC Médullienne	19516	22192	25756	446	2,0%	28619	358	1,3%
Castelnau-de-Médoc / Avensan	7120	8176	9578	176	2,1%	10938	170	1,7%
Le Porge	2721	3093	3593	62	2,0%	3718	16	0,4%
Sainte-Hélène / Salaunes	3533	4019	4671	81	2,0%	5084	52	1,1%
Villages forestiers	1706	2030	2462	54	2,7%	2763	38	1,5%
Villages viticoles	4436	4874	5452	73	1,5%	6116	83	1,4%
CC Médoc Cœur de Presqu'île	29499	31635	34480	356	1,1%	37881	425	1,2%
Lesparre-Médoc / Gaillan en Médoc	7815	8721	9924	151	1,7%	11203	160	1,5%
Pauillac	4924	5350	5918	71	1,3%	6783	108	1,7%
Saint-Laurent-Médoc	4517	4859	5316	57	1,2%	5851	67	1,2%
Villages Médoc Cœur de Presqu'île	12243	12705	13322	77	0,6%	14044	90	0,7%
TOTAL SMERSCOT	49015	53827	60236	802	1,48%	66500	783	1,24%

*** Projections 2020 : projections établies sur la base des données de l'INSEE – populations municipales / 2014, auxquelles ont été appliqués les gains annuels moyens projetés dans le projet d'accueil pour la période 2020-2028.

1.2 LES MENAGES – LES FAMILLES

1.2.1 Les ménages

Nous précisons qu'un ménage peut être composé d'aucune, d'une ou de plusieurs familles. Un ménage composé d'une personne seule ou d'une unique famille est un ménage simple, sinon c'est un ménage complexe.

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	1 544	100,0	1 662	100,0	2 028	100,0	3 646	4 011	4 684
Ménages d'une personne	445	28,8	444	26,7	613	30,2	445	444	613
Hommes seuls	170	11,0	168	10,1	319	15,7	170	168	319
Femmes seules	275	17,8	276	16,6	294	14,5	275	276	294
Autres ménages sans famille	20	1,3	50	3,0	25	1,2	53	109	55
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 079	69,9	1 168	70,3	1 390	68,6	3 149	3 459	4 017
Un couple sans enfant	469	30,4	484	29,2	533	26,3	994	1 010	1 081
Un couple avec enfant(s)	489	31,7	580	34,9	673	33,2	1 815	2 151	2 512
Une famille monoparentale	121	7,9	104	6,3	184	9,1	340	299	424

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

La commune de Castelnau-de-Médoc est composée de **613 ménages d'une personne et de 4 017 ménages avec familles.**

L'évolution des ménages d'une personne entre 2008 et 2019 est plus importante (+38.06%) que celle des ménages avec familles (+16.13%).

1.2.2 Les familles

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	1 544	100,0	1 662	100,0	2 028	100,0	3 646	4 011	4 684
Ménages d'une personne	445	28,8	444	26,7	613	30,2	445	444	613
Hommes seuls	170	11,0	168	10,1	319	15,7	170	168	319
Femmes seules	275	17,8	276	16,6	294	14,5	275	276	294
Autres ménages sans famille	20	1,3	50	3,0	25	1,2	53	109	55
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 079	69,9	1 168	70,3	1 390	68,6	3 149	3 459	4 017
Un couple sans enfant	469	30,4	484	29,2	533	26,3	994	1 010	1 081
Un couple avec enfant(s)	489	31,7	580	34,9	673	33,2	1 815	2 151	2 512
Une famille monoparentale	121	7,9	104	6,3	184	9,1	340	299	424

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Concernant l'évolution des familles, nous pouvons observer que les couples sans enfant progressent de +1.61% entre 2008 et 2013 et de +7.03% entre 2013 et 2019.

Les couples avec enfants progressent de manière plus significative avec +18.51% entre 2008 et 2013 et +16.78% entre 2013 et 2019.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Période	Aucun enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
2008	530	247	234	53	20
2013	534	308	254	68	18
2019	613	359	334	70	20

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire

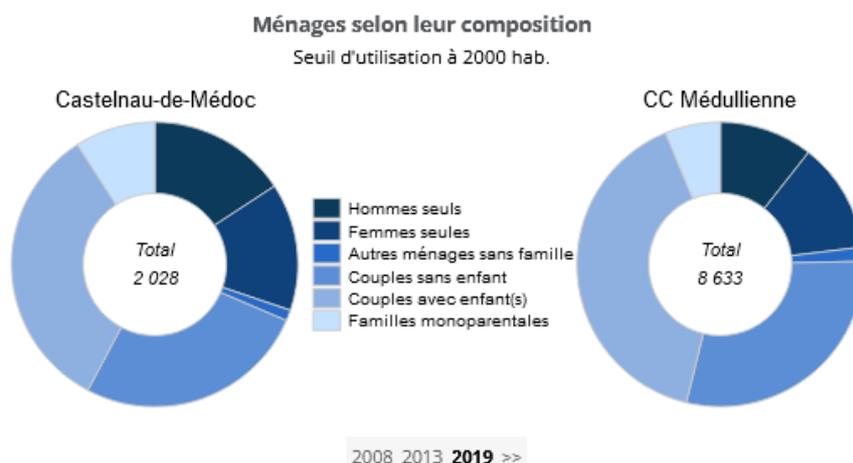
Nous allons analyser les évolutions des familles avec enfants en fonction du nombre d'enfants :

- Pour les familles de 1 enfant : la variation est de +61 familles entre 2008 et 2013 soit **+24.7%**. Cette variation est de + 51 familles entre 2013 et 2019 soit une augmentation de **+16.56%**.
- Pour les familles de 2 enfants : la variation entre 2008 et 2013 est de + 20 familles, soit une augmentation de **+8.55%**. Pour la période de 2013 à 2019, la variation en valeur est de +80 familles soit une augmentation de **+31.5%**.

- Pour les familles de 3 enfants : la variation entre 2008 et 2013 est de 15 familles soit une augmentation de **+28.3%**. Pour la période de 2013 à 2019 la variation en valeur est de +2 familles.

Pour les familles de 4 enfants et plus : les valeurs évoluent peu et sont comprises entre 18 et 20 familles.

1.2.3 Les familles monoparentales



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019

Ménages selon leur composition
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc	
	Valeur	Évol. 2008-2019
<u>Nb de ménages d'une personne</u>	613	37,8 %
- hommes seuls	319	87,6 %
- femmes seules	294	6,9 %
Autres ménages sans famille	25	25,0 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	1 390	28,8 %
- un couple sans enfant	533	13,6 %
- un couple avec enfant(s)	673	37,6 %
- une famille monoparentale	184	52,1 %
Ensemble	2 028	31,3 %

2008 2013 2019 >>

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019

Sur Castelnau-de-Médoc, 184 familles monoparentales sont recensées, l'évolution est de **+52.1%** entre 2008 et 2019.

L'indicateur des familles monoparentales est à prendre en compte dans une Analyse des Besoins Sociaux sur une commune. En effet, les familles monoparentales ne sont « pas visibles » si elles ne se manifestent pas. En outre, elles peuvent être agrégées à leur situation des difficultés financières, de logement, de mobilité ou encore d'emploi.

Données des allocataires CAF suivant la situation familiale:

Caractéristiques des allocataires	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Nombre d'allocataires CAF sur Castelnau	904	3526
Nombre de personnes couvertes par la CAF	2478	10630
Nombre moyen de personnes couvertes par foyer allocataire	2.74	3.01
Nombre d'allocataires isolés sans enfant	292	860
Nombre d'allocataire isolés avec enfants familles monoparentales	140	477
Nombre d'allocataires en couple sans enfants	31	113
Nombre d'allocataires en couple avec enfants	441	2076
Nombre de familles nombreuses 3 enfants et plus	95	391
Part des allocataires isolés sans enfants ni conjoint	32%	24%
Part des familles parmi les allocataires	15%	14%
Part des mono-parents chez les familles	3%	3%
Part des familles nombreuses chez les familles (Familles nombreuses c'est 3 enfants et plus)	49%	59%
Nombre moyen d'enfants à charge par familles allocataires	1.9	1.93
Part des enfants de moins de 3 ans parmi les enfants à charge	14%	16%

* Données Décembre 2020

❖ Les ménages selon la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) de la personne de référence

Population de 15 ans ou plus par CSP

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	10	0,3
Artisans, commerçants, chefs entreprise	189	5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	264	7,1
Professions intermédiaires	638	17,1
Employés	738	19,8
Ouvriers	488	13,1
Retraités	937	25,2
Autres personnes sans activité professionnelle	458	12,3
Total	3 723	100,0

2008 2013 2019

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019

Concernant les Catégories Socio-Professionnelles sur la Commune de Castelnau-de-Médoc, la plus représentée est celle des retraités (25.2%) devant celle des employés (19.8%).

Dans ce type d'analyse, nous portons une attention à 2 indicateurs : en premier lieu, celui des cadres avec une incidence sur les salaires (7.1%) et enfin celui des ouvriers avec des salaires moins élevés et des pension de retraite impactées (13.1%).

Population des 15-24 ans par CSP

Seuil d'utilisation à 2000 hab.



	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	0	0,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5	1,7
Professions intermédiaires	25	8,4
Employés	55	18,4
Ouvriers	30	10,0
Retraités	0	0,0
Autres personnes sans activité professionnelle	184	61,5
Total	299	100,0

2008 2013 2019

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019

Population des 25-54 ans par CSP

Seuil d'utilisation à 2000 hab.



	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	10	0,5
Artisans, commerçants, chefs entreprise	135	6,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	229	11,2
Professions intermédiaires	538	26,3
Employés	623	30,4
Ouvriers	369	18,0
Retraités	5	0,2
Autres personnes sans activité professionnelle	140	6,8
Total	2 048	100,0

2008 2013 2019

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019

Population des 55 ans ou plus par CSP

Seuil d'utilisation à 2000 hab.



	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	55	4,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	30	2,2
Professions intermédiaires	75	5,5
Employés	60	4,4
Ouvriers	90	6,5
Retraités	932	67,8
Autres personnes sans activité professionnelle	135	9,8
Total	1 375	100,0

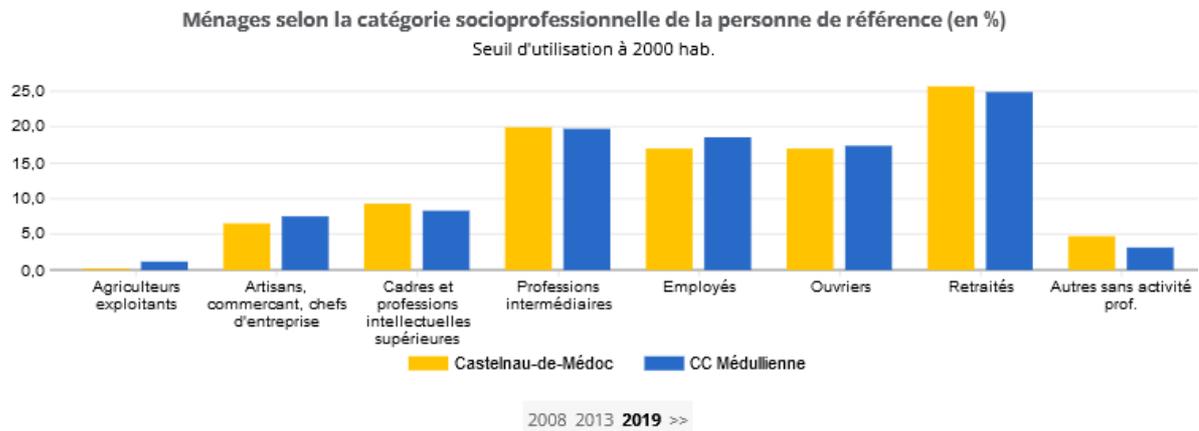
2008 2013 2019

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019

Si nous faisons une analyse plus approfondie des tranches d'âges dans ces CSP, il ressort que le pourcentage de cadres est essentiellement présent dans le segment des 25 à 54 ans. Pour les ouvriers, ils sont représentés à 18% dans cette même tranche d'âges des 25 à 54 ans.

Les employés sont plus représentés chez les 25 à 54 ans.

Ménages selon la Catégorie Socio-Professionnelle de la personne de référence en 2019 (en %) :



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019

Le graphique ci-dessus présente la répartition des habitants dans les différentes Catégories Socio-Professionnelles avec un comparatif avec la Communauté de Communes Médullienne.

Comparatif de territoire :

COMMUNES	Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	Cadres	Professions Intermé diaires	Employés	Ouvriers	Retraités
Castelnau-de-Médoc	5.1%	7.1%	17.1%	19.8%	13.1%	25.2%
Lesparre Médoc	4.4%	1.9%	8.1%	18.4%	16.3%	35.7%
Avensan	3.5%	5.7%	20.6%	20.6%	16.4%	21.8%
Saint Laurent Médoc	4.4%	4%	17.2%	16.5%	15.6%	26.6%

Données INSEE 2019

1.3 PETITE ENFANCE

1.3.1 La répartition des tranches d'âges

Données CAF âge des enfants (données 2020) :	Castelnau-de-Médoc En valeur
Nombre d'enfants à charge de moins de 3 ans	158
Nombre d'enfants à charge âgés de 3 à 5 ans	153
Nombre d'enfants à charge âgés de 6 à 11 ans	403
Nombre d'enfants à charge âgés de 12 à 15 ans	247
Nombre d'enfants à charge âgés de 16 à 17 ans	84
Nombre d'enfants à charge âgés de 18 à 19 ans	50
Nombre d'enfants à charge âgés de 20 à 24 ans	10
Nombre total d'enfants à charge	1105

La répartition des enfants concernés principalement par les modes de garde :

Tranches d'âges Castelnau-de-Médoc	Nombre d'enfants	% des moins de 15 ans
Nombre d'enfants à charge âgés de moins de 3 ans	158	16.4%
Nombre d'enfants à charge âgés de 3 à 5 ans	153	15.9%

Données CAF 2020

Les données Prestation d'Accueil Jeune Enfant CAF 2020 (PAJE)* :

Données PAJE et statistiques Commune de	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Nombre d'enfants moins de 3 ans ouvrant droit à la PAJE (complément d'activité ou prépare) à temps partiel	18	75
Nombre d'enfants moins de 3 ans ouvrant droit à la PAJE (complément d'activité ou prépare) à temps plein (y compris COLCA)	10	42
Nombre d'enfants moins de 3 ans ouvrant droit à la PAJE mode de garde (Assistante maternelle, garde à domicile, micro-crèche)	76	405
Part des enfants de moins de 3 ans bénéficiant de la PAJE pour leur mode de garde	56%	61%

* L'allocation de base de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant aide à financer les dépenses liées à l'entretien et l'éducation d'un enfant. Elle est destinée aux parents d'un enfant de moins de 3 ans. Elle est versée sous conditions de ressources.

1.3.2 L'accueil collectif et individuel

- **Multi-accueil Les Peliots de Castelnau -de-Médoc : 31 Places**

La structure multi-accueil accueille les enfants de 3 mois jusqu'à 3 ans non scolarisés pendant la journée de façon régulière (plus de 15h par semaine) et occasionnelle (moins de 15 heures par semaine) ainsi que les enfants âgés de 16 mois à 4 ans les mercredis et les vacances scolaires (sauf mois d'août et vacances de Noël).

Cette structure répond à un besoin temporaire ou limité des parents.

- **Multi-accueil Les Galipettes Avensan : 21 places**

Les crèches de la CDC Médullienne accueillent les enfants de 10 semaines jusqu'à trois ans non scolarisés pendant la journée de façon régulière.

L'accueil est collectif et organisé en deux sections : bébés-moyens, moyens-grands en fonction de l'âge des enfants et de leurs besoins.

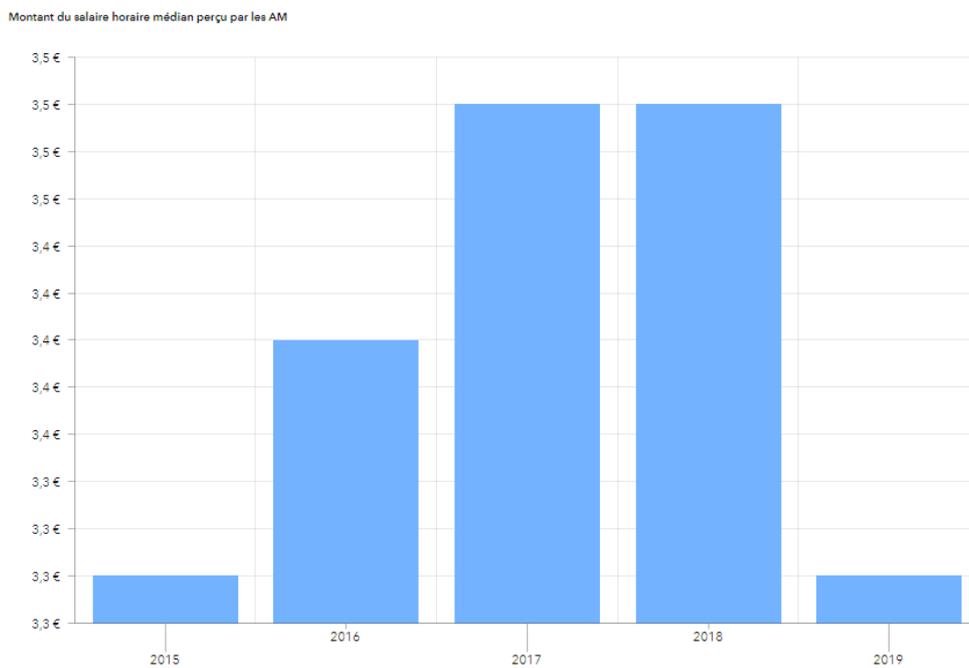
Les deux structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30.

L'accueil est assuré par une équipe de professionnels pluridisciplinaires (infirmier, éducateur jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, agent titulaire d'un CAP petite enfance, médecin et psychologue vacataire).

La structure multi-accueil propose aux enfants, à travers ce lieu collectif, de se découvrir, de découvrir les autres et de favoriser la socialisation. Au quotidien, il leur est permis de faire l'expérience de nouvelles sensations motrices, sensorielles, langagières...

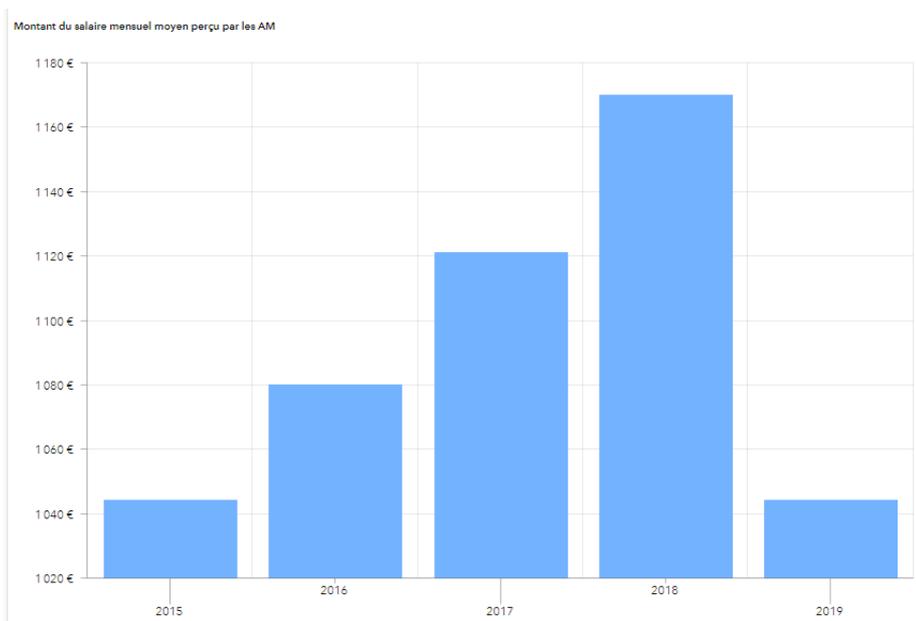
L'accès aux structures est réservé aux familles résidant sur le territoire de la CDC Médullienne.

Le montant du salaire horaire médian perçu par les AM :



Le montant du salaire horaire passe de 3.3 € de l'heure à 3.4 puis 3.5 pour redescendre à 3.3 € en 2019.

Le montant du salaire mensuel moyen perçu par les assistantes maternelles :



Le salaire moyen en 2019 est de 1 040 € alors qu'en 2018 il était à 1 170 €.

Le taux de couverture en 2019 : (source CAF-Data)

- Taux de couverture national : 59.8 %
- Taux de couverture départemental : 69.8 %
- Taux de couverture EPCI : 61 %
- Taux de couverture de la Commune : 69.4 %

Le taux de couverture est la capacité d'accueil théorique des assistantes maternelles sur un territoire donné (pour 100 enfants de moins de 3 ans). La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.

Comme nous pouvons le voir, le taux de couverture de Castelnau-de-Médoc est aussi élevé que celui du département mais reste légèrement au-dessus du taux national.

Les Assistantes Maternelles :

Au niveau national, pour compenser le solde négatif aux âges les plus avancés, il faudrait un taux d'entrée nettement supérieur à celui de sortie parmi les assistantes maternelles de moins de 50 ans.

Tranches d'âge	Taux d'entrée	Taux de sortie
Moins de 50 ans	11 %	10 %
De 50 à 59 ans	3 %	6 %
Plus de 60 ans	3 %	21 %
Ensemble	8 %	10 %

Source : Inceem

À l'échelle nationale, on note que le taux d'entrée n'est pas suffisant pour compenser les départs des assistantes maternelles.

1.4 ENFANCE - JEUNESSE

1.4.1 La répartition des tranches d'âges

Données CAF âge des enfants	Castelnau-de-Médoc 2019	% sur le <u>total</u> d'enfants à charge 2019 (1105 enfants)
Nombre d'enfants à charge âgés de 6 à 11 ans	403	36.4%
Nombre d'enfants à charge âgés de 12 à 15 ans	247	22.3%
Nombre d'enfants à charge âgés de 16 à 17 ans	84	7.6%
Nombre d'enfants à charge âgés de 18 à 19 ans	50	4.5%

Données CAF 2020

1.4.2 Les écoles primaires et maternelles et leurs effectifs

Les horaires de l'accueil périscolaire sont : 7h - 8h30 - 16h30 - 19h

- **École Maternelle La Charmille**

Rentrée scolaire	Dénomination principale	Patronyme	Nombre total de classes	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves en préélémentaire hors ULIS
2021	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	LA CHARMILLE	6	146	146
2020	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	LA CHARMILLE	8	195	195
2019	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	LA CHARMILLE	7	195	195

L'école maternelle **La Charmille** à la rentrée 2021 compte :

- petite section : 33 enfants
- moyenne section : 54 enfants
- grande section : 55 enfants

Total : **142 enfants** (Source interne à la commune).

- **École élémentaire de la Jalle**

Rentrée scolaire	Dénomination principale	Patronyme	Nombre total de classes	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves en élémentaire hors ULIS	Nombre d'élèves en ULIS	Nombre d'élèves en CP hors ULIS	Nombre d'élèves en CE1 hors ULIS	Nombre d'élèves en CE2 hors ULIS	Nombre d'élèves en CM1 hors ULIS	Nombre d'élèves en CM2 hors ULIS
2021	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	DE LA JALLE	11	283	283	0	48	48	67	57	63
2020	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	DE LA JALLE	15	385	385	0	61	86	75	81	82
2019	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	DE LA JALLE	16	408	396	12	87	77	83	80	69

L'école élémentaire de la Jalle à la rentrée 2021 compte :

- CP : 49 enfants
- CE1 : 48 enfants
- CE2 : 66 enfants
- CM1 : 55 enfants
- CM2 : 61 enfants

Total : **279 enfants** (Source interne à la commune).

- **École Primaire Thomas Pesquet**

Rentrée scolaire	Dénomination principale	Patronyme	Nombre total de classes	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves en élémentaire hors ULIS	Nombre d'élèves en CP hors ULIS	Nombre d'élèves en CE1 hors ULIS	Nombre d'élèves en CE2 hors ULIS	Nombre d'élèves en CM1 hors ULIS	Nombre d'élèves en CM2 hors ULIS
2021	ECOLE PRIMAIRE	THOMAS PESQUET	6	131	91	15	20	19	13	24

L'école primaire Thomas Pesquet accueille 6 classes réparties de la façon suivante :

- 2 maternelles :
 - Petite Section : 17 enfants
 - Moyenne Section : 13 enfants
 - Grande Section : 14 enfants

- 4 élémentaires :
 - CP : 15 enfants
 - CE1 : 21 enfants
 - CE2 : 19 enfants
 - CM1 : 13 enfants
 - CM2 : 22 enfants

Total : **134 enfants.** (Source Interne à la commune).

1.4.3 Les jeunes accueillis par la Mission Locale

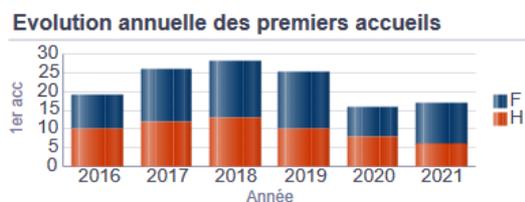
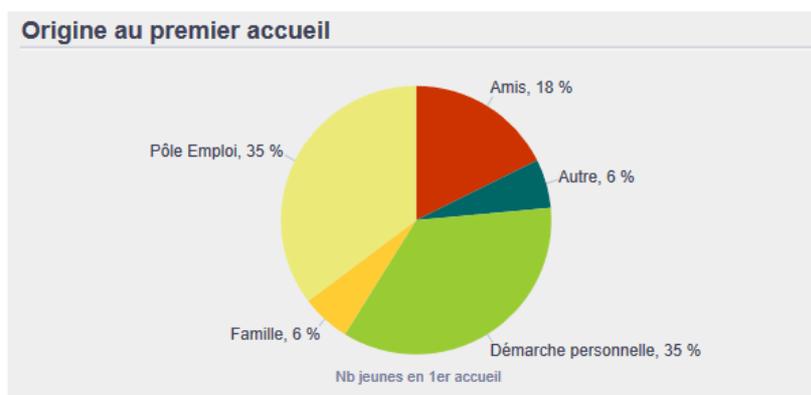
Dans le cadre de son action auprès des jeunes, la Mission Locale a accueilli en 2020 des jeunes de la Commune. Le portrait de ces bénéficiaires est le suivant :

L'accueil des jeunes en recherche d'insertion professionnelle

La Mission Locale est au service des jeunes du territoire afin de les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle.

Par un maillage territorial d'antennes et de permanences de proximité, elle est à l'écoute des jeunes de 16 à 25 ans et intervient pour faciliter leur entrée dans la vie active

Nb jeunes en 1er accueil	17
Part des femmes	64,7 %
Part des mineurs	5,9 %
Part des non diplômés de niveau V et infra	11,8 %
Part des non diplômés de niveau IV et infra	17,6 %



Pour la Commune de Castelnau-de-Médoc, 17 jeunes ont été accueillis au sein de la Mission Locale. Concernant les prescripteurs, 35% ont été orientés par Pôle Emploi et 35% sont venus de leur propre initiative.

Caractéristiques des jeunes reçus en premier accueil

(en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Sexe			
Femmes	11	0	11
Hommes	0	6	6
Age au premier accueil			
16 ou 17 ans	1	0	1
18 à 21 ans	10	6	16
22 ans et plus	0	0	0
Niveau de formation initiale			
Niveau III et plus	0	0	0
Niveau IV diplômés	7	5	12
Niveau IV non diplômés	0	1	1
Niveau V diplômés	1	0	1
Niveau V non diplômés	0	0	0
Niveau VI et Vbis	3	0	3
Situation familiale			
Célibataire	9	6	15
Marié(e), Pacs, Vie maritale	2	0	2
Divorcé(e), Séparé(e), Veuf(ve)	0	0	0
Enfants			
Au moins un enfant à charge	1	0	1
Hébergement			
Chez les parents	9	6	15
Logement autonome	1	0	1
Chez un membre de la famille	0	0	0
Chez des amis	1	0	1
En foyer, CHRS, hôtel	0	0	0
Sans hébergement, héb. nomade, autres	0	0	0
Zone d'habitation			
QPV (Quartier prioritaire politique de la ville)	0	0	0
ZRR (Zone de revitalisation rurale)	11	6	17
Mobilité			
Auto ou moto	4	3	7
Transport en commun	6	2	8
Aucun moyen de transport, vélo, cyclo	1	1	2
- dont permis B	6	2	8
- dont mobilité réduite (Quartier, ville ou canton)	3	3	6
Autres données			
Bénéficiaire RSA	0	0	0
Reconnaissance Travailleur Handicapé	0	0	0

Femmes	Hommes	Ensemble
100,0 %	0,0 %	64,7 %
0,0 %	100,0 %	35,3 %
9,1 %	0,0 %	5,9 %
90,9 %	100,0 %	94,1 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
63,6 %	83,3 %	70,6 %
0,0 %	16,7 %	5,9 %
9,1 %	0,0 %	5,9 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
27,3 %	0,0 %	17,6 %
81,8 %	100,0 %	88,2 %
18,2 %	0,0 %	11,8 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
9,1 %	0,0 %	5,9 %
81,8 %	100,0 %	88,2 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
9,1 %	0,0 %	5,9 %
9,1 %	0,0 %	5,9 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
100,0 %	100,0 %	100,0 %
36,4 %	50,0 %	41,2 %
54,5 %	33,3 %	47,1 %
9,1 %	16,7 %	11,8 %
54,5 %	33,3 %	47,1 %
27,3 %	50,0 %	35,3 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %

*Situation du jeune à la date d'exécution du rapport

Les niveaux de formation :

Niveau I et II : diplômés des premier et deuxième cycle de l'enseignement supérieur (licence universitaire ou davantage), d'une école de commerce ou d'ingénieur.

Niveau III : diplômé d'une formation bac +2 : premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, BTS ...).

Niveau IV : sorties en classes de terminale avec ou sans baccalauréat. Dans notre analyse, les Niveaux IV non validés n'ont pas de diplôme de niveau IV ni de niveau V. Niveau V : sorties à l'issue de la dernière année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme) ou d'une classe de seconde ou de première générale. Dans notre analyse, les niveaux V diplômés peuvent avoir entamé un cursus non validé de niveau IV.

Niveau V bis : sorties du système éducatif avant la dernière année de CAP ou de BEP, après une classe de troisième générale ou une classe de quatrième ou de troisième d'enseignement non général (avec ou sans Brevet des Collèges).

Niveau VI sorties du système éducatif avant une classe de troisième générale ou avant une classe de quatrième non générale.

Les jeunes accompagnés

Afin de lever les freins à l'insertion professionnelle, la Mission Locale solutionne au préalable les problématiques de mobilité, de logement ou de santé. Elle accompagne les jeunes les plus éloignés de l'emploi dans leurs démarches administratives. Parallèlement elle travaille sur l'émergence ou la consolidation du projet.

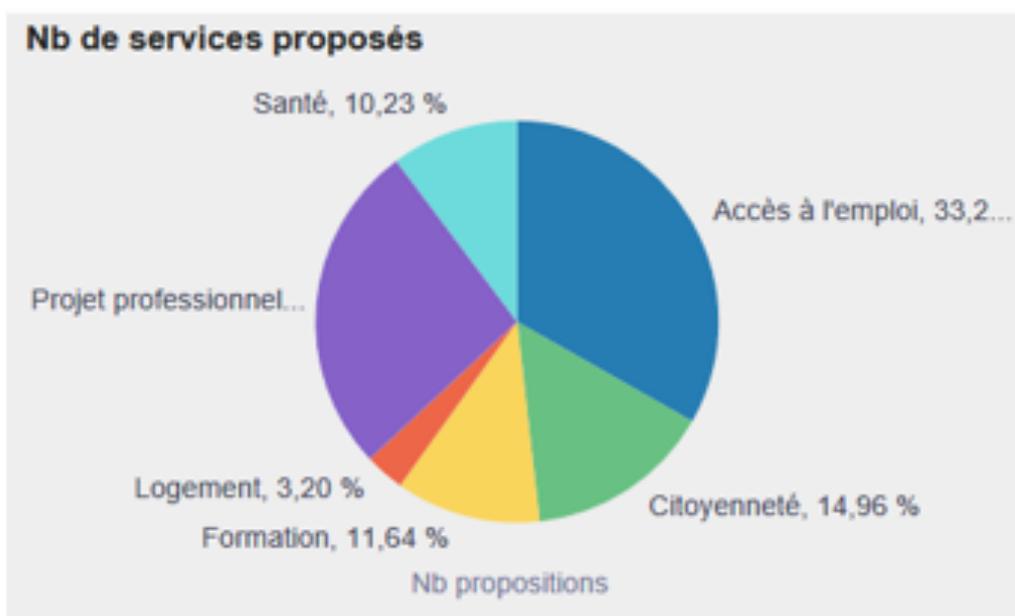
La construction du parcours s'effectue au cours des différents entretiens individuels entre le jeune et son conseiller et lors de temps collectifs en atelier de travail.

Nb jeunes accompagnés	76
Nb jeunes avec entretiens individuels	76
Nb de jeunes en contact	161
Part des jeunes accompagnés/ jeunes en contact	47,2 %
Nb de jeunes en demande d'insertion au 31/12/2021	49

Les jeunes "accompagnés" ont bénéficié sur la période d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou à une information collective.

Les jeunes "en entretien individuel" ont bénéficié sur la période d'au moins un entretien individuel avec un conseiller

Les jeunes "en contact" sont ceux qui ont été en relation avec la Mission Locale par quelque moyen que ce soit : entretien individuels, atelier, information collective, téléphone, lettre, sms, courriel ...



Les problématiques de l'emploi (et ses périphériques) représentent + de 80% des thématiques.

1.4.4 La formation

Cet indicateur est important à suivre car il permet de situer le socle des connaissances et le niveau de compétence des personnes habitant Castelnau-de-Médoc. Il est pertinent également pour apprécier certains paramètres leur permettant de s'insérer dans l'emploi.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ⚙

Période	Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Part des titulaires d'aucun diplôme ou au plus du CEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est le BEPC ou le brevet	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou BEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat (%)	Part des titulaires d'un diplôme du supérieur (%)
2008	2 801	27,0	5,8	27,0	15,7	24,5
2013	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
2019	3 538	18,8	4,8	28,9	19,8	27,7

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

Il est observable que sur Castelnau-de-Médoc, 18.8% des 15 ans et + n'avaient pas de diplôme (ce taux était de 27% en 2008). 4.8% ont un diplôme de niveau BEPC et les titulaires d'un CAP ou équivalent était de 28.9% en 2018. La part des diplômés de l'enseignement supérieur est de 27.8% contre 26.4% au niveau de l'Intercommunalité.

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	3 538	1 677	1 861
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	18,8	15,4	21,7
BEPC, brevet des collèges, DNB	4,8	4,3	5,2
CAP, BEP ou équivalent	28,9	34,3	24,0
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	19,8	18,5	20,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	13,9	14,1	13,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	7,7	6,8	8,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	6,2	6,5	5,8

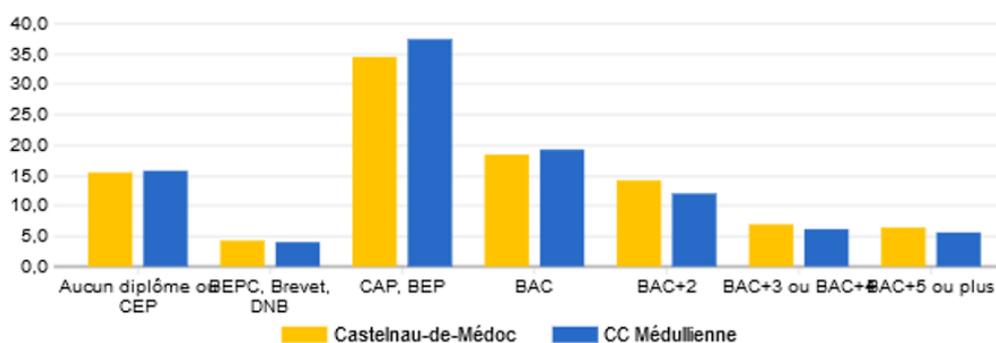
Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

Ci-dessus, la répartition du niveau de formation suivant le sexe et pour les sans diplômes : les femmes sont représentées à 21.7% et les hommes à 15.4%.

	2008	2019
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	27,0	18,8
BEPC, brevet des collèges, DNB	5,8	4,8
CAP, BEP ou équivalent	27,0	28,9
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	15,7	19,8
Diplôme de l'enseignement supérieur	24,5	27,7

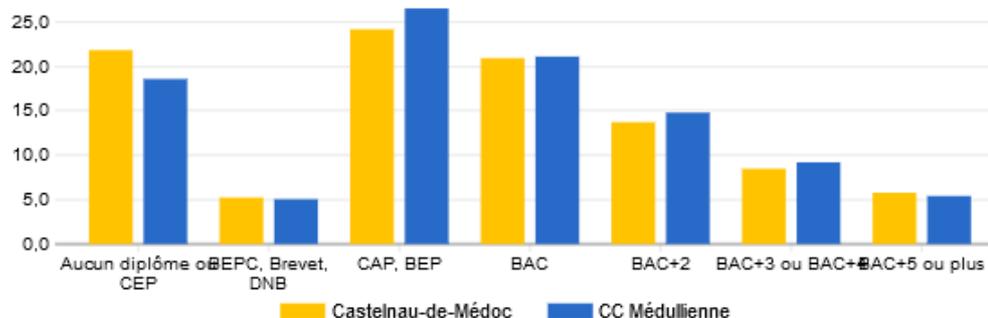
Note : Les modalités de réponse ayant évolué au cours des enquêtes de recensement, les valeurs ne peuvent être obtenues pour le millésime 2013.
Sources : Insee, RP2008, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Diplôme le plus élevé des HOMMES non scolarisés de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Diplôme le plus élevé des FEMMES non scolarisées de 15 ans ou plus

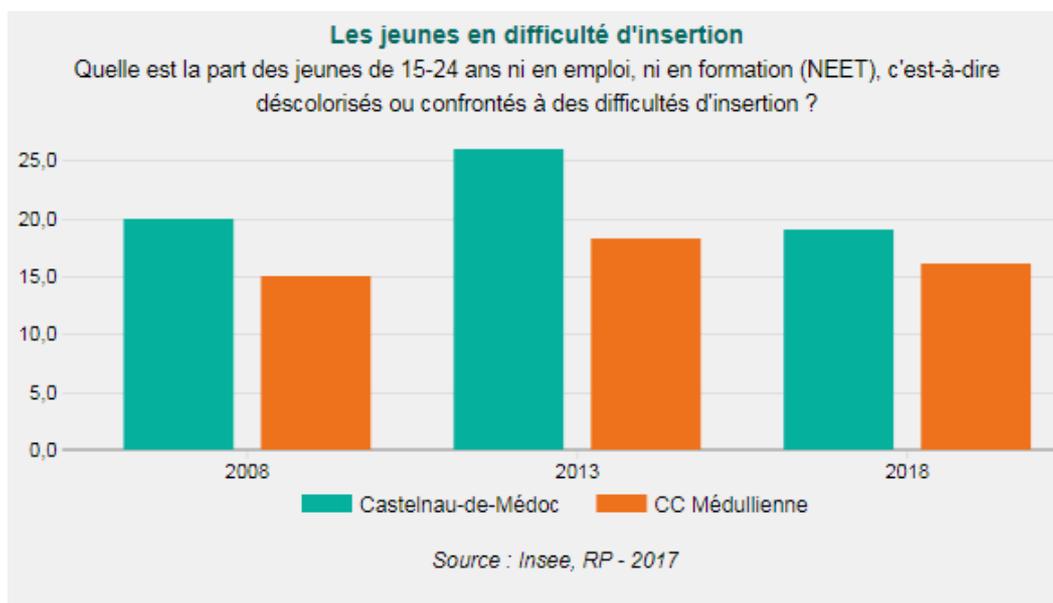


Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Les 2 graphiques ci-dessus permettent de visualiser la répartition des niveaux d'étude des habitants en fonction de leur sexe.

Les jeunes en difficulté d'insertion (NEET) pour les 15-24 ans :

*NEET signifie Not in Education, Employment or Training



On note sur ce graphique qu'il y a une baisse en 2018 par rapport à 2013 des personnes ni en formation et ni en emploi.

Toutefois, on observe des chiffres supérieurs à ceux de la Communauté de Communes Médullienne.

THÉMATIQUE 2 : SANTÉ - GRAND ÂGE – HANDICAP

2.1 LA SANTÉ

2.1.1 La couverture médicale

- La liste des médecins et d'intervenants médicaux sont répertoriés sur le site de l'ARS (Agence Régionale de Santé)

Code	Libellé	Population	Nbre d'omnipraticiens	Nbre d'infirmiers	Nbre de masseurs-kinésithérapeutes	Nbre de chirurgiens-dentistes	Nbre d'orthophonistes	Nbre de sages-femmes
33104	Castelnau-de-Médoc	4 788	7	19	4	7	5	2

Concernant l'offre de santé sur Castelnau-de-Médoc, les données de l'ARS en 2020 font état de **7 médecins généralistes**, **19 infirmiers** (SIAD et libérale), **4 masseurs kinésithérapeutes**, **7 chirurgiens-dentistes**, **5 orthophonistes** et **2 sage-femmes**.



La densité des omnipraticiens (médecins généralistes) est deux fois plus importante que sur la Communauté de Communes Médullienne.

• Nombre d'omnipraticiens par tranche d'âge

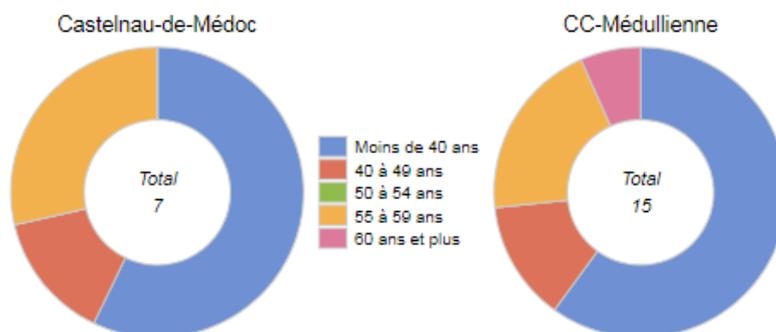
Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Moins de 40 ans	4	9	57,1	60,0
40 à 49 ans	1	2	14,3	13,3
50 à 54 ans	0	0	0,0	0,0
55 à 59 ans	2	3	28,6	20,0
60 ans et plus	0	1	0,0	6,7
Total	7	15	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : FNPS - 2020

Répartition des omnipraticiens par tranche d'âge au 31/12

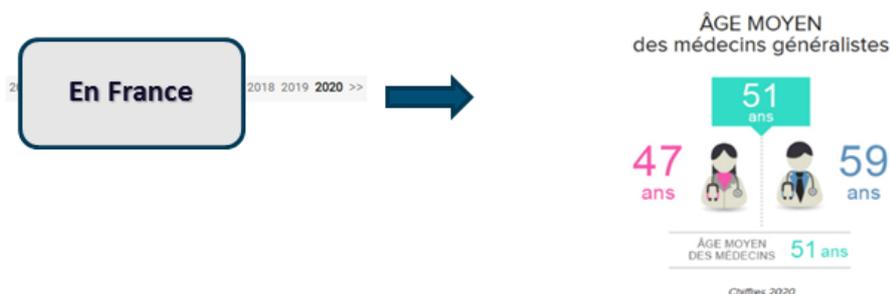


2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020** >>

Source : FNPS - 2020

La pyramide des âges des médecins généralistes est plutôt équilibrée. On dénombre 2 omnipraticiens qui ont 60 ans et + qui partiront dans les 5 ans à venir à la retraite. Ils devront donc être remplacés.

Répartition des omnipraticiens par tranche d'âge au 31/12



Pour information, l'âge moyen des médecins généralistes est de 51 ans.

Répartition des bénéficiaires d'actes de généralistes				
	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Moins de 15 ans	1 143	4 888	24,6	23,7
15 à 44 ans	1 584	7 247	34,2	35,1
45 à 59 ans	824	4 036	17,8	19,6
60 à 74 ans	672	3 032	14,5	14,7
75 ans et plus	415	1 441	8,9	7,0
Total	4 638	20 644	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : SNDS - 2020

La tranche d'âges qui compte le plus de bénéficiaires ayant consulté un Médecin Généraliste est celle des 15 à 44 ans avec 34.2 %.

- **L'offre de soins infirmiers**

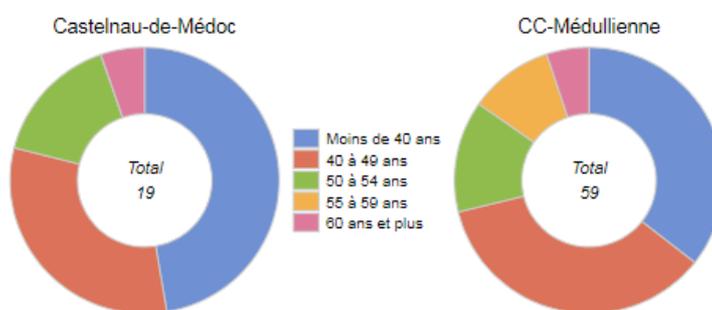
Nombre total d'infirmiers et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Moins de 40 ans	9	21	47,4	35,6
40 à 49 ans	6	21	31,6	35,6
50 à 54 ans	3	8	15,8	13,6
55 à 59 ans	0	6	0,0	10,2
60 ans et plus	1	3	5,3	5,1
Total	19	59	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : FNPS - 2020

Répartition des infirmiers par tranche d'âge au 31/12



2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020** >>

Source : FNPS - 2020

La pyramide des âges est plutôt bien équilibrée pour les infirmiers.

Densité d'infirmiers au 31/12
pour 10 000 hab.

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
<u>Densité d'infirmiers lib. (pour 10 000 hab.)</u>	39,7 ▲	27,4

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : FNPS - INSEE - 2020

La densité d’infirmiers sur Castelnau-de-Médoc est supérieure à celle de la Communautés de Commune Médullienne (+12.3 points).

Caractéristiques de l'activité des infi. lib. actifs

sur l'année complète

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc		CC Médullienne
<u>Activité moyenne par infirmier lib. en nbre d'actes</u>	5 031	▼	5 786
<u>Activité moyenne par infirmier en terme de coeff.</u>	14 806	▼	16 176
<u>Part d'activité AIS infi. lib. en termes de coeff. (%)</u>	59,0	▲	53,6
<u>Part déplacements dans honoraires infi. lib. (%)</u>	17,1	▼	18,1

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : SNDS - 2020

La proportion d’actes réalisés à domicile est inférieure à celle de la Communauté de Communes Médullienne. L’activité moyenne est inférieure au niveau de Castelnau-de-Médoc (rapport à la densité).

Répartition de la consommation d'actes infirmiers

	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Moins de 15 ans	190	1 805	0,2	0,7
15 à 44 ans	3 093	11 209	3,8	4,2
45 à 59 ans	6 627	25 964	8,2	9,8
60 à 74 ans	9 771	48 950	12,1	18,4
75 ans et plus	61 279	178 210	75,7	67,0
Total	80 960	266 138	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : SNDS - 2020

La répartition des actes infirmiers consommés nous informe que ce sont les 75 ans et + qui en consomment le plus (75.7%, soit +8.7 points par rapport à l’Intercommunalité).

- **L'offre de soins kinésithérapeute**

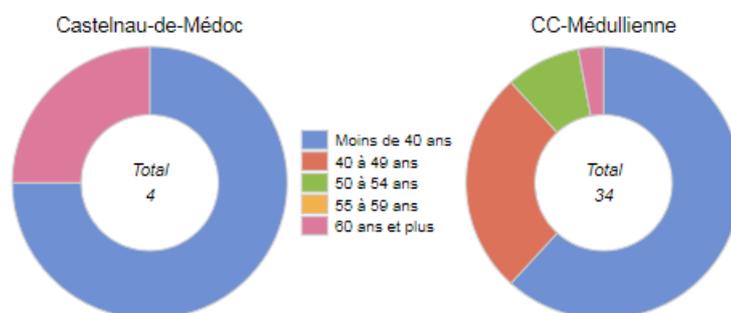
Nombre total de kinés et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Méduillienne	Castelnau-de-Médoc	CC Méduillienne
Moins de 40 ans	3	21	75,0	61,8
40 à 49 ans	0	9	0,0	26,5
50 à 54 ans	0	3	0,0	8,8
55 à 59 ans	0	0	0,0	0,0
60 ans et plus	1	1	25,0	2,9
Total	4	34	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : FNPS - 2020

Répartition des masseurs-kinésithérapeutes par tranche d'âge au 31/12



2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020** >>

Source : FNPS - 2020

Les données de l'ARS montrent que les masseurs kinésithérapeutes étaient au nombre de 4 en 2020. La pyramide des âges n'est pas inquiétante avec 1 seul kinésithérapeute programmé pour un départ à la retraite (60 ans et +).

Densité de kinés au 31/12

pour 10 000 hab.

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc	CC Méduillienne
Densité de kinés lib. (pour 10 000 hab.)	8,4 ▼	15,8

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : FNPS - INSEE - 2020

La densité des masseurs kinésithérapeutes est bien inférieure à celle de la Communauté de Communes.

Répartition de la consommation d'actes kiné				
	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Moins de 15 ans	768	4 203	2,8	3,7
15 à 44 ans	4 987	23 559	18,3	20,9
45 à 59 ans	4 974	29 270	18,2	25,9
60 à 74 ans	5 997	27 786	22,0	24,6
75 ans et plus	10 559	28 048	38,7	24,9
Total	27 285	112 866	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : SNDS - 2020

La tranche d'âge la plus « consommatrice » d'actes en kinésithérapie est la classe des 75 ans et plus. Comparativement à la Communauté de Communes Médullienne, la proportion est supérieure de 13.8 points.

- **L'offre de soins des chirurgiens-dentistes**

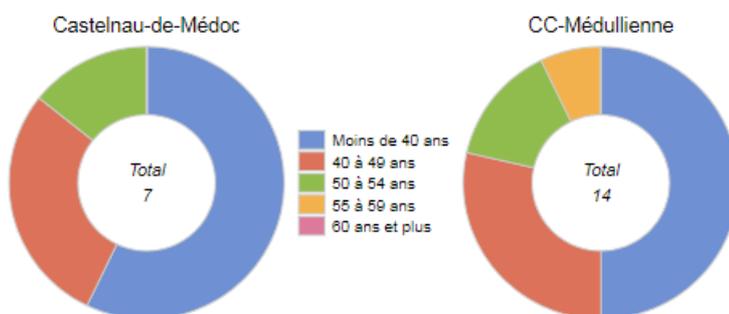
Nombre total de chirurgiens-dentistes et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Moins de 40 ans	4	7	57,1	50,0
40 à 49 ans	2	4	28,6	28,6
50 à 54 ans	1	2	14,3	14,3
55 à 59 ans	0	1	0,0	7,1
60 ans et plus	0	0	0,0	0,0
Total	7	14	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : FNPS - 2020

Répartition des chir-dentistes par tranche d'âge au 31/12



2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 >>

Source : FNPS - 2020

La pyramide des âges est bien équilibrée avec aucun dentiste de plus de 54 ans.

Densité de chir-dentistes au 31/12

pour 10 000 hab.

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Densité de dentistes lib. (pour 10 000 hab.)	14,6 ▲	6,5

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : FNPS - INSEE - 2020

La commune de Castelnau-de-Médoc est bien dotée pour ce qui est de l'offre dentaire avec une densité supérieure de 8.1 points par rapport à la Communauté de Communes.

Répartition des bénéficiaires d'actes dentaires					
	Nombre		%		
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	
Moins de 15 ans	321	1 452	17,8	18,2	
15 à 44 ans	650	2 819	36,1	35,4	
45 à 59 ans	374	1 855	20,7	23,3	
60 à 74 ans	321	1 384	17,8	17,4	
75 ans et plus	137	449	7,6	5,6	
Total	1 803	7 959	100,0	100,0	
	2011	2012	2013	2014	2015
	2016	2017	2018	2019	2020

Ce sont les 15 à 44 ans qui représentent la part la plus importante de bénéficiaires d'actes dentaires.

Les données de la commune sont assez proches de celles de l'Intercommunalité.

- **Les distances d'accès au plus proche professionnel de santé (PS) ou établissement.**

Professionnels de santé libéraux les plus proches

	Commune du professionnel de santé libéral le plus proche (en km)
Cardiologue	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Dermatologue	(20 km) Blanquefort
Gastro-entérologue	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Gynécologue	(18 km) Saint-Aubin-de-Médoc
ORL	(20 km) Blanquefort
Ophthalmologue	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Pédiatre	(18 km) Saint-Aubin-de-Médoc
Pneumologue	(20 km) Saint-Médard-en-Jalles
Radiologue	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Rhumatologue	(22 km) Pauillac
Psychiatre	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Omnipraticien	(0 km) Castelnau-de-Médoc
MK	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Infirmier	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Dentiste	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Pharmacie	(0 km) Castelnau-de-Médoc
laboratoire	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Stomatologue	(28 km) Bruges
Orthophoniste	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Chir.dent.(Spé ODF)	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Neurologue	(28 km) Bruges
Orthoptiste	(0 km) Castelnau-de-Médoc
Sage-Femme	(0 km) Castelnau-de-Médoc

Equipements hospitaliers les plus proches

	Commune de l'établissement le plus proche (en km)
serv. médecine	(28 km) Bruges
serv. chirurgie	(28 km) Bruges
serv. obstétrique	(28 km) Bruges
serv. de soins de suite	(28 km) Bruges
serv. de longs séjours	(34 km) Pessac
maison de retraite	(0 km) Castelnau-de-Médoc
serv. d'urgences	(34 km) Lormont
centre de soins	(28 km) Mérignac
SSIAD	(10 km) Sainte-Hélène
Logement foyer	(11 km) Margaux-Cantenac
Centre de santé dentaire	(21 km) Eysines
Unité NeuroVasculaire (UNV)	(38 km) Bordeaux

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Source : SNDS - 2020

Concernant les médecins spécialistes, la commune répond aux attentes sur les spécialités de cardiologie, de gastro entérologie, d'ophtalmologie, de radiologie, etc.

En revanche une évasion existe vers Blanquefort (dermatologie) et Saint Aubin-de-Médoc (Gynécologie, pédiatrie, etc.).

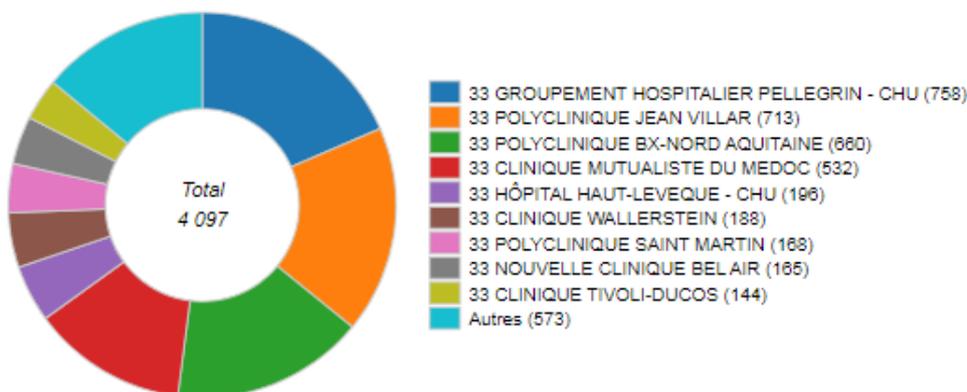
- **La répartition des séjours par établissement**

(Total Activité)

Total MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique)

Répartition des séjours par établissement - Total activité

Total activité



Source : ATIH - PMSI - 2020 - Données potentiellement partielles en raison du secret statistique

Le positionnement géographique de Castelnau-de-Médoc fait que sa population a la possibilité de s'adresser à plusieurs établissements. Les principaux sont le CHU Pellegrin (758 séjours), la Polyclinique Jean Villar (713 séjours), la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine (660 séjours) et à un degré moindre la Clinique Mutualiste du Médoc (532 séjours).

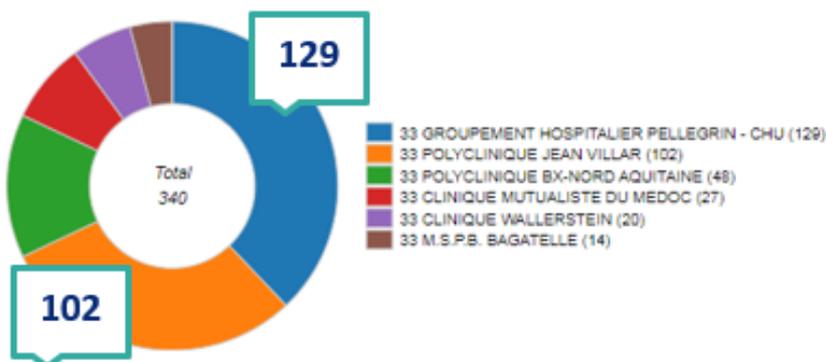
- **La répartition des séjours par établissement**

(Total Activité) OBSTETRIQUE

SÉJOURS PMSI MCO DE LA ZONE - D13 - OBSTÉTRIQUE

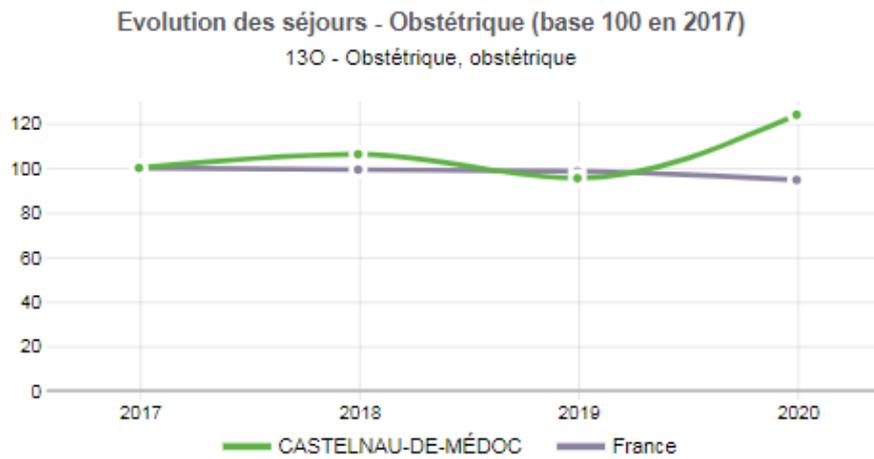
Répartition des séjours par établissement - Obstétrique

130 - Obstétrique, obstétrique



Source : ATIH - PMSI - 2020 - Données potentiellement partielles en raison du secret statistique

Nous pouvons observer que ce sont le CHU Pellegrin qui capte 129 séjours et la Polyclinique Jean VILLAR qui capte 102 séjours.



Source : ATIH - PMSI

Nous pouvons constater une augmentation des séjours en 2020 pour les habitants de Castelnau-de-Médoc avec une reprise des séjours (incidence des premiers confinements ?).

Evolution des séjours - Obstétrique

13O - Obstétrique, obstétrique

Périodes	CASTELNAU-DE-MÉDOC	France
2017	283	1 198 091
2018	301	1 187 414
2019	270	1 177 315
2020	350	1 135 152

Source : ATIH - PMSI

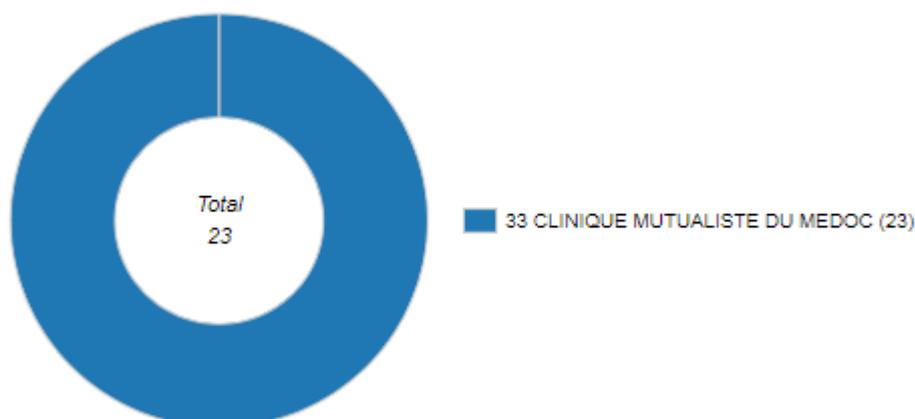
- **La répartition des séjours par établissement**
(Total Activité)

Toxicologie, Intoxications, Alcool, médecine

SÉJOURS PMSI MCO DE LA ZONE - D23 - TOXICOLOGIE, INTOXICATIONS, ALCOOL

Répartition des séjours par établissement - Médecine

23M - Toxicologie, Intoxications, Alcool, médecine



Source : ATIH - PMSI - 2020 - Données potentiellement partielles en raison du secret statistique

Dans cette spécialité c'est la Clinique Mutualiste du Médoc qui capte l'ensemble des séjours (23).

Evolution des séjours - Médecine

23M - Toxicologie, Intoxications, Alcool, médecine

Périodes	CASTELNAU-DE-MÉDOC	France
2017	52	381 288
2018	47	384 471
2019	72	385 302
2020	54	318 750

Source : ATIH - PMSI

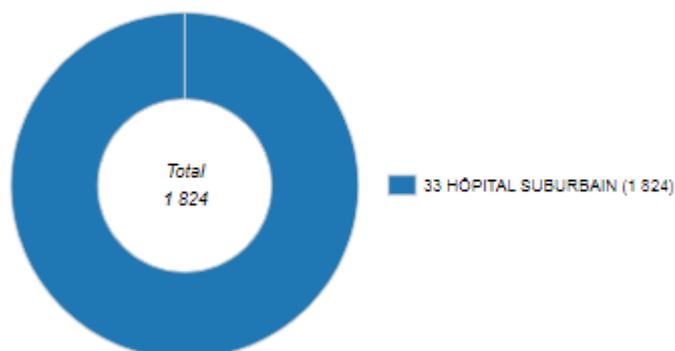
Il n'est pas possible de tirer des enseignements des données ci-dessus. Toutefois, il conviendra de faire vivre ces données en prenant en compte celles de 2020 et de 2021 et particulièrement l'impact possible de la crise sanitaire.

- **La répartition des journées PMSI HAD de la zone**

L'Hospitalisation À Domicile (HAD) est une forme d'hospitalisation. Elle permet d'assurer au domicile des soins médicaux et paramédicaux importants, pour une période limitée mais renouvelable en fonction de l'évolution de l'état de santé.

JOURNÉES PMSI HAD DE LA ZONE - TOUS MODES DE PRISES EN CHARGE PRINCIPAUX

Répartition des journées par établissement -
Total activité



Source : ATIH - PMSI - 2020 - Données potentiellement partielles en raison du secret statistique

Evolution des journées
Total activité

Périodes	CASTELNAU-DE-MÉDOC	France
2017	1 642	5 130 305
2018	1 313	5 535 353
2019	1 475	5 931 754
2020	1 824	6 583 905

Source : ATIH - PMSI

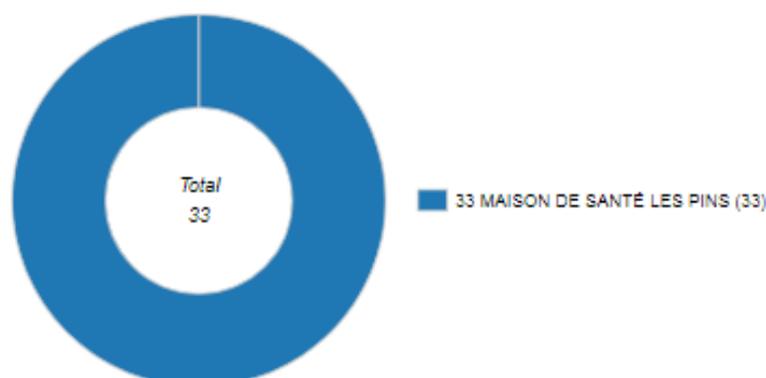
Les données sur l'Hospitalisation à Domicile (HAD) concernant les habitants de Castelnau-de-Médoc nous informent que 1824 journées en HAD sont comptabilisées en 2020.

Le nombre de journées a évolué entre 2017 et 2020.

- Répartition des journées par établissement - Temps plein

Temps plein, Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes

Répartition des journées par établissement - Tps plein
F4-Temps plein, Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes



Source : ATIH - PMSI - 2020 - Données potentiellement partielles en raison du secret statistique

Sur les journées en temps plein au sein de la Maison de Santé des Pins, il est observable que 35 journées ont été comptabilisées en 2020. La baisse depuis 2017 doit être prise en compte avec prudence puisque l'accueil d'une ou deux personnes en plus ou en moins peut faire varier les données de manière significative.

Evolution des journées - Tps plein
F4-Temps plein, Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes

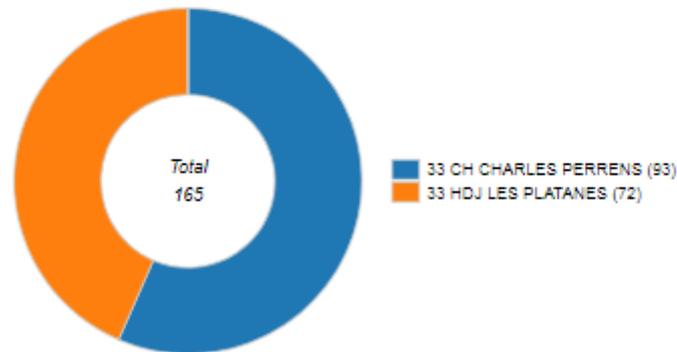
Périodes	CASTELNAU-DE-MÉDOC	France
2017	120	1 313 448
2018	124	1 388 720
2019	88	1 397 808
2020	35	1 333 650

Source : ATIH - PMSI

- **Répartition des journées PMSI PSY par établissement - Tps partiel**

JOURNÉES PMSI PSY DE LA ZONE - TOTAL -TPS PARTIEL - 0-17 ANS

Répartition des journées par établissement - Total activité tps partiel
Total activité temps partiel - 0-17 ans



Source : ATIH - PMSI - 2020 - Données potentiellement partielles en raison du secret statistique

Pour les 0-17 ans, l'accueil se fait sur le CHU Charles PERRENS pour 93 journées et sur l'Hôpital de Jour (HDJ) les Platanes pour 72 journées.

2.2 LE GRAND ÂGE

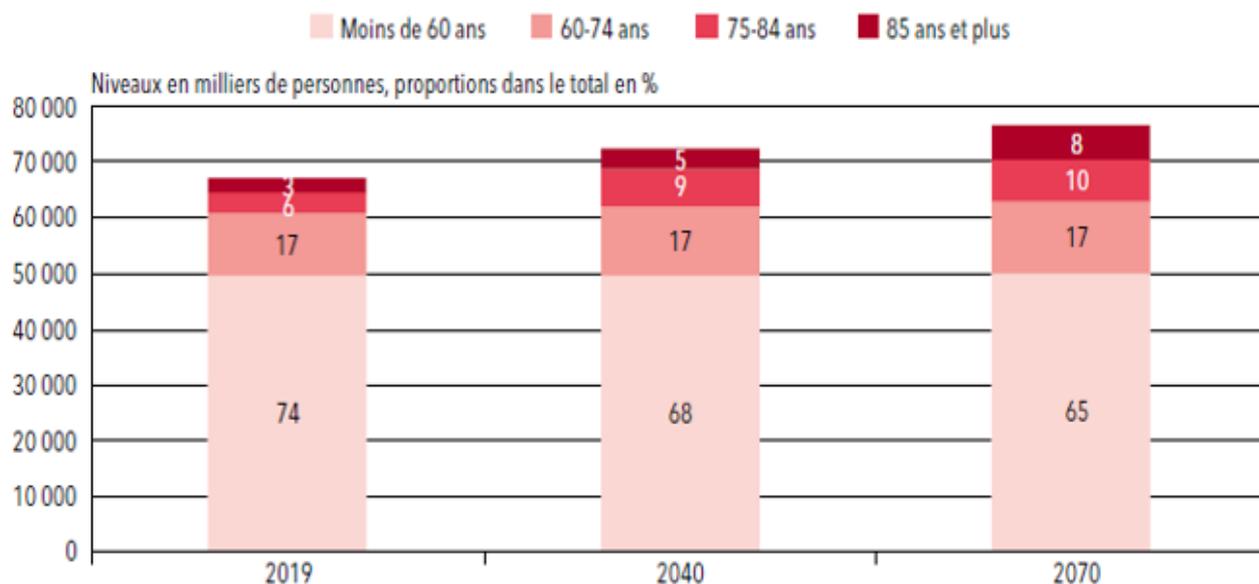
2.2.1 La répartition des tranches d'âges

Au 1er janvier 2017, 96 % des Français âgés de 60 ans ou plus vivent en ménage. Ils sont 59 % à vivre en couple à leur domicile et 30 % à y vivre seuls. Ces proportions varient logiquement avec l'âge. Si la vie en couple à domicile est le mode de cohabitation majoritaire jusqu'à 80 ans, il devient ensuite de moins en moins fréquent.

En effet, les personnes les plus âgées vivent plus fréquemment en établissement, et donc hors ménage (plus de 10 % après 85 ans) ou seules à leur domicile (46 % entre 85 et 95 ans).

La part de ceux vivant en ménage avec d'autres personnes qu'un conjoint augmente également avec l'âge (au moins 10 % à partir de 90 ans), d'où l'importance de se pencher sur le concept de l'aide aux aidants.

Répartition et projection par âge et par sexe de la population, aux 1er janvier 2019, 2040 et 2070

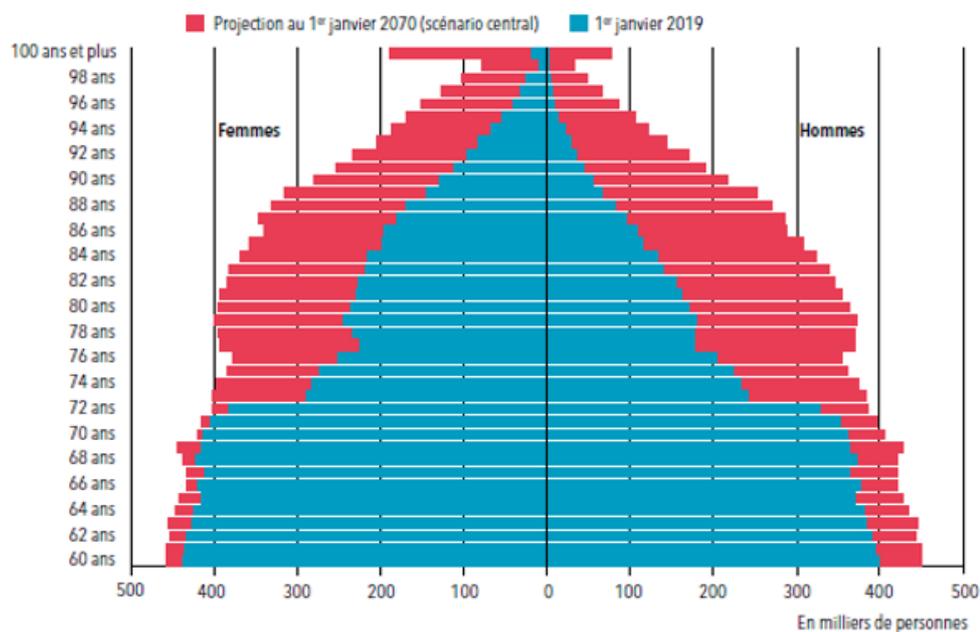


Lecture > Au 1^{er} janvier 2019, 49,4 millions de personnes ont moins de 60 ans, soit 74 % de la population.

Champ > France métropolitaine et DROM.

Sources > Insee, estimations provisoires de la population au 1^{er} janvier 2019 (résultats arrêtés fin 2019); Insee, projections de population 2013-2070 (scénario central).

Pyramide des âges des personnes de 60 ans et plus, aux 1er janvier 2019 et 2070

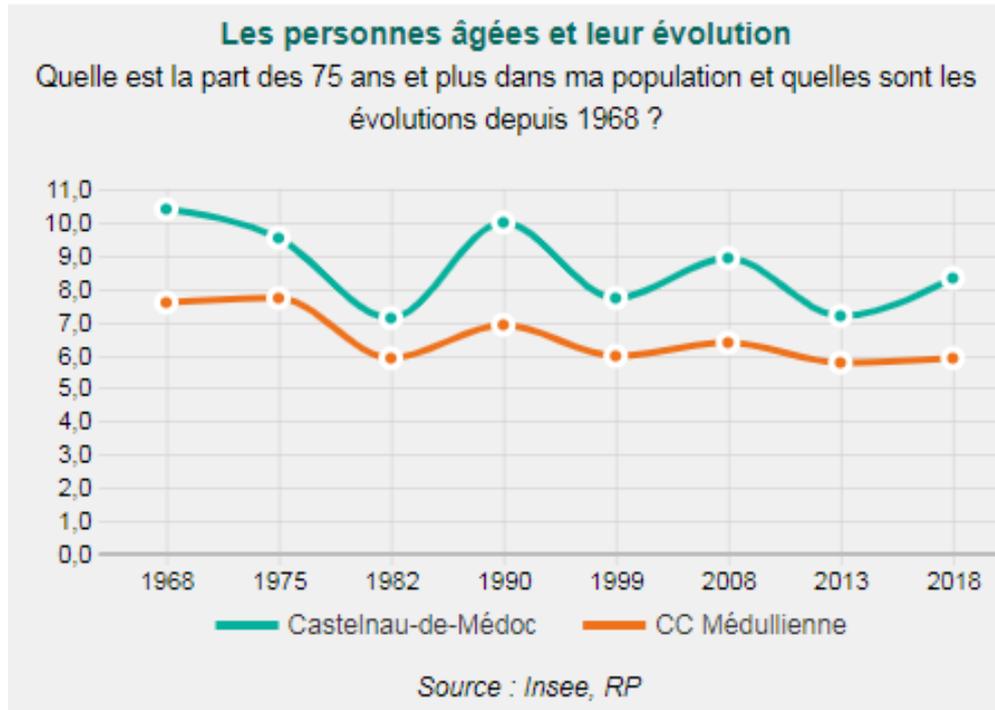


Lecture > Au 1^{er} janvier 2019, 832 000 personnes ont 60 ans, dont 433 000 femmes. Au 1^{er} janvier 2070, selon le scénario central de projection de population de l'Insee, 904 000 personnes auront 60 ans, dont 454 000 femmes.

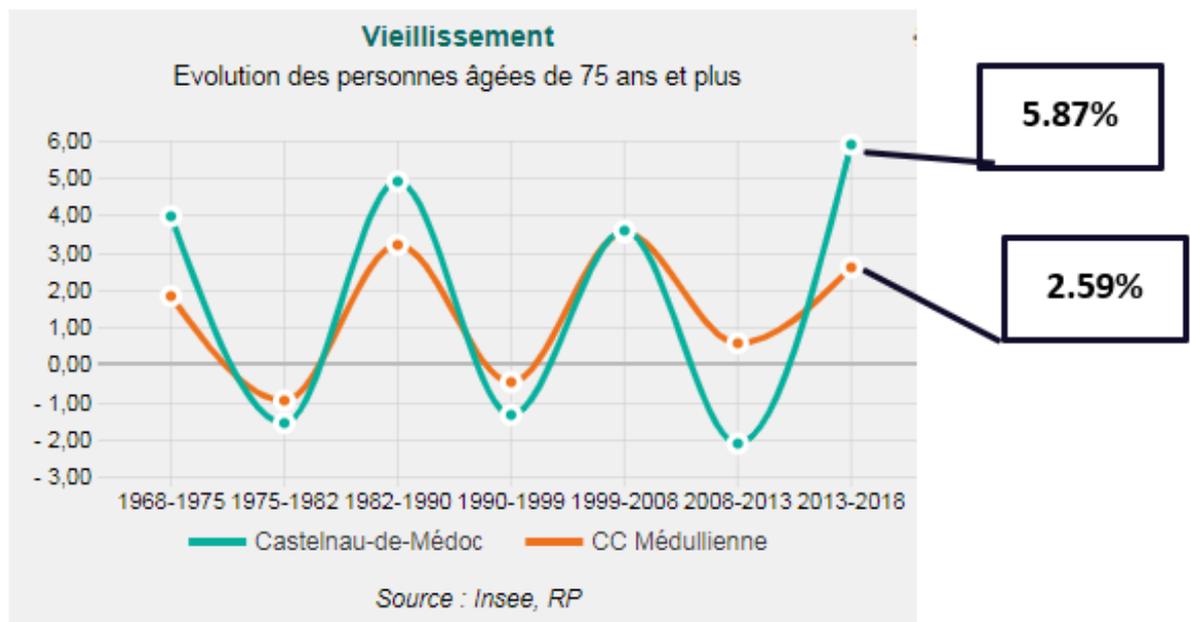
Champ > France métropolitaine et DROM.

Sources > Insee, estimations provisoires de population au 1^{er} janvier 2019 (résultats arrêtés fin 2019) ; Insee, projections de population 2013-2070.

Les personnes âgées et leur évolution sur Castelnau-de-Médoc (75 ans)



La part des 75 ans et plus augmente depuis 2013 sur Castelnau-de-Médoc alors que la tendance est à la stagnation sur la Communauté de Communes Médullienne.



2.2.2 L'isolement

- La part des personnes de 75 ans et plus vivant seules chez elle

Vivre seul à son domicile		
Quelle part des 75 ans et plus vit seule chez elle ? - Ensemble		
Indicateurs	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules (personnes)	99	449
Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (%)	35,6 ▼	39,5

Ensemble ▼

Source : Insee, RP - 2018

L'indicateur concernant les personnes qui vivent seules fait ressortir que le pourcentage de personnes vivant seules sur Castelnau-de-Médoc est inférieur à celui de la Communauté de Communes de Médullienne (- 3.9 points).

Besoins potentiels en maintien à domicile				
Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?				
	personnes		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Femmes	70	343	70,0	76,4
Hommes	30	106	30,0	23,6
Total	100	449	100,0	100,0

2008 2013 2018

Source : Insee, RP - 2018

Si l'on analyse cette population vivant seule sur Castelnau-de-Médoc, il est observable que ce sont des femmes qui sont majoritairement concernées (70%).

Les hommes sont quant à eux 30% à vivre seuls. La répartition pour la Communauté de Communes Médullienne suit sensiblement la même tendance.

Comparatif de territoire :

Nombre de personnes vivants seules par communes	Femmes	Hommes	Total en nombre de personnes
CASTELNAU-DE-MEDOC	70%	30%	100
LESPARRE MEDOC	80%	20%	310
SAINT LAURENT MEDOC	68.1%	31.9%	138
AVENSAN	50%	50%	50
CC MEDULLIENNE	76.4%	23.6%	449

Données 2018

- **Le besoin potentiel en maintien à domicile**

- **Les plus de 75 ans en 2008 et 2013 :**

Besoins potentiels en maintien à domicile 

Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?

	personnes		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Femmes	81	249	91,0	73,7
Hommes	8	89	9,0	26,3
Total	89	338	100,0	100,0

2008 2013 2018

Source : Insee, RP - 2008

Besoins potentiels en maintien à domicile

Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?

	personnes		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Femmes	91	328	91,0	77,2
Hommes	9	97	9,0	22,8
Total	100	425	100,0	100,0

2008 **2013** 2018

Source : Insee, RP - 2013

Besoins potentiels en maintien à domicile 

Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?

	personnes		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Femmes	70	343	70,0	76,4
Hommes	30	106	30,0	23,6
Total	100	449	100,0	100,0

2008 2013 **2018**

Source : Insee, RP - 2018

Concernant les personnes ayant des besoins potentiels en maintien à domicile, la progression est de +12.36% entre 2008 et 2013 et reste stable entre 2013 et 2018 avec 100 bénéficiaires potentiels.

Au niveau de la Communauté de Communes, la variation entre 2008 et 2013 est de +25.74% (87 bénéficiaires) et une progression de 5.65% entre 2013 et 2018 avec 24 bénéficiaires potentiels en plus.

2.2.3 La mobilité des séniors

Sur le territoire du Médoc il n'existe pas de solutions pour répondre aux problématiques de mobilité comme cela est le cas sur d'autres territoires (COBAN, Val de l'Eyre par exemple).

Les remontées terrain des agents font ressortir des besoins pour se rendre aux rendez-vous médicaux ou pour aller faire les courses.

La question de la mobilité des seniors sur Castelnau-de-Médoc pourrait trouver la solution dans le réseau de solidarité. Il existe un réseau de veille qui est en contact avec les personnes vulnérables et qui pourrait étendre son champ d'action.

2.2.4 Les Services et établissements à destination des personnes âgées

a) Le champ d'action de l'aide à domicile

En France, tout un chacun a accès à des prestations à domicile qui ouvrent droit aux bénéficiaires d'avantages fiscaux. Il existe ainsi des prestations à domicile proposées au plus grand nombre : les services à la personne.

Des services d'aide et d'accompagnement à domicile sont proposés plus spécifiquement à des publics vulnérables : les personnes âgées, les personnes handicapées ou les familles fragilisées. Ce sont les SAAD, les SSIAD, les SPASAD et les SPASAD "intégrés" Ces services permettent d'apporter à ces publics des prestations favorisant le maintien à domicile.

Selon le niveau de protections nécessaire à l'accompagnement de ces publics, les prestations peuvent relever de régimes juridiques différents : régime de l'autorisation, régime de l'agrément ou dans le cadre commun du régime général.

o Les services à la personne

Les Services À la Personne (SAP), définis dans le code du travail (Art. L. 7232-1), désignent des activités de garde d'enfants, de tâches ménagères ou familiales ou encore d'assistance aux personnes âgées ou handicapées quand elles sont exercées en mode mandataire. Ils visent à répondre au besoin croissant des familles d'être épaulées dans leur vie quotidienne.

Les particuliers qui ont recours à ces services peuvent être directement employeurs en choisissant ou non d'être accompagnés dans leurs démarches administratives par un service mandataire ou faire appel à un organisme ou une entreprise qui intervient comme prestataire.

Les services à la personne ouvrent droit à un certain nombre d'avantages fiscaux et sociaux, et peuvent être rémunérés au moyen du Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Le particulier qui a recours à un salarié à domicile dans le cadre des services à la personne peut utiliser, pour déclarer et rémunérer ce salarié, le dispositif du Chèque Emploi Service Universel (CESU) "déclaratif".

Il existe également un dispositif de (CESU) "préfinancé" qui permet de régler les services d'un organisme prestataire ou mandataire de services à la personne, ou d'une structure d'accueil d'un enfant, ou de rémunérer une assistante maternelle agréée ou un salarié employé par un particulier pour une activité entrant dans le champ des services à la personne.

o Les Services d'aide et d'accompagnement (SAAD)

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) désignent les organismes privés ou publics qui interviennent en qualité de prestataires, pour des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

Ils accompagnent notamment les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées ainsi que les familles fragilisées.

Le régime juridique des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) est modifié par la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Désormais tous les services intervenant auprès des publics fragiles au sens du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) - personnes âgées, personnes handicapées, familles en difficultés - relèvent du régime de l'autorisation délivrée par le président du conseil départemental.

Depuis le 30 décembre 2015, tous les services agréés relevant du droit d'option ont basculé automatiquement dans le régime de l'autorisation, sans habilitation à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale, pour une durée de 15 ans à compter de la date de leur dernier agrément.

Tous les services d'aide à domicile sont désormais soumis aux mêmes règles de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles et par le cahier des charges national annexé au décret n° 2016-502 du 22 avril 2016.

b) L'Aide à domicile sur Castelnau-de-Médoc

Plusieurs prestataires interviennent dans le cadre de l'Aide à Domicile sur la Commune de Castelnau-Médoc :



L'AAPAM

Les personnes bénéficiant du SAAD :

- En 2019 : 75
- En 2020 : 82
- En 2021 : 77
- De janvier à avril 2022 : 66

En 2021, 61% des bénéficiaires étaient des personnes âgées dépendantes et 27.5% des personnes en situation de handicap.



VITAME SERVICE

- 2019 : heures 6128.50 - Personnes : 73
- 2020 : heures 5169.75 - Personnes : 76
- 2021 : heures 4546.00 - Personnes : 73
- 2022 : heures 2856.50 - Personnes : 66

Les personnes bénéficiant de ces services sont plus des femmes que des hommes et ont en moyenne entre 70 et 90 ans.

Les personnes bénéficiant de l'APA sont essentiellement des personnes ayant des troubles moteurs et cognitifs légers entraînant de l'aide pour l'entretien du cadre de vie, de la préparation de repas ou de l'accompagnement aux courses.

Ce prestataire propose également un service de livraison de repas à domicile ainsi qu'un service jardinage.

Sur Castelnau-de-Médoc, les soins infirmiers sont gérés par le SSIAD de Sainte Hélène (Pavillon de la Mutualité) , soit 4 patients suivis par le SSIAD.



Voici la liste des personnes chez qui AIDE@VENIR intervient dans le cadre de l'aide à domicile :

- Madame - 1 - dans le cadre l'APA GIR 4 (2022)
- Monsieur - 2 - dans le cadre de la PCH (2021)
- Madame - 3 - dans le cadre l'APA GIR 4 (2020)
- Madame - 4 - dans la cadre l'APA GIR 4 (2020)
- Monsieur - 5 - dans le cadre de l'APA GIR 4 (2020)
- Madame - 6 - dans le cadre de la CARSAT (2020)

c) Etablissements d'hébergement à destination des personnes âgées

o Les résidences autonomie

Les **résidences autonomie** sont des ensembles de logements pour les personnes âgées, associés à des services collectifs, souvent construites à proximité des commerces, des transports et des services. Elles sont majoritairement gérées par des structures publiques ou à but non lucratif. Le coût du logement y est modéré.

Il y a eu un projet de résidence autonomie qui n'a pas pu aboutir à cause de la réglementation départementale. Un projet de résidence intergénérationnelle est en cours avec le bailleur social AQUITANIS.

o Les EHPAD

Par définition, l'**EHPAD** est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il peut donc accueillir des aînés autonomes ou en perte d'autonomie physique ou psychique, dans un cadre de vie sécurisé.

Véritable lieu de vie, cette résidence médicalisée offre un accompagnement complet, à la fois social et médical.

Y interviennent un personnel soignant attentif et une équipe d'animation cherchant à stimuler les facultés des résidents. La tarification des EHPAD reflète les différents domaines de prise en charge assurés par l'établissement.

Sur Castelnau-de-Médoc, il existe un EHPAD public de 80 lits actuellement en réhabilitation avec un projet d'extension. Cet établissement ne propose pas d'accueil temporaire.

o Autres solutions

Une solution de colocation seniors est en place sur Castelnau-de-Médoc. Nos échanges avec Madame BRU, la responsable de cette colocation, ont confirmé que l'accueil de 2 personnes facilite davantage le fonctionnement que le schéma d'une personne accueillant une autre personne.

La clé de la réussite de ce dispositif est basée sur le respect des besoins de la personne plutôt qu'une stimulation excessive avec des activités forcées.

Ce modèle est étudié dans d'autres localités car il présente de nombreux avantages.

2.2.5 La dépendance

- **Le soutien à l'autonomie des personnes âgées et son financement**

Plusieurs aides peuvent être attribuées aux personnes âgées en perte d'autonomie. Toutes ne relevant pas systématiquement de l'aide sociale départementale aux personnes âgées au sens strict.

Au niveau national l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) bénéficie à 7,6 % de la population âgée de 60 ans ou plus. Cette part est très fortement liée à l'âge : elle concerne en effet 0,5 % des moins de 65 ans contre 67,6 % des 95 ans ou plus.

Toujours au niveau national, l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) s'adresse à moins de 1 % des 60 ans ou plus. Cette proportion atteint un maximum de 5,6 % parmi les personnes âgées de 95 ans ou plus.

Enfin, au niveau national l'aide-ménagère bénéficie à des effectifs beaucoup plus réduits (0,1 % de la population âgée de 60 ans ou plus), et ce à tous les âges.

- **Les Bénéficiaires de l'APA**

Nous présentons ci-dessous les informations concernant les bénéficiaires de l'APA. Ces données communiquées par le Conseil Départemental de la Gironde concernent 3 années : 2018, 2019 et 2020.

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :

	2019	2020	2021
APA à domicile	60	59	61
APA en établissement	45	39	30

Source CD33

Répartition par âge des bénéficiaires APA

	2019	2020	2021
De 60 à 74 ans	14	12	17
De 75 à 85 ans	35	36	33
Plus de 85 ans	56	50	41

Sources CD33

Répartition hommes / femmes

	2019	2020	2021
Femmes	77	76	71
Hommes	28	22	20

Sources CD33

Répartition APA selon grille GIR

	2019	2020	2021
Bénéficiaires APA GIR 1	NC	NC	NC
Bénéficiaires APA GIR 2	31	25	NC
Bénéficiaires APA GIR 3	NC	NC	18
Bénéficiaires APA GIR 4	44	46	536

Sources CD 33

La grille AGGIR est l'outil de référence national Français pour évaluer le degré de dépendance des personnes âgées.

La mesure de la perte d'autonomie permet de situer la personne selon son niveau de dépendance, appelé GIR pour Groupes Iso Ressources.

Il existe six GIR classés de 1 à 6.

- Le niveau 1, ou GIR 1 correspond à une perte d'autonomie totale.
- À l'opposé, le GIR 6, ou niveau 6, correspondant à une parfaite autonomie.

Répartition par âge des bénéficiaires APA à domicile

	2019	2020	2021
De 60 à 74 ans	7	5	11
De 75 à 85 ans	23	26	28
Plus de 85 ans	30	28	22

Sources CD33

Répartition hommes / femmes à domicile

	2019	2020	2021
Femmes	43	46	46
Hommes	17	13	15

Sources CD33

Répartition APA selon grille GIR à domicile

	2019	2020	2021
Bénéficiaires APA GIR 1	NC	NC	NC
Bénéficiaires APA GIR 2	15	15	NC
Bénéficiaires APA GIR 3	NC	NC	8
Bénéficiaires APA GIR 4	30	31	43

Sources CD 33

Répartition par âge des bénéficiaires APA en établissement

	2019	2020	2021
De 60 à 74 ans	7	7	6
De 75 à 85 ans	12	10	5
Plus de 85 ans	26	22	19

Sources CD33

Répartition hommes / femmes bénéficiaire APA en établissement

	2019	2020	2021
Femmes	34	30	25
Hommes	11	9	5

Sources CD33

Répartition APA selon grille GIR en établissement

	2019	2020	2021
Bénéficiaires APA GIR 1	NC	NC	NC
Bénéficiaires APA GIR 2	16	NC	NC
Bénéficiaires APA GIR 3	NC	12	10
Bénéficiaires APA GIR 4	14	15	10

Sources CD 33

- **Les projections de la dépendance à 2030 et 2050**

Projections entre les 3 lieux de vie (en EHPAD, en résidence autonomie, en ménage ordinaire)

Tableau 1 - Projection du nombre de seniors entre les trois lieux de vie entre 2019 et 2050, à politique publique de maintien à domicile inchangée (scénario 1)

Hypothèses d'évolution de la dépendance	Nombre de seniors en 2019	Nombre de seniors en 2030	Nombre de seniors en 2050	Différence 2019-2030	Différence 2019-2050
Seniors en Ehpads et assimilés					
Optimiste	611 000	664 000	782 000	53 000	171 000
Intermédiaire	611 000	719 000	930 000	108 000	319 000
Pessimiste	611 000	752 000	1 034 000	141 000	423 000
Seniors en résidence autonomie					
Optimiste	104 000	137 000	180 000	33 000	77 000
Intermédiaire	104 000	137 000	181 000	33 000	77 000
Pessimiste	104 000	137 000	181 000	34 000	78 000
Seniors en ménage ordinaire					
Optimiste	16 723 000	19 976 000	23 313 000	3 253 000	6 590 000
Intermédiaire	16 723 000	19 920 000	23 164 000	3 197 000	6 441 000
Pessimiste	16 723 000	19 887 000	23 059 000	3 164 000	6 336 000

Note • Hypothèses d'évolution de la dépendance : optimiste : tous les gains d'espérance de vie se font en situation de vie autonome (GIR 5-6). Pessimiste : tous les gains d'espérance de vie se font en situation de dépendance modérée (GIR 3-4). Intermédiaire : la part de l'espérance de vie en perte d'autonomie modérée dans l'espérance de vie totale reste constante. Dans les trois hypothèses, la durée de vie moyenne en situation de dépendance sévère (GIR 1-2) reste constante au cours du temps.

Lecture • En 2030, selon une hypothèse optimiste d'évolution de la dépendance et à politique de maintien à domicile inchangée, 664 000 seniors vivront en Ehpads et assimilés.

Champ • France, hors Mayotte.

Source • DREES, modèle LVIA.

2.2.6 Les données CARSAT

Score moyen de la fragilité sociale des retraités du Régime Général

	Score moyen de la fragilité sociale des retraités du régime général	
	Castelnau-de-Médoc	Aquitaine
<u>Population totale de 55 ans et plus</u>	3,35	3,52
<u>55 à 79 ans</u>	2,36	2,51
<u>80 ans et plus</u>	3,48	3,26

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

Source : Carsat/CGSS - 2020

Concernant le score moyen de fragilité sociale*, il est observable pour les retraités du régime général que le score moyen des habitants de Castelnau-de-Médoc est de 2.35 pour les 55 ans et plus (en dessous des indicateurs de l'Aquitaine qui est à 3.52).

En revanche le score pour les 80 ans et plus est légèrement supérieur aux données de l'Aquitaine.

* Est identifié sur le champ de la prévention des risques du vieillissement un diagnostic territorial de la fragilité sociale au travers d'un indicateur composite en vue d'aider au pilotage des missions de l'Inter régime (MSA-Carsat).

Ainsi, trois types de territoires prioritaires d'intervention sont identifiés en fonction de la tranche d'âge des retraités :

- Les territoires prioritaires relatifs aux retraités de 55 à 79 ans en vue de conduire des actions collectives de prévention des risques du vieillissement
- Les territoires prioritaires relatifs aux retraités de 80 ans et plus sur le champ de l'accompagnement individualisé
- Les territoires prioritaires relatifs aux retraités de 55 ans et plus.

Accès aux droits

Toute population

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc	Aquitaine
% des bénéf. d'une pension d'invalidité (%)	1,45 ▲	1,02
% des bénéf. de la CSS non participative (%)	3,45 ▼	6,84
Nb de bénéf. de la CSS non participative	155	221 032
% des bénéf. de la CSS participative (%)	0,87 ▼	2,12
Nb de bénéf. de la CSS participative	39	68 654
% des bénéf. de l'ALD (%)	18,20	18,02
Nb de bénéf. de l'ALD	817	582 605

Toute population ▼

Source : CNAM SIAM ERASME - 2020

Il est observable que sur Castelnau-de-Médoc, 1.45% de la population est bénéficiaire d'une pension d'invalidité.

A noter aussi que 155 personnes sont bénéficiaires de la Couverture Santé Solidaire non participative et que 39 personnes sont bénéficiaires de la Couverture Santé Solidaire.

De plus, 817 personnes sont bénéficiaires d'une Affection de Longue Durée (ALD) sur Castelnau-de-Médoc.

2.3 HANDICAP - HÉBERGEMENT - EMPLOI

Plus de huit personnes sur dix sont favorables à une solidarité renforcée envers les personnes handicapées.

En 2019, plus de la moitié des Français (53 %) estime que la société se donne les moyens d'intégrer les personnes handicapées, une part qui augmente de 8 points par rapport à 2018.

Cette opinion est un peu plus partagée par les hommes (57 %). Par ailleurs, plus les personnes interrogées sont âgées, moins elles sont d'accord avec cette assertion : 62 % des jeunes adultes de 18 à 24 ans le sont, contre seulement 49 % des 50 ans ou plus.

Enfin, parmi les personnes se déclarant limitées depuis au moins six mois dans les activités que les gens font habituellement, 45 % considèrent que la société se donne les moyens d'intégrer les personnes handicapées.

2.3.1 Les bénéficiaires

Les personnes handicapées hébergées en établissement

Personnes handicapées hébergées en établissement	2019	2020	2021
50 ans et moins	7	8	7
Plus de 50 ans	17	15	19

Sources CD33

Les bénéficiaires de l'AEEH

Bénéficiaires de l'AEEH	2019	2020	2021
De 0 à 5 ans	NC	NC	NC
De 6 à 12 ans	11	10	14
Plus de 12 ans	NC	NC	5

Sources CD33

Les bénéficiaires de l'AAH

Bénéficiaires de l'AAH	2020
Nombre d'allocataires : Allocation d'Adulte Handicapé	54
Personnes couvertes par l'AAH	77
Nombre d'enfants couverts par l'AAH	13
Part des allocataires percevant l'AAH	6%

Sources CAF33 2020

Les bénéficiaires de la PCH

Bénéficiaires de la PCH	2019	2020	2021
50 ans et moins	7	8	7
51 ans et plus	17	15	19
TOTAL	24	23	26

Sources CD33

La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière versée par le département. Elle permet de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie. La PCH comprend 5 formes d'aides (humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, animalière). Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge, des ressources et de la résidence. La PCH est attribuée à vie si l'état de santé ne peut pas s'améliorer.

2.3.2 L'Accueil et l'hébergement des personnes en situation de handicap

Les Instituts Médico- Éducatifs (IME) ont comme missions :

- L'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant
- Les soins et les rééducations
- La surveillance médicale régulière, générale, ainsi que celle de la déficience et des situations de handicap

Il existe un IME sur Saint-Laurent-Médoc, géré par l'ADAPEI.

L'IME du Médoc est un établissement médico-social qui accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans, nécessitant une éducation spécialisée.

En fonction des besoins de chacun, l'IME propose des prestations éducatives, pédagogiques, thérapeutiques et d'intégration sociale. Selon l'âge et les besoins des enfants, différents types de parcours peuvent lui être proposés.

L'IME propose aussi un internat de semaine, outil éducatif, permettant de travailler des objectifs déclinés dans le projet personnalisé des jeunes.

Prestations :

- Parcours scolarisation pour des jeunes de 6 et 12 ans proposant des modalités de scolarisation interne ou externe à l'établissement.
- Parcours Initiation au Travail et Insertion Sociale pour des jeunes de 12 et 20 ans pour qui une scolarité en interne peut être proposée ainsi que l'accompagnement à la construction d'un projet d'initiation au travail et d'insertion sociale.
- Parcours de professionnalisation pour des jeunes de 14 et 20 ans dont l'objectif est d'accéder au milieu du travail protégé ou ordinaire.
- Parcours éducation structurée pour des jeunes de 6 et 20 ans proposant un plateau technique spécifique au profil TSA et ou grands déficitaires.

2.3.3 L'emploi des personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent travailler dans le cadre du travail adapté. Cela peut se réaliser dans 2 types d'établissements :

- **L'ESAT DE VILLAMBIS : CISSAC MEDOC**

Cet ESAT est ouvert depuis 1979 et accueille 100 travailleurs en situation de handicap. Il est situé dans la ville de Cissac-Médoc et propose les services suivants : production de vins, bières et spiritueux ; assemblage d'articles et sous-ensembles ; blanchisserie ; création d'espaces verts ; entretien d'espaces verts ; floriculture ; production de plantes ; pépinières.

- **Les Entreprises Adaptées**

Les Etablissements ou Services d'Aide par le Travail sont des établissements médico-sociaux dont le personnel handicapé a une capacité réduite au travail.

Il n'y a pas d'Entreprise Adaptée sur le territoire.

3.1 LE LOGEMENT ET L'HABITAT

Le Schéma de Cohérence Territoriale ou SCOT est un document d'urbanisme écrit soumis aux lois régissant les objectifs généraux d'aménagement du Territoire.

Il est le projet d'aménagement et de développement d'un territoire à l'horizon 2033, c'est un véritable cadre de référence politique du « Vivre Ensemble »

Les grands axes suivants visent l'ensemble du territoire du SMERSCoT 2033 :

« Habiter, travailler »

Sont abordées les fonctions du territoire qui concourent au bien-être et à la prospérité de ses habitants.

« Faire de l'accueil de populations nouvelles un levier de transformation »

Cela prend acte de l'inéluctable croissance de la population, bien que celle-ci soit inégalement répartie sur le territoire. Par voie de conséquence, cette orientation est détaillée en termes d'habitat, d'équipements de société et d'économie résidentielle. Mais, loin d'être un fardeau, ce mouvement est la clef de la transformation positive du territoire.

« Favoriser une économie innovante et en recherche d'autonomie »

Elle prend appui sur les points forts, de très haut niveau, de l'économie médocaine, pour rechercher un tissu d'activité diminuant la dépendance à la métropole bordelaise. La définition d'un modèle énergétique soutenable est à mettre en lien avec ce mode de développement économique innovant.

Les objectifs de remise sur le marché des logements vacants :

OBJECTIFS DE REMISE SUR LE MARCHÉ DES LOGEMENTS VACANTS

Objectifs de remise sur le marché de logements vacants	Logements vacants 2014 <i>(insee 2014)</i>	Taux de vacance 2014 <i>(insee 2014)</i>	Logements vacants 2036 à taux constant	Objectifs de réduction de la vacance	LV à remettre sur le marché sur 2020-2036
Médullienne	492	5,2%	763	- 0,5 point	80
Médoc Cœur de Presqu'île	2060	13,0%	2821	- 4,5point	720
Total SMERSCOT	2 552	10,1%	3584	- 3 points	800

OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS PAR EPCI ET PAR GISEMENTS

Objectifs annuels moyens de production de logements par territoires et gisements	2020-2028			2028-2036		
	Production annuelle 2020 - 2028	Recyclage logements vacants (minimum)	Constructions neuves (maximum)	Production annuelle 2028 - 2036	Recyclage logements vacants (minimum)	Constructions neuves (maximum)
Médullienne	251	5	246	217	5	212
Médoc Cœur de Presqu'île	251	45	206	294	45	249
Total SMERSCOT	502	50	452	511	50	461

3.1.1 Les catégories de logements

Le parc immobilier sur Castelnau-de-Médoc se présente comme ci-contre : les résidences principales représentent 93.1% du parc immobilier, les résidences secondaires 1.8% et les logements vacants 5.2%.

Indicateurs	Logement	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
<u>Nombre de logements</u>	2 178	10 437
<u>Part des résidences principales (%)</u>	93,1	82,8
<u>Part des rés. secondaires (yc log. occasionnels) (%)</u>	1,7	11,9
<u>Part des logements vacants (%)</u>	5,2	5,3

1968 1975 1982 1990 1999 2008 2013 **2019**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2019

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	1 649	100,0	1 830	100,0	2 178	100,0
Résidences principales	1 540	93,4	1 663	90,9	2 028	93,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	16	1,0	23	1,2	37	1,7
Logements vacants	93	5,6	144	7,9	113	5,2
<i>Maisons</i>	1 339	81,2	1 465	80,1	1 780	81,7
<i>Appartements</i>	294	17,9	360	19,7	392	18,0

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Entre 2008 et 2019, l'augmentation du parc en résidences principales se chiffre à +529 logements, le nombre de logements vacants a augmenté de +20 logements.

La répartition entre les maisons et les appartements est respectivement de 81.7% et 18%.

- **Taxe sur les logements vacants (pour les propriétaires)**

La date limite de paiement de la Taxe sur les Logements Vacants (TLV) et de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) est fixée au 15 décembre 2021.

Dans certaines communes, vous devez payer une taxe sur le logement vacant si vous êtes propriétaire d'un logement inoccupé depuis au moins un an.

Si ce logement est situé en zone tendue, vous êtes soumis à la Taxe sur les Logements Vacants (TLV).

Si votre logement ne se trouve pas en zone tendue, vous pouvez être soumis à la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV). Cette taxe est votée par la commune ou les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Ces taxes touchent les logements disposant d'un confort minimum (eau courante, installation électrique, équipements sanitaires...) mais vides de meubles, ou avec un mobilier insuffisant pour en permettre l'habitation.

- ✓ **Taxe sur les Logements Vacants (TLV)**

Elle est à régler pour les logements vacants depuis au moins un an au 1^{er} janvier de l'année d'imposition (un logement vacant au 1^{er} janvier 2021 est imposable en 2021 dès lors qu'il est vacant depuis au moins le 1^{er} janvier 2020). Ces logements sont situés en zone tendue, c'est-à-dire dans une zone d'urbanisation continue de plus de 50 000 habitants où existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements, entraînant des difficultés sérieuses d'accès au logement sur l'ensemble du parc résidentiel existant. La liste des communes est fixée par décret.

La base d'imposition correspond à la valeur locative du logement, le taux appliqué variant en fonction de la durée de vacance du logement (12,5 % la 1^{re} année où le logement est imposable, 25 % à compter de la 2^e année).

- ✓ **Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV)**

Elle est due pour les logements vacants depuis au moins 2 ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition (un logement vacant au 1^{er} janvier 2021 est imposable en 2021 dès lors qu'il est vacant depuis au moins le 1^{er} janvier 2019). Les logements soumis à cette taxe se trouvent dans les communes ayant mis en place la THLV (communes pour lesquelles la TLV ne s'applique pas).

La taxe est calculée à partir de la valeur locative de l'habitation qui est la même que celle retenue pour la taxe d'habitation.

- **Les principes du Plan de lutte contre les logements vacants**

Le Plan national de lutte contre les logements vacants a pour objectif la remise sur le marché des logements durablement vacants en développant également les solutions incitatives.

Il vise également à favoriser la **mobilisation d'autres types de logements et locaux vacants (parc public, transformation de bureaux en logements, solutions d'urbanisme transitoire)** dans les territoires les plus tendus au profit du développement d'une offre de logement pérenne.

Le **plan national de lutte contre les logements vacants s'articule autour de 5 axes complémentaires** ayant pour objectif de déployer les **outils et la coordination** nécessaires à chaque territoire en vue de la **remise en location du plus grand nombre de logements et locaux vacants**.

Afin de permettre un déploiement accéléré sur des territoires pilotes, **un appel à candidatures est lancé chaque année** à l'issu duquel une dizaine de collectivités volontaires seront retenues pour **bénéficier d'un accompagnement ciblé et spécifique**.

La vulnérabilité énergétique des ménages liée à leur logement :

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	1 540	100,0	1 663	100,0	2 028	100,0
<i>Salle de bain avec baignoire ou douche</i>	1 501	97,4	1 631	98,0	1 923	94,8
<i>Chauffage central collectif</i>	13	0,9	18	1,1	15	0,7
<i>Chauffage central individuel</i>	785	51,0	712	42,8	872	43,0
<i>Chauffage individuel "tout électrique"</i>	561	36,4	766	46,1	924	45,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Nous avons souhaité dans cette analyse ABS inclure les modes de chauffage pour que les élus apprécient l'opportunité d'orienter les aides facultatives concernant les aides à l'énergie.

Les diagnostics réalisés par SLIME 33 :

Le Département propose, avec son dispositif SLIME 33, de **repérer et d'accompagner les propriétaires et locataires en situation de précarité énergétique**. Le SLIME 33 est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2020 sur tout le territoire girondin hors Métropole (Bordeaux Métropole animant sur son territoire son propre SLIME intitulé « Mon énergie Bordeaux Métropole »).

Ce service public a été d'autant plus utile en 2020 du fait de la crise sanitaire et des confinements en période froide, confinements vécus comme une double peine pour des ménages vivant dans des logements très difficiles à chauffer et souvent indécents.

Malgré la crise sanitaire le SLIME 33 a pu accompagner **711 ménages en 2020** vers les solutions les plus adaptées à leur situation.

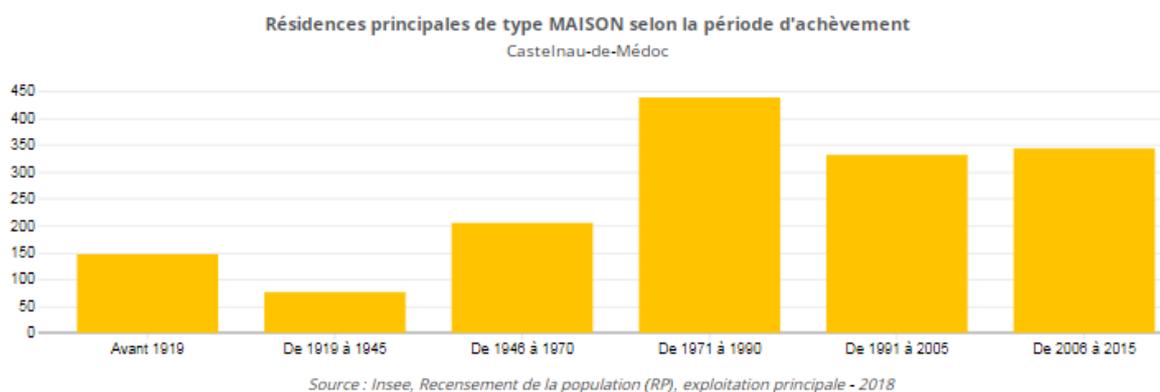
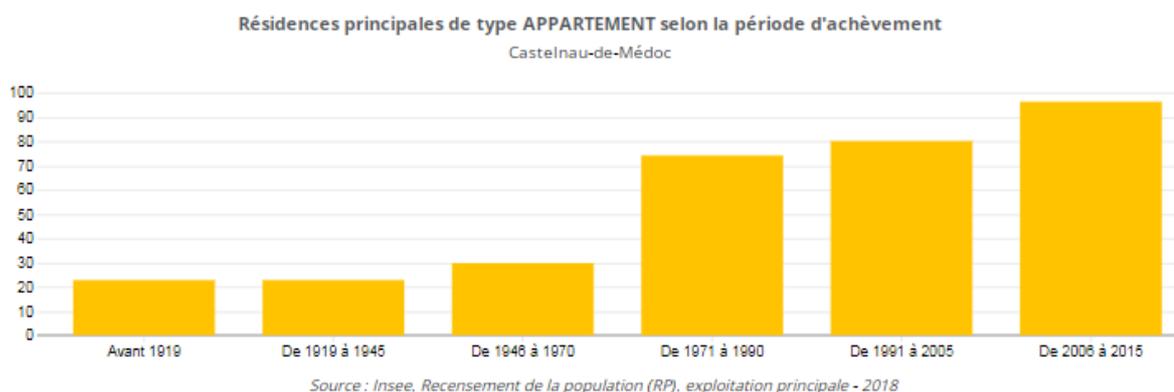
Sur Castelnau-de-Médoc SLIME 33 a réalisé **12 visites** depuis la mise en place du dispositif.

3.1.2 Les résidences principales

	2008		2013		2019		Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Ensemble	1 540	100,0	1 663	100,0	2 028	100,0	4 689	13,0
Propriétaire	1 003	65,2	1 078	64,8	1 342	66,1	3 267	16,5
Locataire	502	32,6	550	33,0	646	31,8	1 344	6,0
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	<i>81</i>	<i>5,2</i>	<i>71</i>	<i>4,2</i>	<i>132</i>	<i>6,5</i>	<i>286</i>	<i>10,4</i>
Logé gratuitement	34	2,2	36	2,2	41	2,0	79	10,0

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

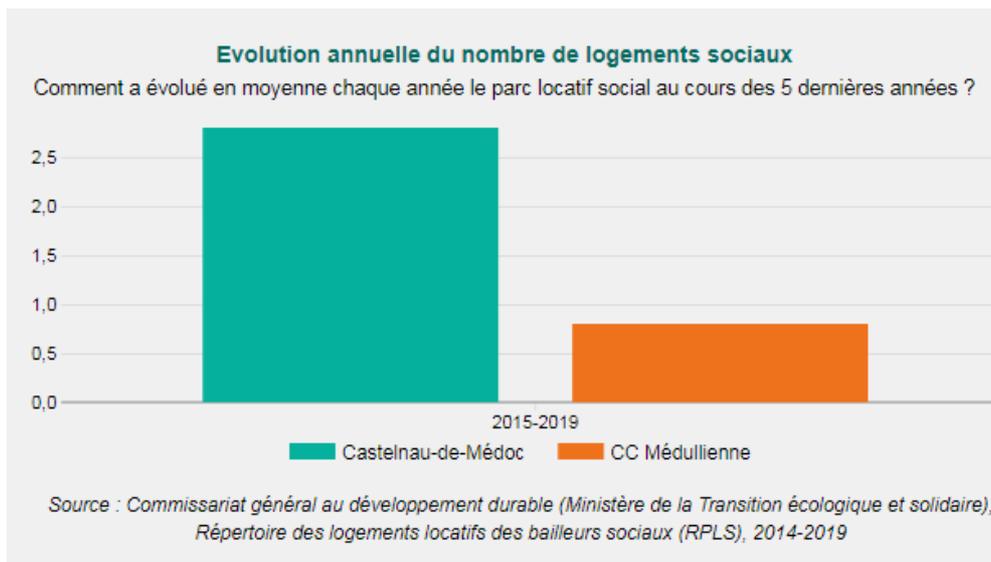
La répartition entre les **propriétaires est de 1342 logements** et les **locataires 646 logements dont 132 en logement social**. Le parc en logement social connaît une hausse de + **62.96%** entre 2008 et 2019.



Sur les 2 graphiques il est possible d'apprécier la répartition du bâti en fonction du type de logement et des périodes de construction. Pour les constructions de maisons il est observable une augmentation régulière entre 1971 et 2015.

Pour la construction de maisons c'est la période entre 1971 et 1990 qui a vu le plus grand nombre de constructions. Depuis 1991 les réalisations sont moins conséquent qu'entre 1971 et 1990 mais néanmoins supérieures à la période antérieure à 1971.

3.2 LES LOGEMENTS SOCIAUX



En Gironde, le parc locatif social représente **90 000 logements**. Le Département joue un rôle pilote en matière d’habitat. Il contribue chaque année au développement de l’offre locative sur l’ensemble du territoire girondin avec la construction en moyenne de **5 000 logements**.

Dans un territoire qui gagne **18 000 habitants chaque année**, sachant que 70% des Girondins peuvent prétendre à un logement social, l’accès à un logement est un enjeu fondamental.

- **Nombre de bailleurs sur Castelnau-de-Médoc**

Nombre de logement à Castelnau-de-Médoc

Intitulé de l'organisme	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2020	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2020
O.P.H. GIRONDE HABITAT	116	26

116 logements sociaux sont recensés suivant la source avec 26 attributions en 2020. Ces 116 logements sociaux sont repartis en 7 résidences avec principalement des T3/T4 et T6.

Il est recensé plus de 600 demandes de logements sociaux sur Castelnau-de-Médoc.

- **Projets en cours d'implantation**

De plus, **105 nouveaux logements** sont en projet ils sont répartis sur 5 nouvelles résidences, avec l'arrivée de nouveaux bailleurs sociaux (Enéal, La Clairsienne, Aquitanis).

Les échanges avec nos interlocuteurs sur le logement et l'habitat :

- Le Plan Local d'Urbanisme a été révisé en 2019

- Modification prévue prochainement pour appréhender les risques d'inondation (20 et 21 mai 2020) et des données sur la biodiversité (atlas bio diversité)

- Le projet est d'éviter l'étalement urbain et redynamiser le centre-bourg, d'urbaniser les dents creuses (déjà construites)

- Logements sociaux : un pourcentage de logements sociaux macro-lots par les aménageurs, principalement avec Gironde Habitant. Pas de loi SRU*

- Pas de PLUI** : cela est motivé par rapport à la production de logements pour une plus grande mixité de logements (petits logements en locatif abordable)

- Construction de logements pour les seniors (une demande importante pour les personnes ne pouvant rester dans leur grande maison)

- Projet de résidence sociale à vocation seniors, c'est un projet pour du locatif intégré

- Réhabilitation de logements dans le but de réduire la vacance (pas importante) et réduire le mal-logement (en cours une vingtaine de dossiers de mal-logement)

- Etude d'ilots en centre-ville

- Etablissement foncier pourrait acheter les bâtiments et lancer un projet : il y a une volonté de freiner l'étalement urbain

L'évolution des installations entre 2019 et 2020 :

Attributions de permis de construire :

- 2019 : 84 permis construire, 87 déclarations préalables, 5 permis d'aménager
- 2020 : 100 permis de construire, 101 déclarations préalables, 3 permis d'aménager
- 2021 : 156 permis de construire, 137 déclarations préalables, 5 permis d'aménager

Ce qui fonctionne plutôt bien au niveau du logement :

Il existe une bonne maîtrise des zones qui s'urbanisent. Une bonne relation, des échanges réguliers avec les aménageurs ainsi qu'une volonté partagée entre les aménageurs et la municipalité permettant une meilleure maîtrise, une harmonisation esthétique et une réponse environnementale.

De plus, cela favorise les contrôles d'urbanisation.

Toutefois, il est important de noter qu'il existe sur la commune de plus en plus de division foncière des parcelles privées pour aller vers des plus petits espaces (entre 300 et 450 m²).

Ce fait engendre donc des problématiques de stationnement sur la voie publique, des conflits de voisinage plus présents, des problèmes d'assainissement.

Le « village de Castelnau-de-Médoc » devient petit à petit une ville avec toutes les conséquences d'aménagement (assainissement, voirie, bourg, écoles, etc.) que cela engendre (= densification de la Commune).

*La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) a été pensée en 2000 pour modifier et améliorer le droit de l'urbanisme et du logement en France. Ainsi, chaque ville est désormais obligée de compter au moins 20 % de logements sociaux, dans le but de développer une plus grande solidarité.

**Lorsqu'il est le fruit d'une concertation et d'un travail à l'échelle de plusieurs communes, le PLU devient PLUi. Le PLUi est le document d'urbanisme de référence pour un groupement de communes (EPCI) et permet de coucher sur papier une vision pour tout un territoire.

3.3 LES AIDES AU LOGEMENT

- **Les Allocataires CAF**

Pour la Commune de Castelnau-de-Médoc, les données sur les bénéficiaires de l'aide au logement sont les suivantes :

Données logement CAF 2020	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Nombre d'allocataires d'aide au logement étudiants	261	689
Nombre d'allocataires d'aide au logement hors étudiants locataires dans le parc privé	138	405
Nombre d'allocataires d'aide au logement hors étudiants locataires dans le parc public	73	144
Nombre d'allocataires d'aide au logement hors étudiants accédants à la propriété	33	121
Nombre d'allocataires d'aide au logement hors étudiants autres	17	19
Part des locataires parmi les bénéficiaires d'AL	81%	80%
Part des propriétaires parmi les bénéficiaires de l'AL	13%	18%
Part des locataires du parc public parmi les locataires	28%	21%
Part des locataires du parc privé parmi les locataires	53%	59%

4.1 L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

4.1.1 La concentration d'emplois

L'indicateur de concentration d'emploi* est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs* ayant un emploi et résidant dans la zone.

Lorsque cet indicateur est supérieur à 100, cela signifie que la commune fait venir quotidiennement sur son territoire, un nombre important d'actifs qui n'y vivent pas.

Emploi et activité 

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Nombre d'emplois dans la zone	1 153	4 569
Actifs en emploi résidant dans la zone	2 155	10 045
Indicateur de concentration d'emploi	53,5	45,5
Taux d'activité des 15 ans ou plus (%)	63,5	65,5

2008 2013 **2019**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, lieu de travail - 2019

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Le nombre d'emplois dans la zone d'emploi est de **1 153 emplois**. Sur cette zone d'emploi, 2 155 personnes y résident et l'indicateur de concentration d'emploi est de 53.5.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

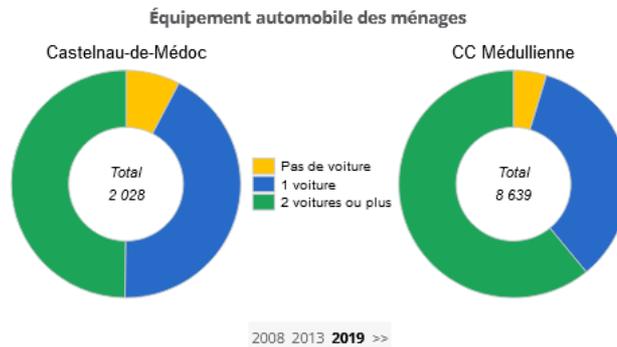
	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone et travaillent dans la commune de résidence	354	1 752	16,4	17,4
Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone et travaillent dans une autre commune	1 801	8 291	83,6	82,6
Total	2 155	10 042	100,0	100,0

2008 2013 **2019**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

On dénombre 354 personnes qui travaillent et résident dans la zone d'emploi (baisse constante depuis 2008) et 83.6%, soit 1 801 personnes, travaillent en dehors de la zone d'emploi de Castelnau.

4.1.2 La mobilité des salariés sur Castelnau-de-Médoc



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

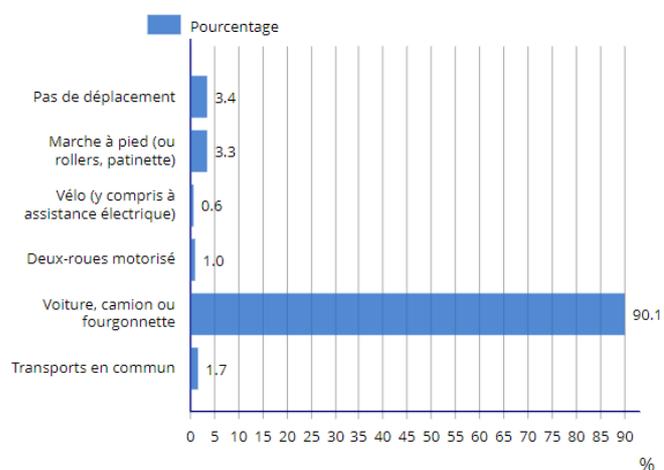
Il est observable que **1873 ménages ont au moins un véhicule**, avec une évolution positive de +34% entre 2008 et 2019.

Équipement automobile des ménages

Indicateurs	Castelnau-de-Médoc		CC Médullienne	
	Valeur	Évol. 2008-2019	Valeur	Évol. 2008-2019
Au moins un emplacement réservé au stationnement	1 422	31,7 %	6 716	33,6 %
Au moins une voiture	1 873	34,0 %	8 237	34,0 %
Ensemble	2 028	31,7 %	8 639	31,7 %

2008 2013 2019

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019



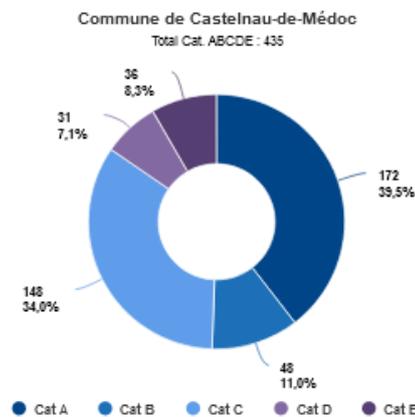
4.2 LE CHÔMAGE SUR CASTELNAU-DE-MEDOC



Données Pôle Emploi juin 2022

368 demandeurs d'emploi sont recensés sur Castelnau-de-Médoc, une baisse de -9.4% est à constater sur 1 an.

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie

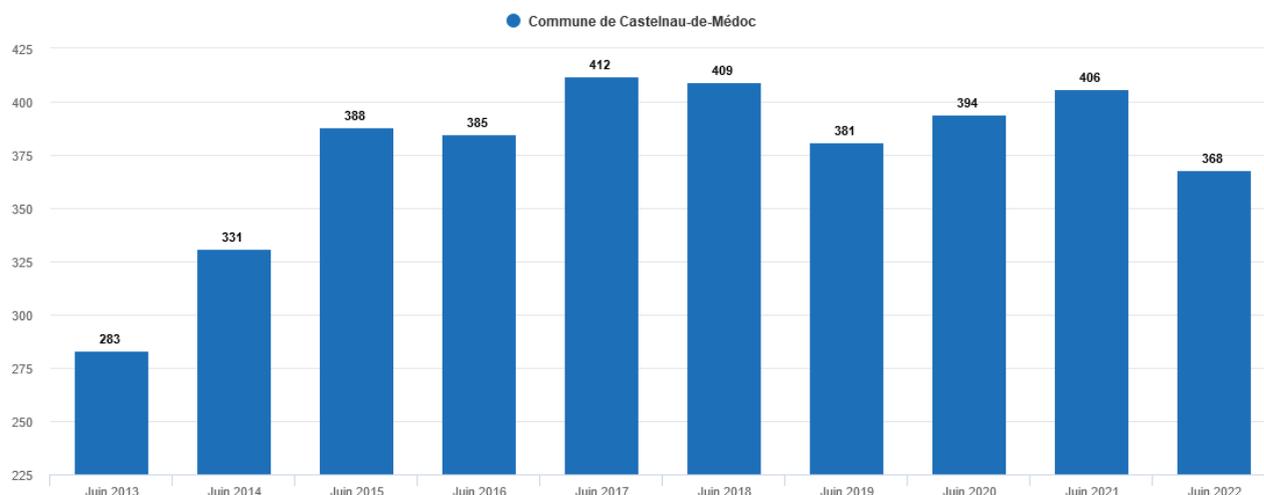


Le graphique ci-dessus présente la répartition des différentes catégories. Nous allons nous concentrer principalement sur les demandeurs d'emploi de Catégorie A, qui représentent 48.3% des demandeurs d'emploi.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en Convention de Reclassement Personnalisé (CRP), en Contrat de Transition Professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi cat ABC sur les 10 dernières années

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi cat. ABC sur les 10 dernières années



Sur le tableau ci-dessus, il est observable que le pourcentage de chômage a connu un **pic en 2017** et que depuis le nombre de demandeurs d'emploi varie entre 368 et 409.

La baisse de demandeurs d'emploi entre 2020 et 2021 est conforme aux données nationales et à celles des communes du département. Nous allons analyser plus en profondeur les profils de demandeurs d'emploi sur Castelnau-de-Médoc en prenant des éléments factuels comme :

- Le sexe du demandeur d'emploi
- Son âge
- Son antériorité comme demandeur d'emploi
- Son niveau d'étude
- Son statut de Bénéficiaires du Revenu de solidarité Active (BRSA) ou non
- Sa mobilité
- Ses freins au retour à l'emploi

La typologie des demandeurs d'emploi en décembre 2021

Typologie des demandeurs d'emploi cat. ABC

Jun 2022	Commune de Castelnau-de-Médoc			CC Médullienne
	Nombre	Evol/a-1	Part dans la CC	Evol/a-1
Demandeurs d'emploi	368	-9,4%	24,8%	-9,5%
Hommes	163	+0,6%	24,9%	-5,5%
Femmes	205	-16,0%	24,7%	-12,4%
Âgés de moins de 26 ans	47	-19,0%	28,2%	-18,6%
Âgés de 26 à 49 ans	222	-6,3%	24,4%	-8,5%
Âgés de 50 ans et +	99	-10,8%	24,1%	-7,4%
Inscrits depuis - de 12 mois	174	-7,4%	23,9%	-7,4%
Inscrits depuis 12 mois et +	194	-11,0%	25,6%	-11,3%
• dont 24 mois et +	121	-0,8%	27,0%	-5,9%
Bénéficiaires du RSA	27	-12,9%	28,7%	-3,1%
Bénéficiaires obligation d'emploi	20	-31,0%	18,0%	-24,5%
Pas ou peu formés	30	-21,1%	22,4%	-22,5%
CAP/BEP	131	-9,7%	25,8%	-8,5%
Bac	100	-12,3%	24,5%	-6,4%
Supérieur au Bac	106	-0,9%	24,5%	-8,5%
Aucune mobilité	6	-25,0%	21,4%	-17,6%
Moins de 15km/31mn	130	-4,4%	24,2%	-5,6%
15 à 39km ou 31 à 59mn	176	-13,3%	26,2%	-11,6%
Plus de 39km/59mn	55	-5,2%	22,4%	-10,5%
Résidents en QPV	0	-	0,0%	-
Résidents en ZRR	368	-9,4%	24,8%	-9,5%
Au moins un frein périphérique à l'emploi	92	-	23,9%	-

Guide de lecture : la Commune de Castelnau-de-Médoc regroupe 24,8% des demandeurs d'emploi de la CC. Cette part peut-être comparée entre les différents publics pour déterminer des sur ou sous-représentations sur le territoire.

La répartition des demandeurs d'emploi est de 163 hommes et 205 femmes.

47 demandeurs d'emploi ont moins de 26 ans et 99 ont 50 ans et plus.

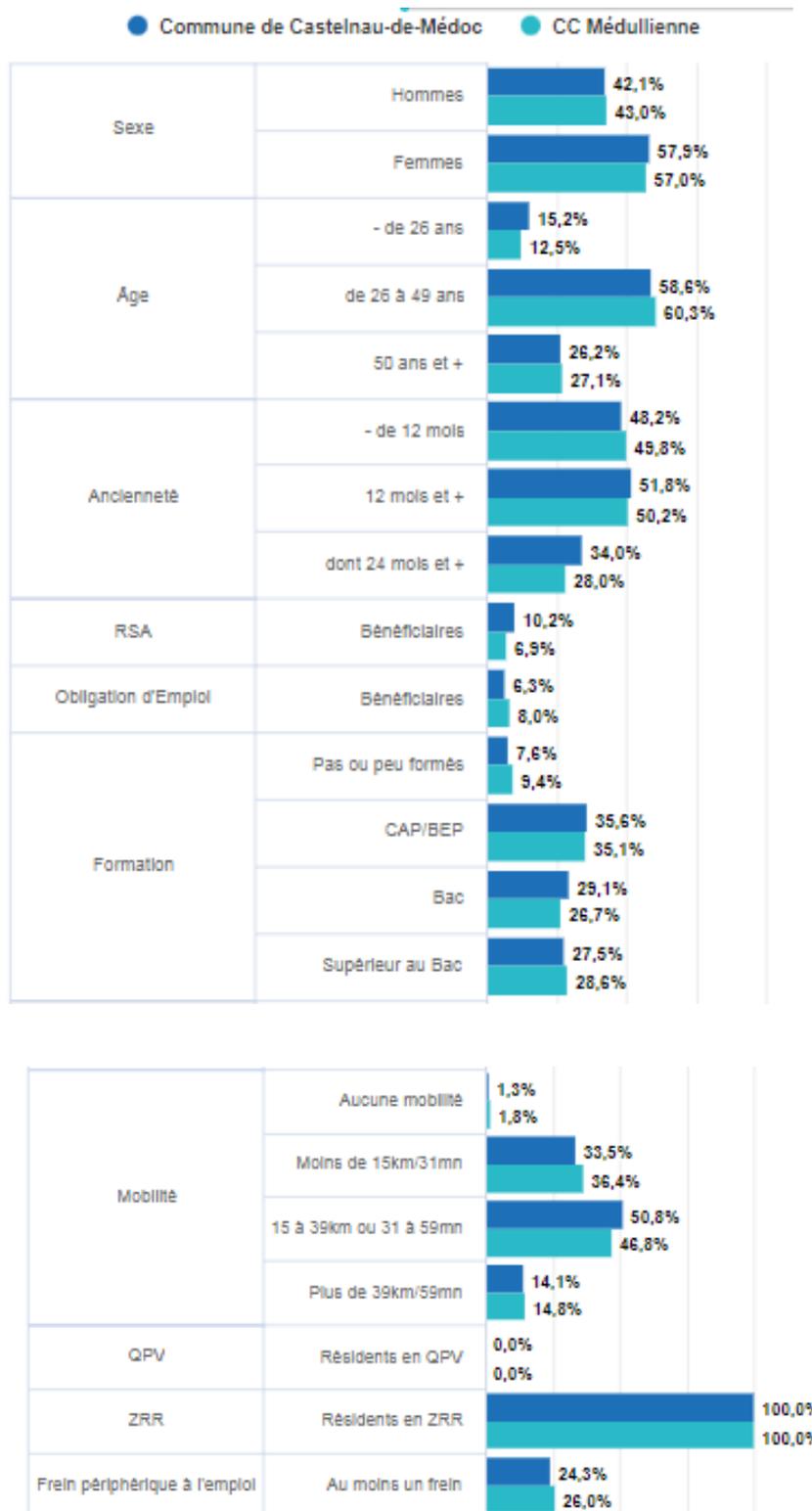
174 sont inscrits depuis moins de 12 mois et 194 sont inscrits depuis 12 mois et plus, 121 sont inscrits depuis 24 mois et plus.

27 sont bénéficiaires du RSA (BRSA).

30 demandeurs d'emploi n'ont pas de qualification (baisse de -21.1% en 1 an), 6 demandeurs d'emploi n'ont pas de solution de mobilité (-25% en un an).

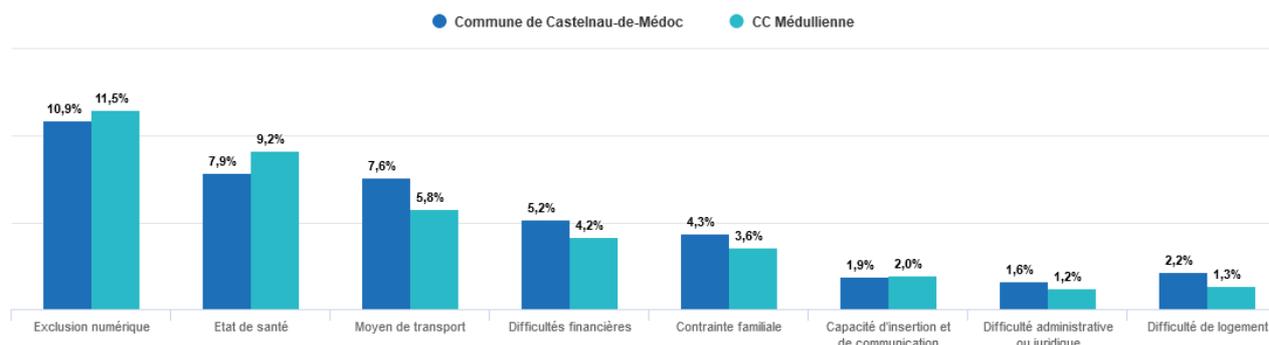
130 demandeurs d'emploi ont une mobilité inférieure à 31 minutes et 55 ont une mobilité inférieure à 1heure.

Enfin, 92 ont au moins un frein à l'emploi.



Le tableau ci-dessus permet de visualiser les éléments exploités en comparaison à l'Intercommunalité. Il est observable qu'il n'y a pas de grosses singularités entre la Commune de Castelnau-de-Médoc et la Communauté de Communes Médullienne (données décembre 2021).

Proportion de demandeurs d'emploi par frein périphérique



Il est observable que les freins sont dans l'ordre : **l'exclusion numérique** (mais dans une proportion moindre que pour la Communauté de Communes Médullienne), **l'état de santé** du demandeur d'emploi et enfin la **mobilité**.

Nous allons analyser ci-dessous les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi et les métiers proposés par les entreprises et évaluer si ces freins sont majeurs (pour l'exclusion numérique et la mobilité) pour le retour ou l'accès à l'emploi.

Les freins périphériques à l'emploi sont des **contraintes** de différentes natures touchant les demandeurs d'emploi, qui traduisent des difficultés non-professionnelles, entravant leur retour à l'emploi.

C'est au cours du diagnostic réalisé conjointement entre le demandeur d'emploi et un conseiller Pôle Emploi lors de l'inscription que sont déterminés les éventuels freins périphériques à l'emploi.

Les freins périphériques à l'emploi regroupent huit types de difficultés que peuvent rencontrer les demandeurs d'emploi en lien avec leur situation personnelle :

- Exclusion numérique : difficultés pour utiliser internet, absence d'outil numérique ...
- État de santé : absence de couverture sociale, absence de suivi médical, difficultés dans la reconnaissance du statut de travailleur handicapé ...
- Moyens de transport : absence d'accès aux transports (véhicule personnel et transport en commun), absence de permis de conduire ...
- Difficultés financières : difficultés dans la gestion du budget, situation de surendettement, absence d'accès au système bancaire ...
- Contraintes familiale : Conflit familial et/ou séparation, garde d'enfants, faire face à la prise en charge d'une personne dépendante, deuil ...
- Capacités d'insertion et communication : absence de lien social, difficultés pour lire, écrire et compter ...
- Difficultés administratives ou juridiques : procédure juridique en cours, situation de discrimination ...
- Difficultés de logement : absence de logement ou d'hébergement d'urgence, difficultés pour conserver son logement ...

Les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi cat. ABC



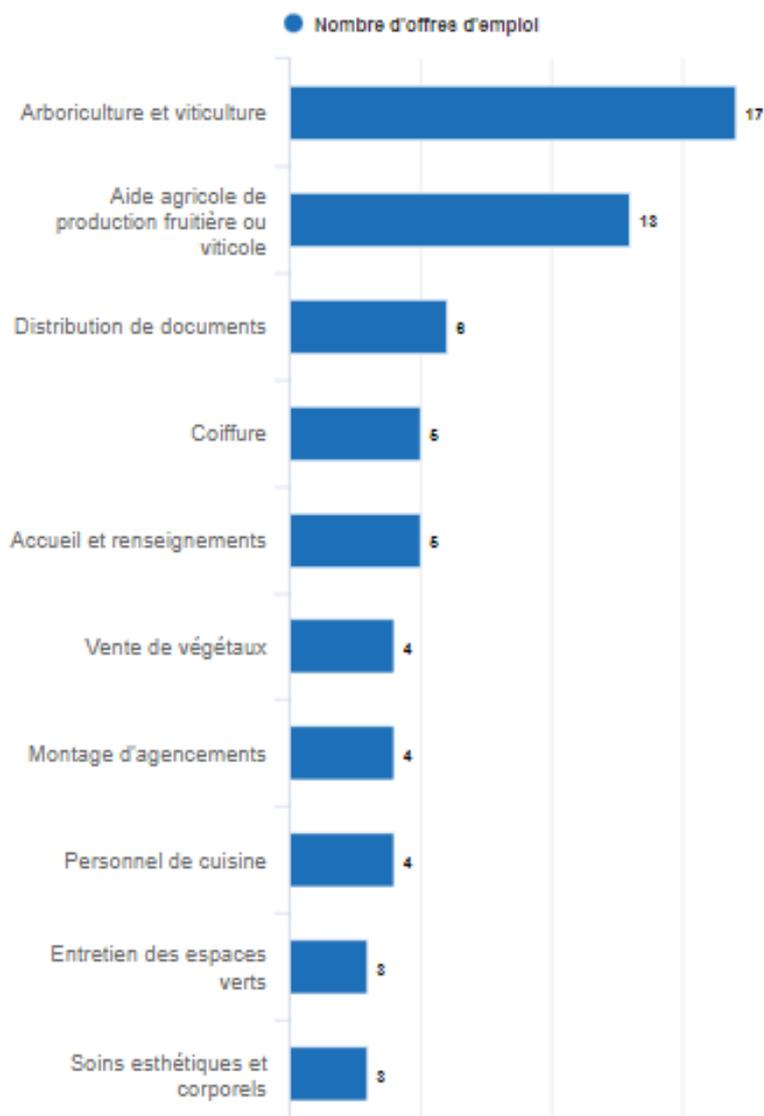
En premier lieu les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi concernent l'assistance auprès d'enfants.

Les demandeurs d'emploi sont également dans une logique d'entrepreneuriat.

Des projets d'emploi existent également dans le nettoyage de locaux.

Les métiers les plus proposés dans les offres d'emploi

Les métiers les plus proposés dans les offres d'emploi



Les métiers les plus proposés sont en lien avec l'agriculture et la viticulture (30 propositions).

Les métiers en lien avec les enfants et les services aux personnes ne ressortent pas du tout dans les métiers proposés.

4.3 LES ENTREPRISES SUR CASTELNAU-DE-MÉDOC

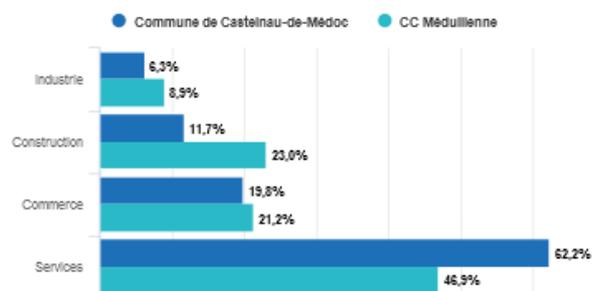
4.3.1 Les établissements sur Castelnau-de-Médoc

Les établissements ** (Source Acoess - données brutes)
Commune de Castelnau-de-Médoc - Fin 2021



Répartition sectorielle des établissements

Secteur	Commune de Castelnau-de-Médoc		Part dans la CC	CC Médullienne
	Nombre d'établissements	Evol/a-1		
Tous secteurs	111	+9,9%	29,1%	+8,8%
Industrie	7	+16,7%	20,6%	+6,3%
Construction	13	+8,3%	14,8%	-3,3%
Commerce	22	+15,8%	27,2%	+20,9%
Services	69	+7,8%	38,5%	+11,2%



** Hors agriculture, administrations publiques, éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), santé non marchande et emploi par les ménages de salariés à domicile.

La zone d'emploi comprend **102 établissements** répartis comme ci-dessus. Il est observable que c'est le secteur des services qui prédomine avec 69 établissements, vient ensuite le secteur du commerce.

La disparité avec l'Intercommunalité concerne le secteur de la construction plus représenté sur la CC Médullienne que sur la Commune de Castelnau-de-Médoc.

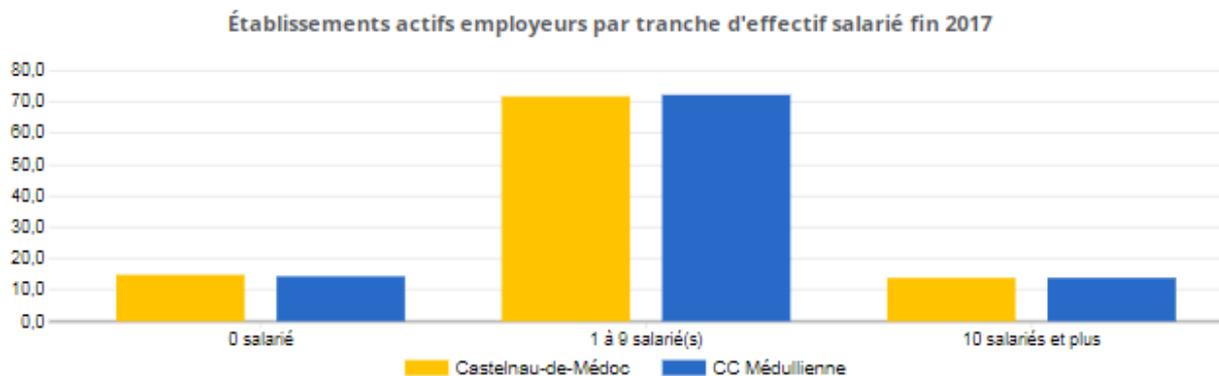
Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2017

	Ensemble	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 salariés ou plus
Ensemble	110	16	79	15
Agriculture, sylviculture et pêche	2	0	2	0
Industrie	6	0	5	1
Construction	13	3	10	0
Commerce, transport, services divers	68	11	50	7
- dont commerce et réparation automobile	22	5	16	1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	21	2	12	7

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2018

Pour ce qui concerne les effectifs de **10 salariés et +** (sources INSEE 2018) c'est le secteur du commerce, transport et services divers et celui de l'administration publique qui sont le plus représentés avec **15 établissements**.

La proportion des **1 à 9 salariés** sont majoritairement représentés avec **79 établissements** (attention il peut y avoir des établissements avec 1 salarié) et les établissements avec 1 salarié (souvent des entreprises individuelles) avec 16 établissements.



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2018

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

La représentation sur le graphique ci-dessus nous informe que la répartition est sensiblement la même sur la Communauté de Communes Médullienne.

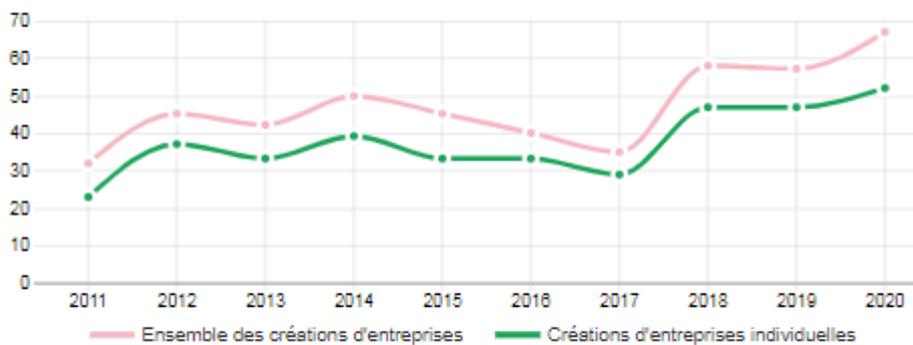
4.3.2 La création d'entreprises sur Castelnau-de-Médoc

Créations d'entreprises en 2020 par secteur d'activité

	Nombre		%	
	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne	Castelnau-de-Médoc	CC Médullienne
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	5	19	7,5	6,5
Construction	9	48	13,4	16,4
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	17	68	25,4	23,2
Information et communication	2	7	3,0	2,4
Activités financières et d'assurance	3	9	4,5	3,1
Activités immobilières	3	6	4,5	2,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	11	55	16,4	18,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	5	27	7,5	9,2
Autres activités de services	12	54	17,9	18,4
Total	67	293	100,0	100,0

En 2020 sur Castelnau-de-Médoc, **67 entreprises ont été créées**. C'est le secteur du commerce, transports, hébergements et restauration qui est le plus représenté avec 25.4% des créations d'entreprises.

Évolution des créations d'entreprises



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Comme dans beaucoup de communes, ce sont principalement des entreprises individuelles qui sont créées.

4.4 Les structures par l'Insertion par l'Activité Économique

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail. Proposé par certaines structures, ce parcours peut comprendre des actions de formation.

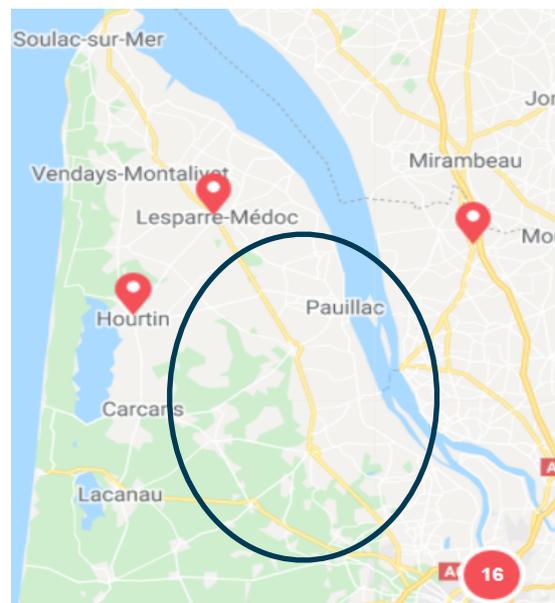
L'IAE s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi :

- **Chômeurs de longue durée**
- **Personnes qui touchent des minima sociaux (Revenu de Solidarité Active, Allocation de Solidarité Spécifique, Allocation Adulte Handicapé)**
- **Jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté**
- **Travailleurs reconnus handicapés**

Pôle Emploi cible ces personnes et les oriente vers des structures spécialisées en insertion sociale et professionnelle (par exemple, Entreprise d'Insertion, Association Intermédiaire, etc.) pouvant leur proposer du travail. Pour bénéficier de l'IAE, il faut signer un contrat de travail spécifique avec une de ces structures.

- **Nombre de structures ACI et positionnement sur le Médoc**

2 ACI (Atelier Chantier d'Insertion)



- APADEV

Type de structure : ACI - Atelier et Chantier d'Insertion

33340 LEPARRE-MEDOC

Secteurs d'activité professionnels :

- Environnement, entretien et aménagement des espaces verts et naturels
- Bâtiment Travaux Publics
- Textile, ameublement, artisanat d'art

- ARES COOP

Type de structure : ACI - Atelier et Chantier d'Insertion

33990 Hourtin

Secteurs d'activité professionnels :

Environnement, entretien et aménagement des espaces verts et naturels.

- **Nombre de structures AI et positionnement sur le Médoc**
-

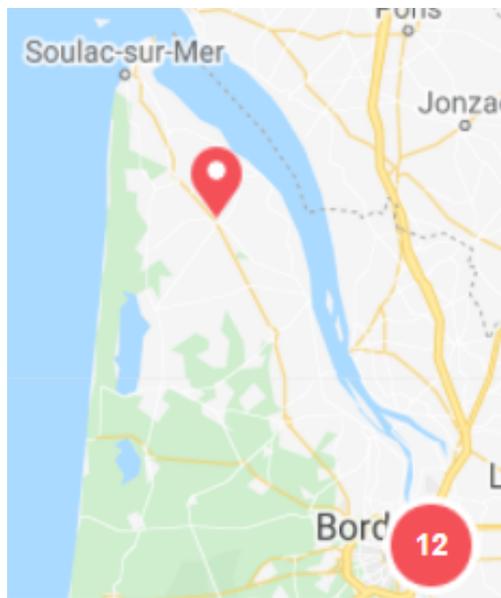
1 AI (Association Intermédiaire)

SOS EMPLOI MEDOC

**Type de structure : AI -
Association Intermédiaire
24, rue Michel Castera
33340 LEPARRE-MEDOC**

**Secteurs d'activité
professionnels :**

- **Services à la personne**
- **Services récréatifs,
culturels et sportifs**
- **Bâtiment Travaux Publics**
- **Nettoyage, propreté**



- **Nombre de structures EI et positionnement sur le Médoc**

1 EI (Entreprise d'Insertion)

VINAFERA

**Type de structure : EI -
Entreprise d'Insertion
11 rue de l'Industrie
33250 Pauillac**

**Secteurs d'activité
professionnels :**

- **Agroalimentaire, travaux agricoles, pêche**



- **Nombre de structures ETTI et positionnement sur le Médoc**

1 ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)

Association Relais Avenir : Ouverture juin 2021, à Saint-Laurent-Médoc.

THÉMATIQUE 5 : REVENUS – PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ

5.1 LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ DES MENAGES

Le taux de pauvreté remonte en France depuis le début des années 2000.

En 15 ans (de 2004 à 2019), le taux de pauvreté a progressé de 7 % à 8,2 % au seuil situé à 50 % du niveau de vie médian, et de 12,7 % à 14,6 % au seuil à 60 %.

Selon le premier seuil, le nombre de pauvres a augmenté d'1,1 million : de 4,1 à 5,2 millions.

En 2019, le taux de pauvreté a retrouvé son niveau de 1979.

Contrairement aux craintes des premiers mois de 2020, rien n'indique que la pauvreté ait explosé depuis.

Evolution du taux de pauvreté en France :

En 2019, le taux en France est de 8.2 %.



Comparaison des taux de pauvreté (données INSEE de 2019):

Communes	% de pauvreté ensemble*
CASTELNAU-DE-MEDOC	10%
LESPARRE-MEDOC	21%
SAINT LAURENT MEDOC	12%
CC MEDULIENNE	8.1%

Le taux de pauvreté sur Castelnaud-de-Médoc **est supérieur à la moyenne nationale**, tout en étant inférieur à celui de Lesparre-Médoc et Saint-Laurent-Médoc.

Comparatif avec d'autres localités :

Communes	Médiane de revenu disponible	Part des ménages fiscaux imposés
CASTELNAU-DE-MEDOC	21 870€	56%
LESPARRE-MEDOC	18 640€	44%
SAINT LAURENT MEDOC	21 400€	56%
AVENSAN	23 090 €	60%
CC MEDULIENNE	22 990€	59.9%

La commune de Castelnau-de-Médoc a une médiane de revenu disponible dans la moyenne haute (supérieure à Lesparre-Médoc et Saint-Laurent-Médoc).

5.2 Les aides de la Caisse d'Allocations Familiales de Gironde

DONNEES CAF	Castelnau-de-Médoc 2020	CC Médullienne 2020
Nombre d'allocataires du RSA	74	252
Personnes couvertes par le RSA	155	492
Nombre d'enfants couverts par le RSA	76	210
Nombre d'allocataires du RSA majoré	12	31
Nombre d'enfants couverts par le RSA majoré	26	60
Part des allocataires percevant le RSA	8%	7%
Part des allocataires percevant le RSA majoré	16%	12%
Part des familles parmi les allocataires du RSA	53%	42%
Part des mono parents chez les familles allocataires du RSA	74%	70%
Part des allocataires percevant des minima sociaux	14%	14%
Nombre d'allocataires percevant la prime d'activité	323	1020
Part d'allocataires percevant la prime d'activité	36%	29%

*Le RSA socle s'adresse aux personnes n'exerçant aucune activité et n'ayant pas ou plus de droit au chômage ou à l'ASS.

*Le montant forfaitaire du **RSA** peut être **majoré** pendant 12 mois, continus ou discontinus, pendant une période de 18 mois suivant l'événement ou le dépôt de la demande. Toutefois, si le bénéficiaire a la charge d'un jeune enfant de moins de 3 ans, la **majoration** est accordée jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

* La prime d'activité a pour objet d'inciter les travailleurs (salariés ou non-salariés) aux ressources modestes, à exercer ou reprendre une activité professionnelle et à soutenir leur pouvoir d'achat. Il faut avoir plus de 18 ans pour prétendre à cette aide sociale.

Bas revenus :

DONNEES CAF Bas Revenus	Castelnau-de-Médoc 2020	CC Médullienne 2020
Nombre d'allocataires de référence pour le calcul du seuil bas revenus	874	3425
Nombres d'allocataires sous le seuil de bas revenus	217	705
Part des isolés sans enfant, ni conjoint sous le seuil de bas revenus	42%	43%
Part des mono parents sous le seuil de bas revenus	63%	55%
Part des allocataires travailleurs pauvres parmi les allocataires isolés	15%	16%
Part des allocataires travailleur pauvres parmi les allocataires couples	4%	3%

Données CAF 2020

5.3 Les aides facultatives octroyées par le CCAS de Castelnau-de-Médoc

Les aides facultatives au niveau national :

Au niveau national deux tiers des communes proposent des prestations en nature : **56 % des petites communes et 93 % des moyennes ou grandes communes en proposent. Le colis de fin d'année est la prestation la plus distribuée**, que ce soit dans les communes de moins de 500 habitants (34 % d'entre elles) ou dans celles de plus de 10 000 habitants (70 %). L'aide aux démarches administratives est également fréquente : c'est le cas pour 15 % des communes de moins de 500 habitants et 85 % des communes de plus de 10 000 habitants.

Un tarif réduit ou encore la gratuité des centres de loisirs ou des colonies de vacances est proposé dans plus d'un tiers des communes de plus de 1 500 habitants, alors que ces prestations sont peu répandues dans les villes moins peuplées (4 % des communes de moins de 1 500 habitants). Ces dernières privilégient plutôt la distribution de jouets ou les bons alimentaires.

Des aides financières non remboursables sont mises en place dans plus de la moitié des communes. **Le secours d'urgence (45 % des communes) et la prise en charge des factures (31 %) sont les aides les plus souvent citées, quel que soit le nombre d'habitants. Dans les petites communes, l'aide alimentaire en espèces est plus fréquente que la prise en charge des frais de transport, au contraire des communes plus peuplées.**

Les aides facultatives depuis 2016 sur Castelnau de Médoc :

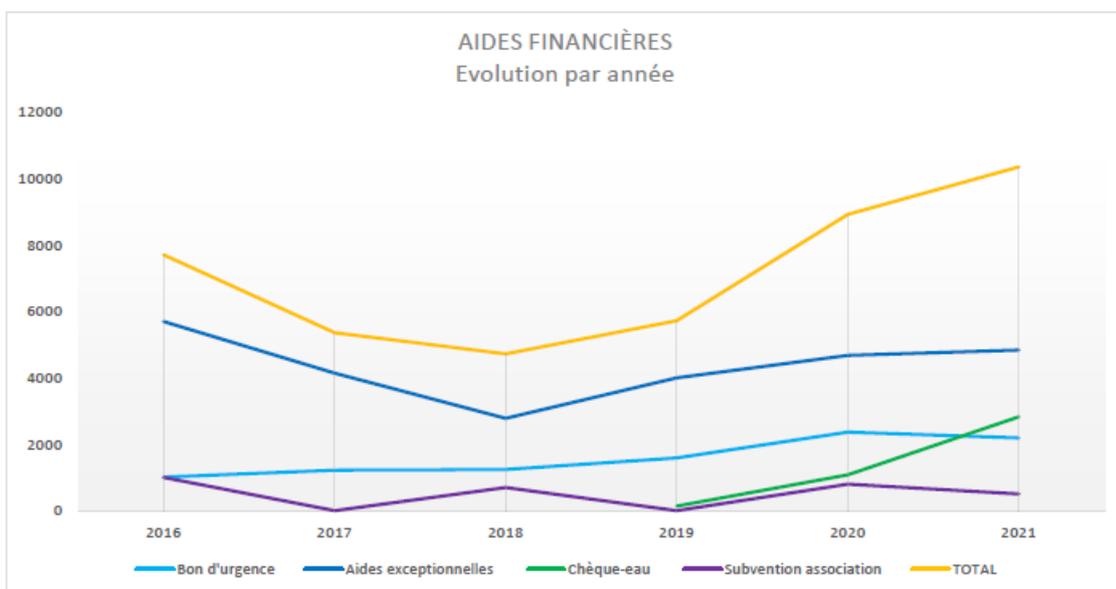
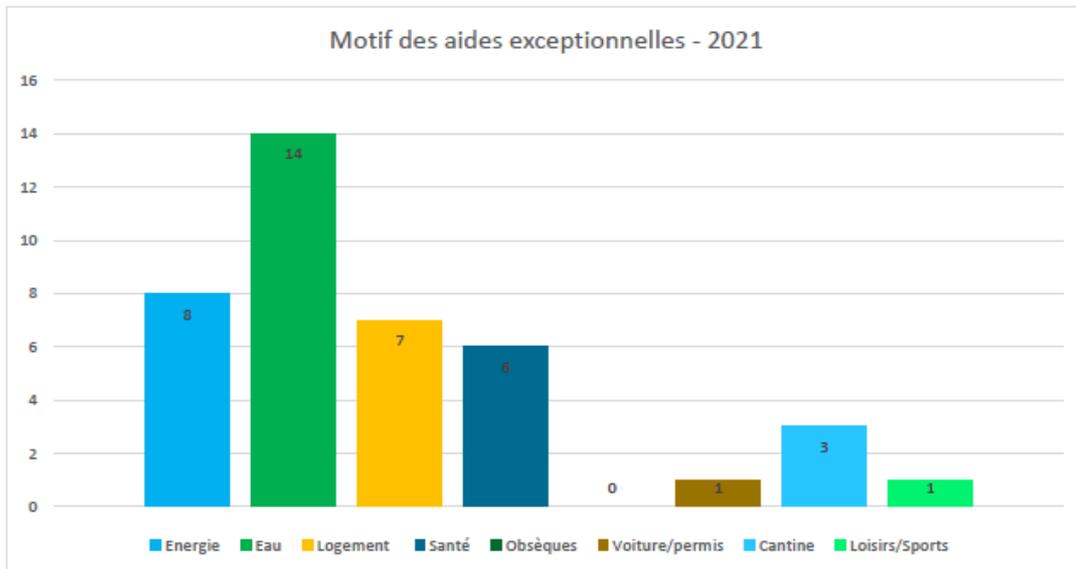
AIDES FINANCIÈRES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bon d'urgence	1010	1220,9	1240	1585	2365	2190	
Aides exceptionnelles	5693,48	4136,52	2779,93	4000,45	4678,23	4834,03	
Chèque-eau				137,12	1080,22	2825,41	
Subvention association	1000	0	700	0	800	500	
TOTAL	7703,48	5357,42	4719,93	5722,57	8923,45	10349,44	

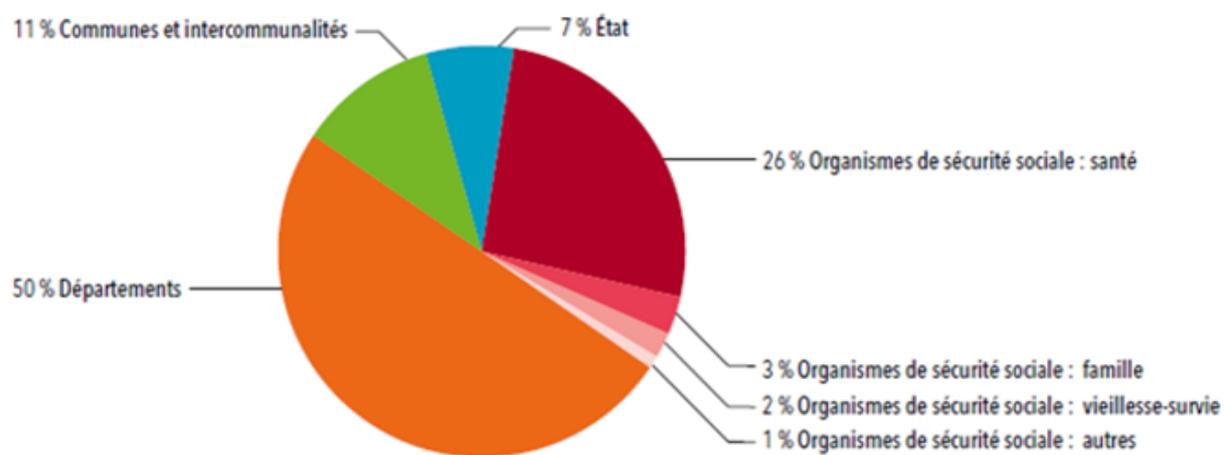
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
FSL Cotisation CCAS	2599,66	2726,76	2854,48	2894,16	2987,78	3008,24	3018,78
FSL aides accordées aux Castelnaudais	10556,32	12639,44	13762,84	13396,47	23113,09	15417,54	

Motif aides exceptionnelles	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Energie	4	2	4	0	3	8	
Eau	2	3	0	1	5	14	
Logement	2	5	2	5	3	7	
Santé	4	3	0	3	0	6	
Obsèques	2	1	0	0	4	0	
Voiture/permis	1	0	0	0	1	1	
Cantine	1	4	2	0	2	3	
Loisirs/Sports	2	2	2	0	0	1	

Les motifs des aides exceptionnelles :

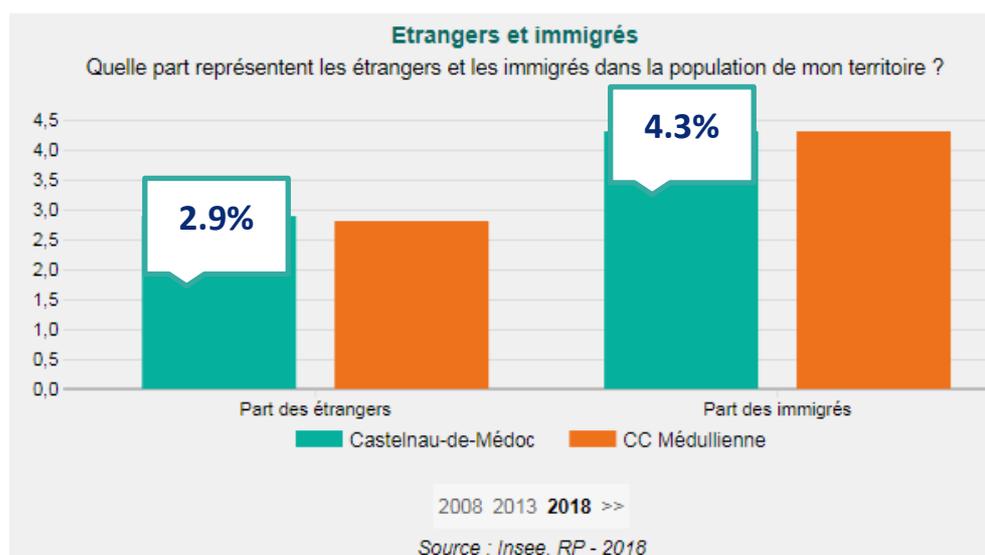
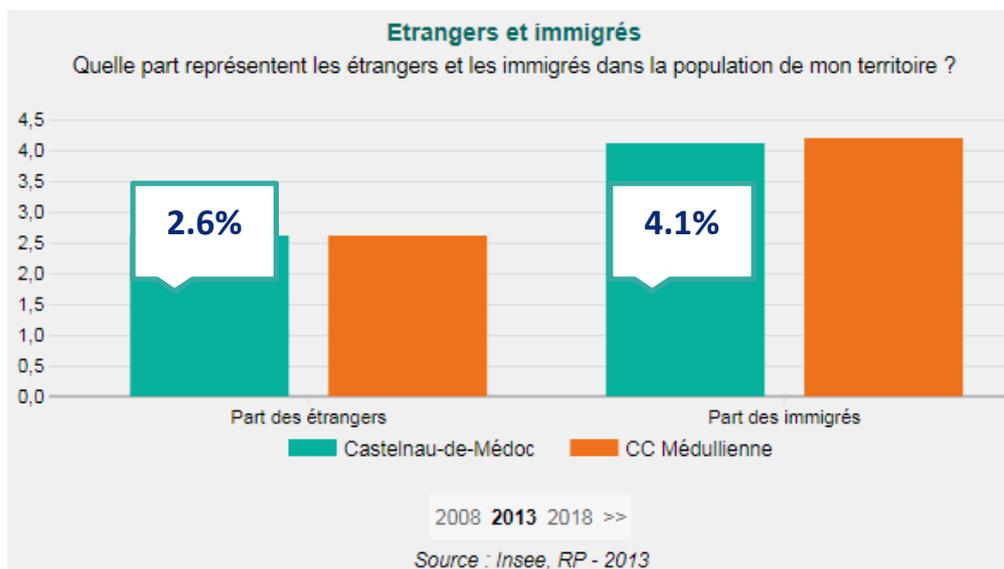
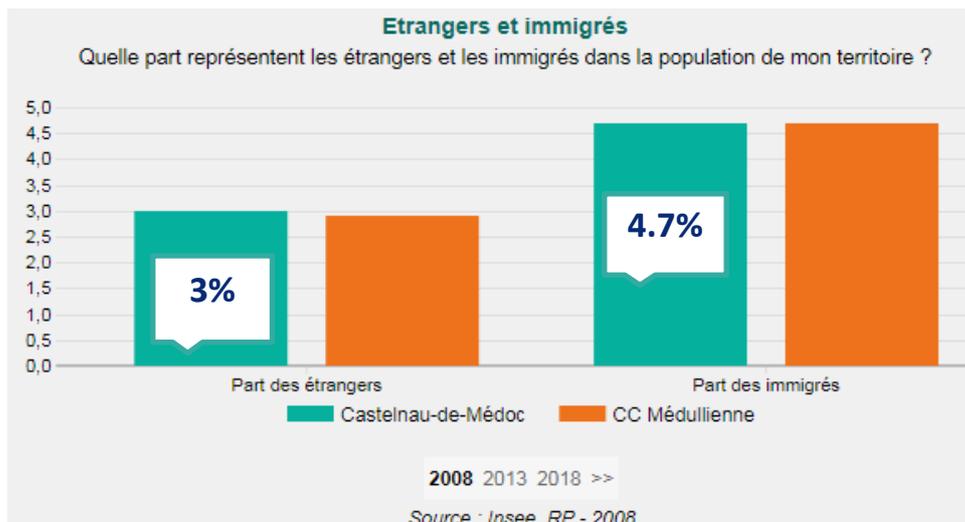


Pour compléter les informations, voici un graphique qui met en évidence la répartition des dépenses d'aide et d'action sociale par financeur en 2018.



Source DREES 2020

5.4 Les populations étrangères et immigrées sur le territoire de 2008 à 2018



PARTIE II

Recueil de la parole des habitants

Cette partie vient en complément de la première partie consacrée au recueil des données auprès des acteurs locaux et des organismes de référence.

Ce recueil auprès des habitants se veut représentatif à plusieurs titres. Il prend en compte les différents segments de la population : cela se traduit par l'utilisation de 2 questionnaires distincts, le premier à destination des familles et le second à destination des personnes de plus de 65 ans.

Les évolutions sociétales font qu'il est prudent d'affiner le plus possible l'administration de questionnaires auprès des populations, aussi nous approfondissons le plus possible nos analyses en travaillant sur des sous-segments comme les familles monoparentales, les locataires, les différentes catégories socioprofessionnelles.

Cette démarche est identique pour les plus de 65 ans où nos segmentations sont réalisées suivant plusieurs strates de personnes de 65 à 70 ans, de personnes vivant seules, etc.

Ce recueil de la parole auprès des habitants associe grandement les acteurs du Centre Communal d'Action Sociale, puisque les questionnaires administrés auprès des habitants ont été validés avec nos consultants.

Enfin, pour que l'échantillon soit représentatif de la population, nous avons réalisé avec le CCAS un zonage permettant de prendre en compte les particularités des différents publics sondés sur la commune (quartier résidentiel, logements sociaux, centre-bourg, nouveaux lotissements, etc.).

C'est en prenant en compte tous ces paramètres que notre cabinet a pu collecter des informations auprès des habitants. Ces enquêtes et les informations collectées ne sauraient être des éléments à même de tirer des enseignements de manière brute.

En revanche, leur collecte à l'issue de la réalisation de la première partie (collecte) permet à notre cabinet de croiser des informations, d'affiner des tendances qui seront à même de nous permettre d'élaborer le diagnostic en amont des remises de préconisations.

Conditions de réalisation du questionnaire :

Les enquêtes ont été réalisées auprès de **172 foyers** sur Castelnau-de-Médoc. Les enquêtes ont concerné tous les secteurs géographiques de la commune (les secteurs avaient été déterminés auparavant avec le CCAS). L'enquête a été réalisée suivant la méthode des quotas et la composition de l'échantillon a pris en compte plusieurs paramètres comme les tranches d'âges, les CSP et la composition des foyers.

L'échantillon sondé est présenté ci-dessous :

Seul 37% **En couple 63%**

Situation familiale :

Marié 43%
Union libre 20%
Famille monoparentale 4%
Divorcé 12%
Veuf 1%
Célibataire 20%

Nombre d'enfants :

1 enfant 45%
2 enfants 44%
3 enfants 11%

CSP :

Salarié / employé	60%
Cadre	8%
Artisan et commerçant	20%
Demandeurs d'Emploi	12%

Lieu de travail :

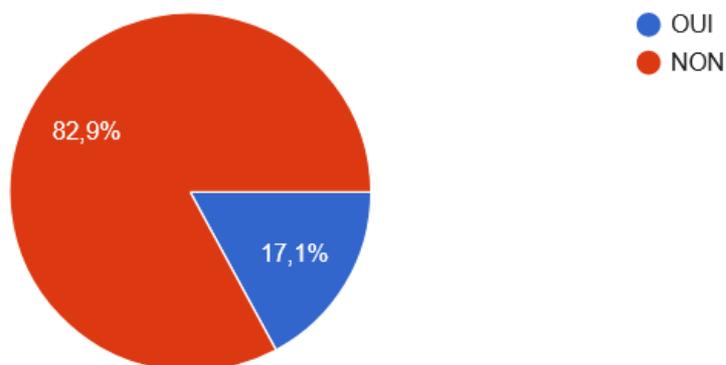
Castelnau-de-Médoc	16%
Département	80%
Hors département	4%

Statut habitat :

Propriétaire	59%
Locataire	41%
Locataire Logement Social	11%

THÉMATIQUE MOBILITÉ

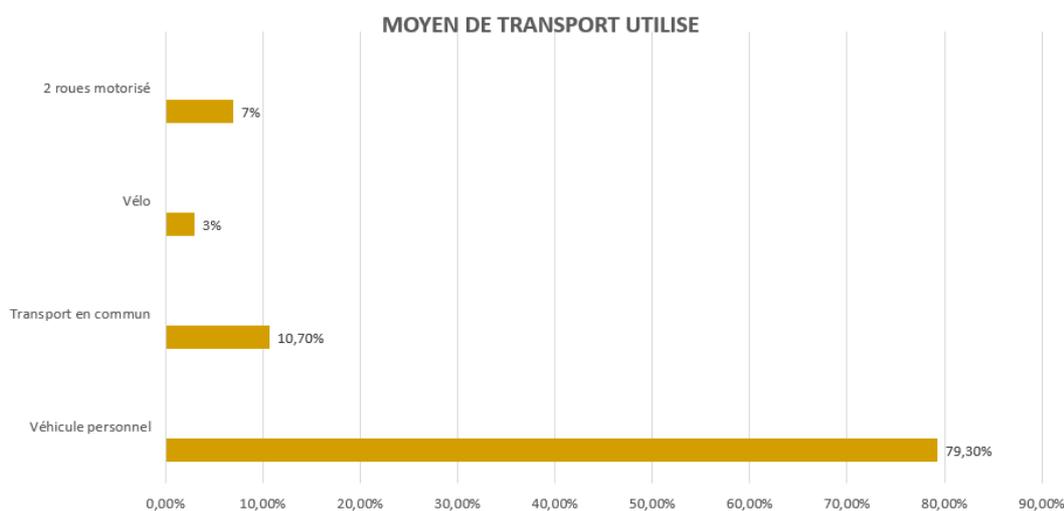
Lors de cette enquête auprès des familles, nous avons demandé si les familles rencontraient des difficultés dans leurs déplacements :



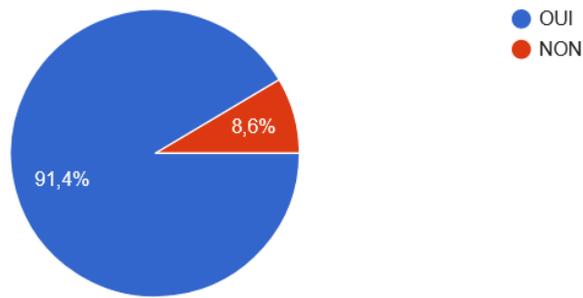
Il ressort que près de 83% des familles ne rencontrent pas ou peu de difficultés.

Lorsque les familles ont évoqué des difficultés, elles n'étaient pas liées à des besoins en termes de mobilité mais plutôt d'embouteillage, de stationnement, etc.).

En termes de moyens de transport pour se déplacer :

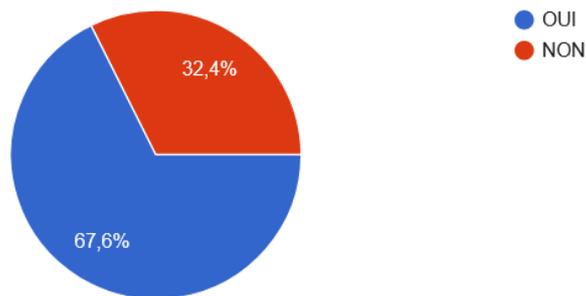


Nous avons demandé si ce moyen de transport était adapté au besoin :



Les personnes non satisfaites regrettent le manque de fréquence des trains ou l'usage non adapté du vélo pour transporter des courses par exemple.

Concernant le vélo, 67,6% des répondants l'utilisent et apprécient ce mode de déplacement :



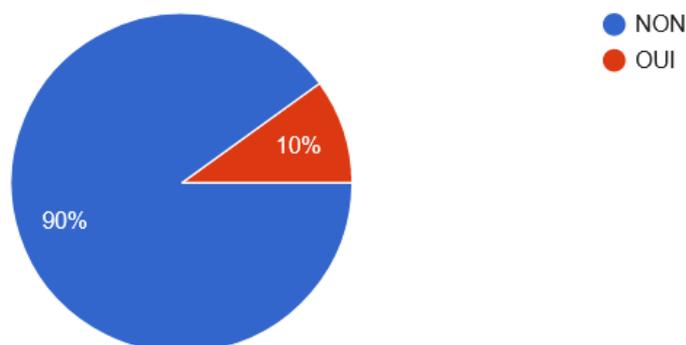
Le côté positif :

- **Utilisé pour balade, loisirs et petites courses**

Le côté négatif :

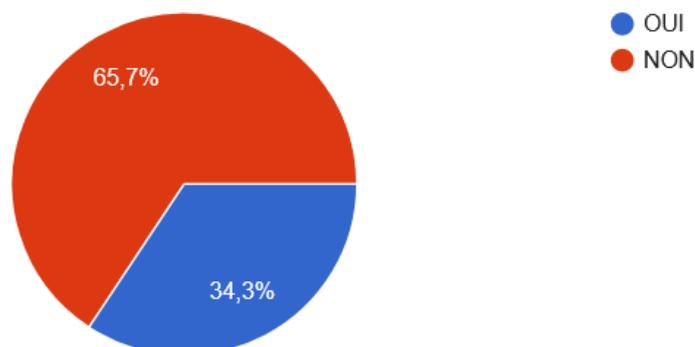
- **Il manque des pistes cyclables**

Nous avons demandé aux familles si leurs enfants rencontraient des difficultés dans leur mobilité scolaire et seulement 10% disent OUI. C'est essentiellement l'éloignement des lycées qui est cité et surtout l'absence de pistes cyclables.



THÉMATIQUE ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE

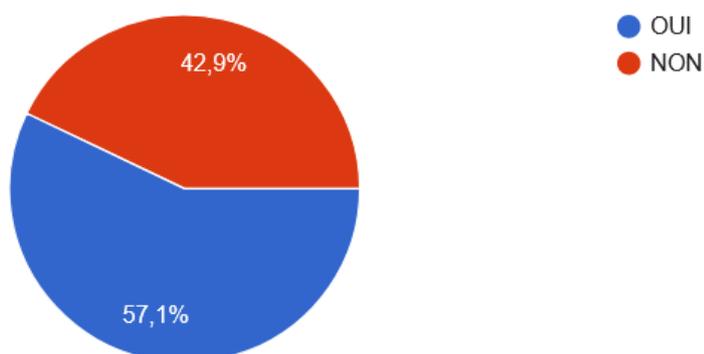
Nous avons demandé aux répondants s'ils pratiquaient une activité de loisirs (culturelle, sportive, autres) sur la commune. L'échantillon est représentatif.



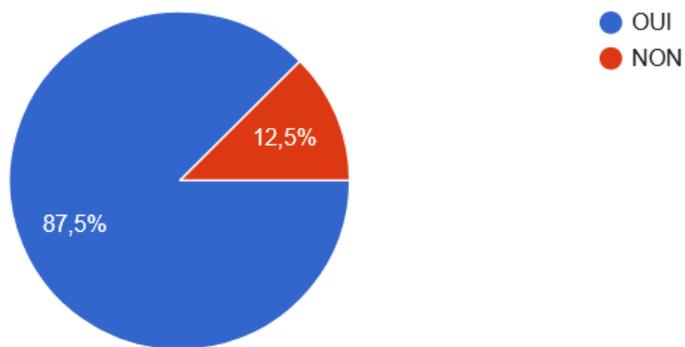
Pour les évasions vers d'autres communes, les retours sont les suivants :

- Musculation à Mérignac
- Danse et boy zen au Pian
- Équitation à Saint Médard
- Natation à Blanquefort
- Volley à Bordeaux
- Aqua bike sur le Pian
- Paddle sur Mérignac
- Chasse à Saint Laurent
- Piscine à Blanquefort
- Volley à Martignas-sur-Jalles

Dans l'échantillon, les enfants pratiquent-ils une activité de loisirs :



En règle générale, ils sont satisfaits dans la pratique de cette activité :



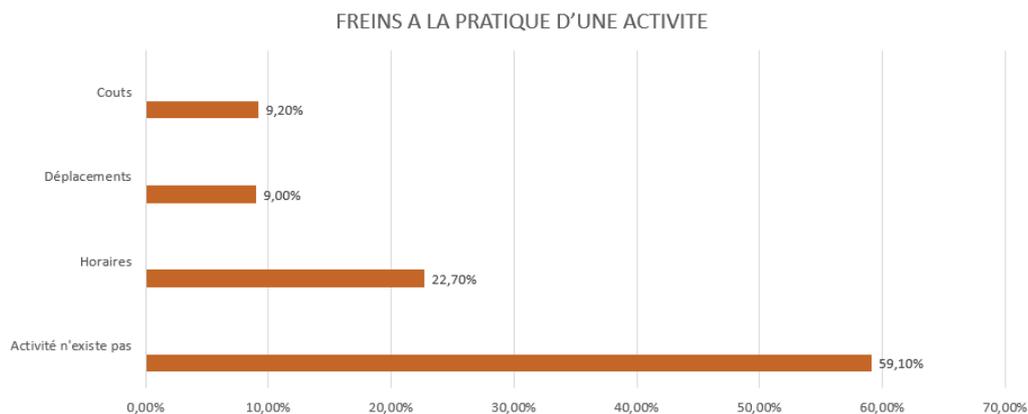
L'évasion pour pratiquer des activités hors de la commune de Castelnau-de-Médoc se fait sur :

- Natation à Blanquefort
- Équitation à St Médard
- Badminton et foot à Sainte-Hélène
- Judo à Sainte-Hélène
- Poney à Ludon
- Natation à Eysines

Les activités que les habitants aimeraient pratiquer sur la Commune :

- Natation
- Atelier tricot, couture et broderie
- Athlétisme
- Piscine
- Club photo
- Volley
- Musique (clarinette)

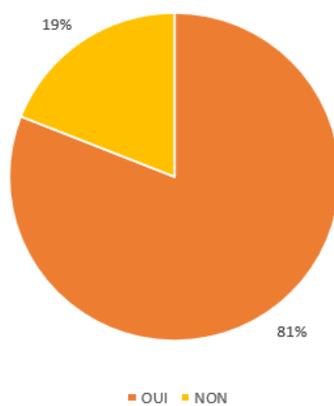
Nous avons voulu savoir auprès des familles dont les enfants ne pratiquent pas d'activité quels étaient les freins :



Concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, les retours sont très mitigés avec 62% de satisfaction (voir les retours sur les avis sur la commune).

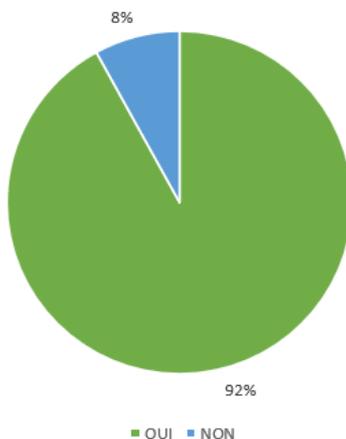
Nous avons sondé les familles au sujet de plusieurs installations en place comme la bibliothèque (81 % de fréquentation) avec une image plutôt bonne (70%).

FREQUENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE



Nous avons demandé aux jeunes s'ils jugeaient que les conditions étaient réunies pour qu'ils puissent porter des projets sur la commune de Castelnau-de-Médoc :

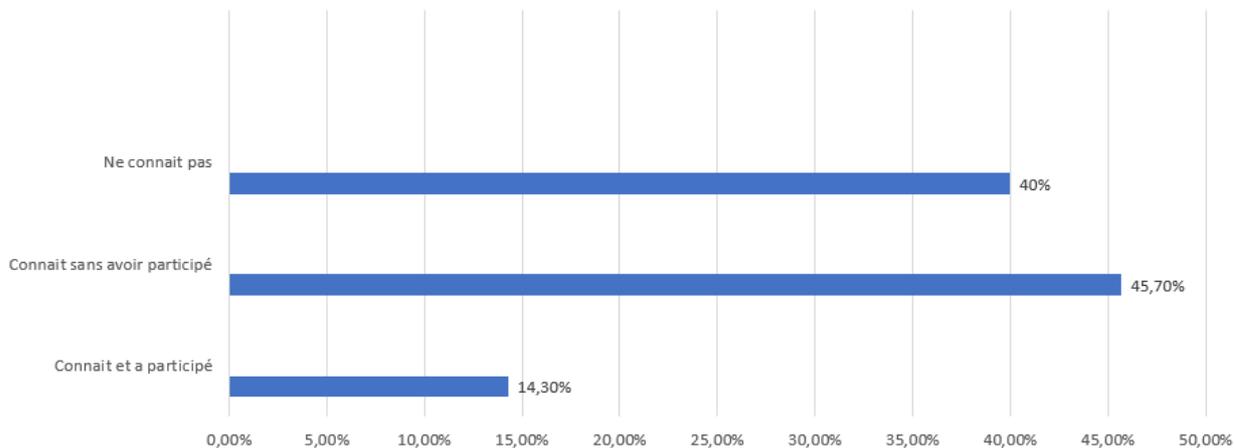
LES JEUNES ONT LES MOYENS DE PORTER DES PROJETS



C'est un retour assez unanime et quand ils pensent que non, c'est que les familles ne sont pas sur la commune depuis assez longtemps pour donner leur avis.

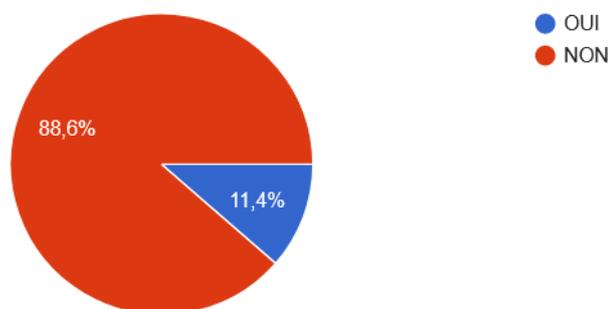
Nous avons demandé aux familles si elles connaissaient l'Espace de Vie Sociale sur Castelnau-de-Médoc (La Cabane aux Partages), lieu construit par et pour les habitants (soutien à la parentalité, environnement, entraide et solidarité) :

CONNAISSANCE DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

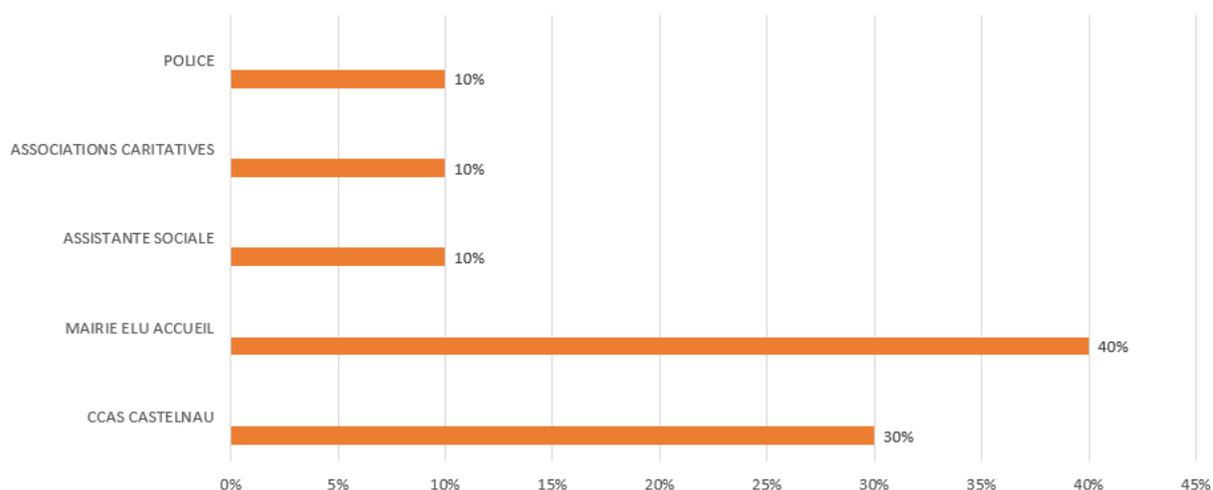


THÉMATIQUE BESOINS SOCIAUX

Nous avons demandé aux familles si, d'une manière générale dans leur quotidien, elles rencontraient des difficultés sociales :

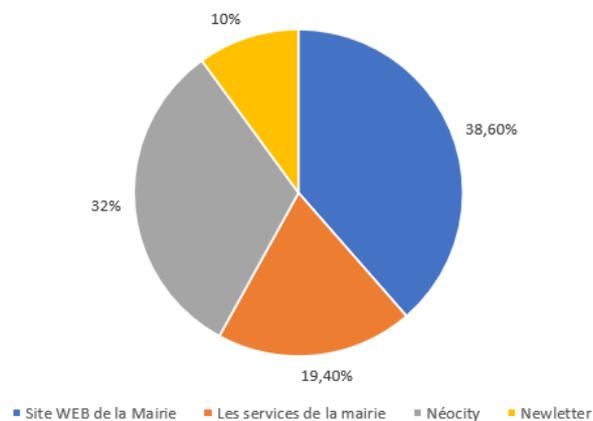


En cas de difficultés, vers qui se tournent les familles :



Nous avons souhaité savoir en cas de besoins d'informations, qui contactent les habitants :

EN CAS DE BESOIN D'INFORMATION QUI CONSULTER ?



Quelles sont les suggestions pour l'améliorer ?

- Diversité des informations à améliorer
- Donner plus d'informations sur les animations
- Rendre plus facile la navigation

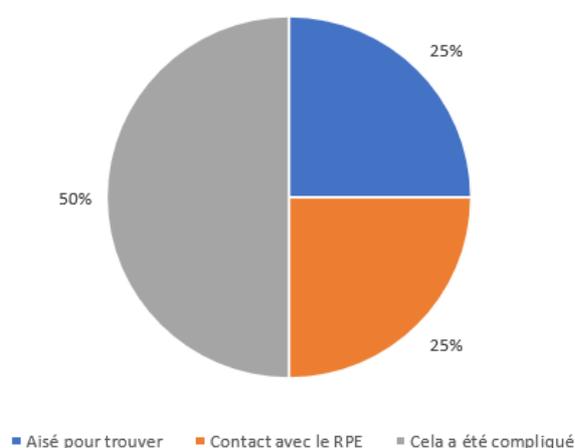
THÉMATIQUE GARDE D'ENFANTS ET SCOLARITÉ

Nous avons demandé aux familles si elles pensaient que le territoire répondait à leurs attentes en matière d'accueil de petite enfance. Il ressort que 85% des familles ont évoqué les difficultés à trouver un mode de garde collectif.

Pour certaines familles, le choix de l'assistante maternelle a été un choix par défaut.

Si la famille a fait le choix de privilégier le mode de garde individuel avec une assistante maternelle, ont-elles rencontré des difficultés dans leurs recherches ?

CHOIX DE L'ASSISTANTE MATERNELLE



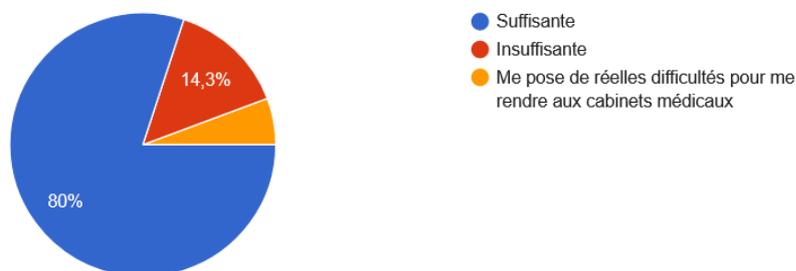
*RPE : Relais Petite Enfance

Nous avons souhaité savoir quel était le mode de garde utilisé pour les enfants à partir de 3 ans pour les mercredis et les vacances scolaires : il ressort que 72% ont choisi la famille et 28% l'ALSH.

Nous avons voulu savoir si, d'une manière générale, les habitants pensent que l'offre scolaire proposée sur la Commune est adaptée aux besoins des familles. Les réponses sont les suivantes :

- « Il manque de sécurité au collège
- École de la Jalle et Collège, plus de surveillance et de sûreté au collège
- Surveillance : les enfants se sentent en insécurité suite à des bagarres
- École maternelle La Charmille et école élémentaire de la Jalle. Assez satisfait même s'ils ne peuvent plus jouer au ballon pendant les récréations
- École Thomas Pesquet, neuve et à proximité, c'est très bien et beaucoup plus pratique car problèmes de stationnement en centre-ville
- École Thomas Pesquet très bien et à proximité
- École de la Jalle, manque de communication
- Collège, enfants satisfaits mais pas les parents car beaucoup d'absence chez les professeurs
- École de la Jalle, satisfaits. Les classe de neige, classe nature, il manque de sorties
- École de la Jalle, pas satisfaits du tout. Besoin d'un nettoyage de fond. Communication très compliquée et nous ne sommes pas écoutés. Pas d'activités pendant les récréations. Suite à des problèmes de discipline tout a été arrêté ».

Nous avons demandé aux familles ce qu'elles pensent de l'offre de soins présente sur et à proximité de Castelnau-de-Médoc :

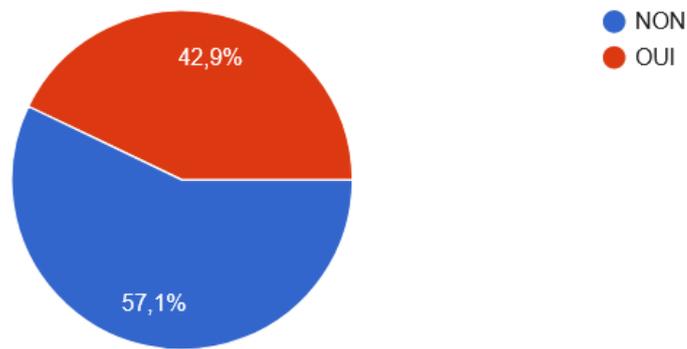


Les familles ont déclaré pour 80% des répondants que l'offre de soins est suffisante, 14,3% qu'elle est à améliorer et pour 5,7% des répondants qu'ils rencontraient des difficultés pour se rendre aux cabinets médicaux.

Nous avons demandé aux familles ce qu'il manquait sur la commune (spécialiste, établissement, etc.) et les réponses les plus citées sont :

- « Dermatologue
- Sur liste d'attente depuis un an pour aller à l'orthophoniste + classe ULIS en primaire
- Manque de gynécologue, rhumatologue et de pédiatre
- Manque de spécialistes comme un rhumatologie mais dans l'ensemble ça va
- ORL et dermatologue serait un plus
- Les médecins ne prennent plus de nouveaux patients
- Gynécologue à plein temps et un dermatologue serait un plus
- Plus de médecins généralistes, l'urgence se gère difficilement car pas le temps
- Ceux présents sont sur surbookés
- L'ophtalmologiste est peu présent
- Pas de diabétologue et pas assez de gynécologue ».

Nous avons demandé aux répondants s'ils savaient ce qu'est un aidant familial :



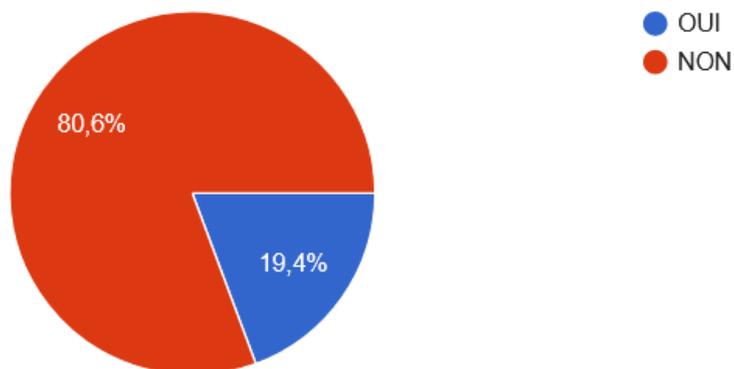
Il ressort que 42.9% savent ce qu'est un aidant familial. Les réponses spontanées sont les suivantes :

- « Aide extérieure
- Personne qui vient aider
- Assistance
- Un membre de la famille
- Aide d'un membre de la famille au sein du foyer
- C'est une aide extérieure
- Aide à domicile
- Une aide-ménagère
- C'est un parent
- Quelqu'un qui arrête de travailler pour un proche ».

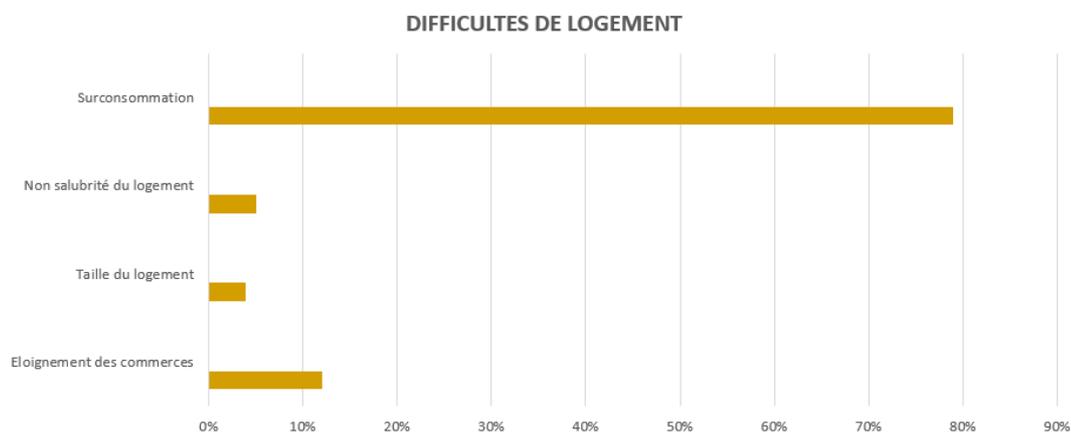
Il ressort qu'il existe une réelle confusion entre l'aidant familial et l'aidant professionnel.

THÉMATIQUE LOGEMENT ET QUALITÉ DE VIE

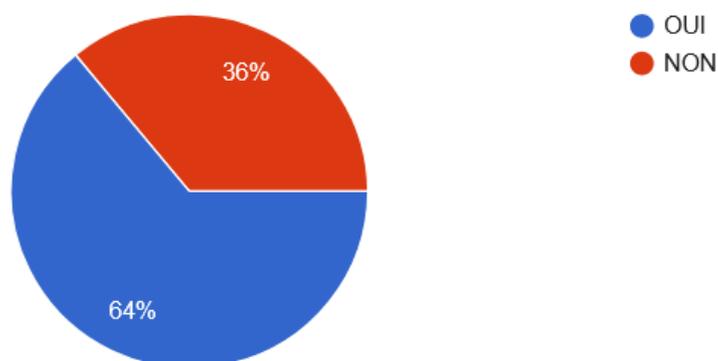
Nous avons demandé si les habitants rencontrent des difficultés liées à leur logement :



Pour près de 20%, les familles rencontrent des difficultés qui sont liées à :



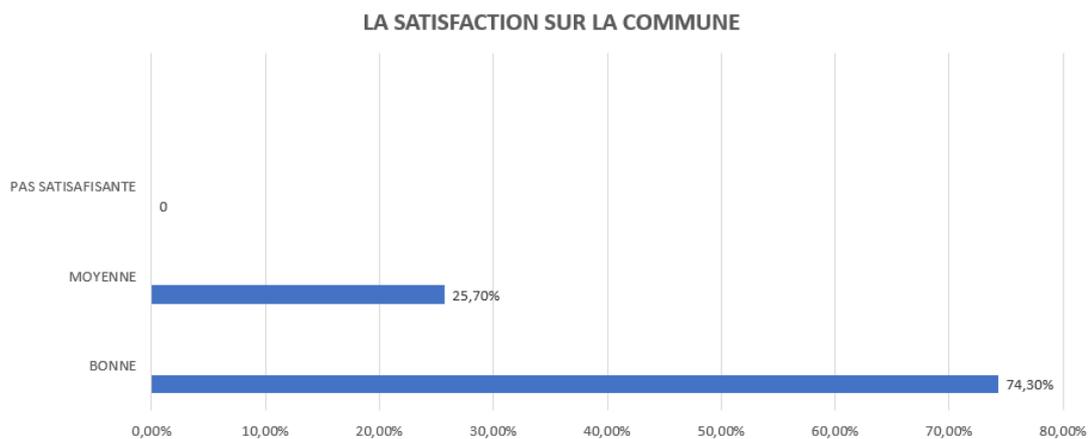
Nous avons demandé aux propriétaires de logements s'ils connaissaient les dispositifs suivants : Centre Régional d'Eco -énergétique d'Aquitaine, l'Agence Nationale de l'Habitat, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Solidaire pour l'Habitat.



Nous avons sondé les habitants sur la possibilité de rendre les habitants davantage acteur de leur commune et les retours sont les suivants :

- « Des référendums comme celui fait pour la réhabilitation de la place Saint-Antoine
- Continuer à proposer aux gens des coupons réponses, comme des référendums
- Les gens vivent chacun pour soit
- Lettre d'informations avec possibilité de donner son avis
- Déjà pas mal de choses en place
- Plus de communication sous forme de référendum
- Avoir accès au conseil municipal
- Manque de communication sur cette possibilité
- Le milieu associatif est un moyen fort de faire vivre la Commune
- Plus d'animation en impliquant volontairement les habitants, réunions autour des projets
- Plus actifs dans la vie associative
- Déjà pas mal de dispositifs mis en place comme le jeudi des parents, via l'escale. Si une personne veut s'investir il y a de quoi faire
- Organiser des rencontres entre les habitants et les élus pour échanger leurs idées ».
- Etc.

D'une manière générale, comment les familles évaluent la vie dans la commune de Castelnau-de-Médoc :



En quelques mots ce qui plaît aux habitants sur la Commune de Castelnau-de-Médoc :

+++++++

« Calme »

« Proximité de l'océan, nature, beaucoup de potentiel sur place »

« Campagne tout en étant à la ville »

« Proximité des commerces »

+++++

« Commune à taille humaine, la nature, la quantité d'asso, situation géographique proche de Bordeaux et océan »

« La proximité, la situation géographique, tout à proximité »

« Très satisfaite du Maire avant-gardiste comme son implication dans la fabrication de masques pour le covid »

« Tranquillité, proximité de Bordeaux »

« Assez de services par rapport à la taille de la ville (cinéma) »

« La proximité des écoles, du parc »

« Le cadre, tranquillité, proximité des plages »

« Le Maire a fait beaucoup pour la commune »

En quelques mots, qu'est ce qui pourrait-être amélioré sur la commune :

« La sécurité, nos enfants se font agresser au skate parc quand ce n'est pas au collège »

« Plus d'activités pour les enfants, pas assez de piste cyclables, circulation dangereuse dans les lotissements »

« Supérette en centre-ville, lieu de vie et de rencontre pour les habitants jeunes et moins jeunes, les inviter à se côtoyer tous ensemble «

« Plus de surveillance au parc, je n'y suis pas très bien quand j'y vais avec ma petite fille «

« Infrastructures par rapport à la taille de la ville qui augmente, des problèmes pour faire installer la fibre car Gironde habitat et Orange se renvoient la balle "

« Un ruisseau qui déborde à chaque pluie, il faudrait plus l'entretenir »

« La circulation et le stationnement en centre-ville «

« Infrastructures (piste cyclables), stationnement, transports vers St Médard, problèmes de sécurité au parc (vols, agressions), insécurité routière surtout en soirée, ne se sent pas soutenu dans les problèmes de voisinage »

"Propreté des voiries, bâtisses non entretenues, commerces cordonniers, pressing alors que l'on monte des agences immobilières partout... peu de lieux pour les jeunes comme un lieu de rencontre "

« Ça roule très vite, peut-être installer des dos d'âne «

« Pistes cyclables et des commerces de proximité en centre-ville »

"Transports en commun en termes de fréquence et diversification des trajets comme un bus qui amène à la gare"

« La densification de la commune, de moins en moins de verdure »

« Activités pour les ados, un lieu de rencontre et d'échange avec un minimum d'encadrement"

« Plus d'activités et de sorties comme la piscine à Blanquefort. Aucune activité sportive. Cela ressemble plus à une garderie »

Pour en revenir à l'école il n'y a aucune classe verte, aucune classe découverte, aucune sortie.

Conditions de réalisation du questionnaire :

Les enquêtes ont été réalisées auprès de **132 foyers** sur Castelnau-de-Médoc. Les enquêtes ont concerné tous les secteurs géographiques de la Commune (les secteurs avaient été déterminés auparavant avec le CCAS). L'enquête a été réalisée suivant la méthode des quotas et la composition de l'échantillon a pris en compte plusieurs paramètres comme les tranches d'âges et les statuts de logement.

L'âge des répondants :

4% de 1920 à 1929

10% 1930 à 1939

40% de 1940 à 1949

46% de 1950 à 1959

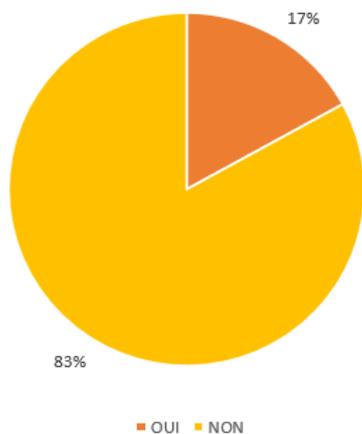
Statut de logement :

87% de propriétaires 13% de locataires

Dont 68% des locataires sont en logement social.

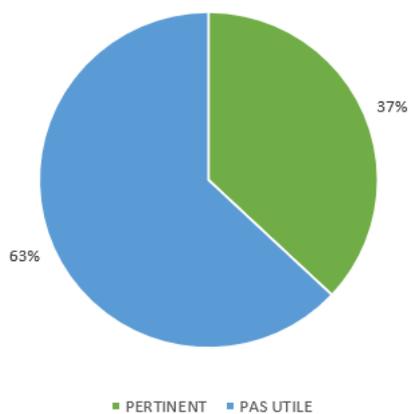
Nous avons demandé aux personnes de plus de 65 ans si elles rencontraient des difficultés pour se déplacer :

RENCONTRENT DES DIFFICULTES



Nous avons demandé aux plus de 65 ans ce qu'ils pensaient d'un mode de transport type à la demande :

TRANSPORT A LA DEMANDE



Quand les réponses sont favorables, en voici quelques témoignages:

« J'apprécierai une navette pour aller en centre-ville car c'est difficile de s'y garer.

Il faudrait une navette circulant dans la commune et proche des commerces et des médecins.

Ce serait bien pour aller faire les courses une fois par semaine.

En voiture taxi même partagé à plusieurs avec aide du chauffeur pour porter les charges.

Ce serait pour aller chez le médecin. »

Etc.

Quand ils jugent que ce n'est pas utile :

« Pas de besoin, j'ai un arrêt de bus tout près c'est suffisant.

Déjà organisé.

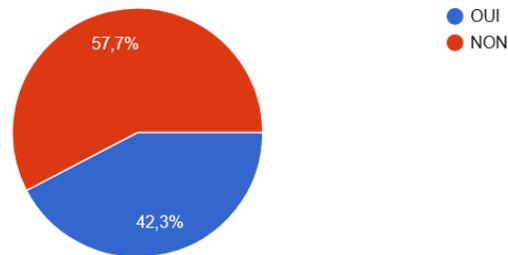
Pas de besoin particulier car déjà bien desservi au centre.

Pour l'instant pas de besoin, j'ai ma voiture.

Non pas pour l'instant »

Etc.

Les plus de 65 ans pratiquent-ils des activités culturelles, sportives ou de loisirs sur la commune :



Les freins à la pratique d'une activité :

« Trop âgé

Déjà très occupée

Marche quotidienne mais seule

La bibliothèque mais je regrette les horaires sont restreints surtout pendant les vacances scolaires

Je n'ai plus le temps et pas les moyens

Préfère lire seule, marcher en famille

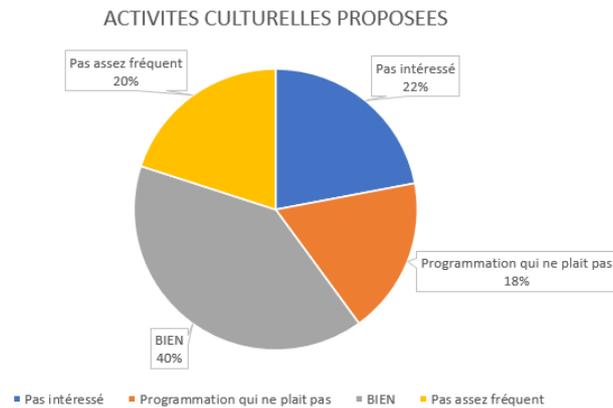
Je ne peux pas m'y déplacer et je préfère rester chez moi »

Etc.

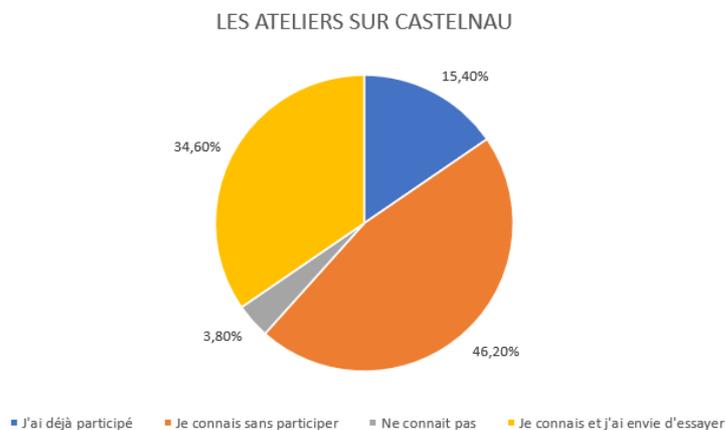
Nous avons demandé quelles activités manquaient sur la commune pour les plus de 65 ans :

- Atelier tricot
- Piscine

Concernant les activités culturelles qui sont proposées sur la commune (weekend cinéma, théâtre, etc.) :



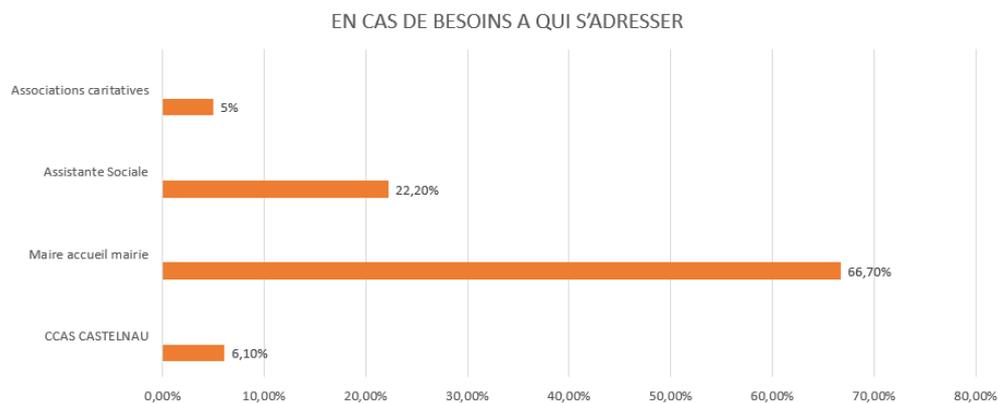
Nous avons demandé aux habitants ce qu'ils pensaient des ateliers et animations sur Castelnau-de-Médoc (renforcement de l'équilibre, numérique, mémoire, nutrition) ?



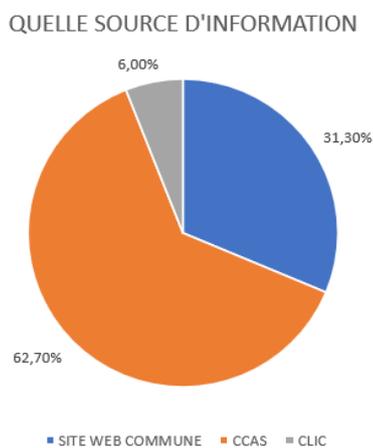
Pour tous ces ateliers, les retours sont plutôt très bons et les participants pourraient être de très bons prescripteurs.

THÉMATIQUE BESOINS SOCIAUX

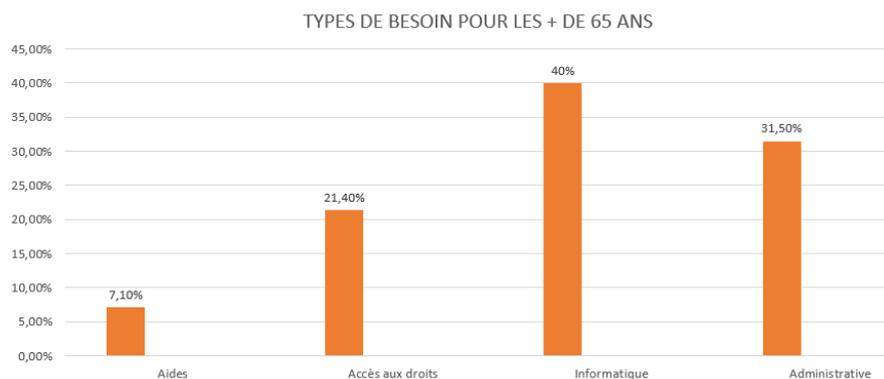
En cas de difficultés vers qui se tournent les plus de 65 ans en priorité ?



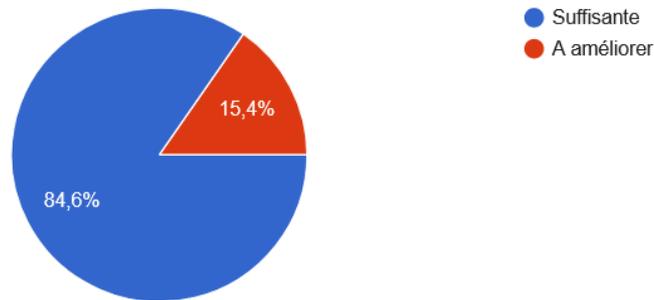
En cas de besoins d'information (aide à domicile, associations, etc.) les plus de 65 ans vont contacter :



En cas de difficultés, de quel type d'aide auraient besoin les plus de 65 ans :



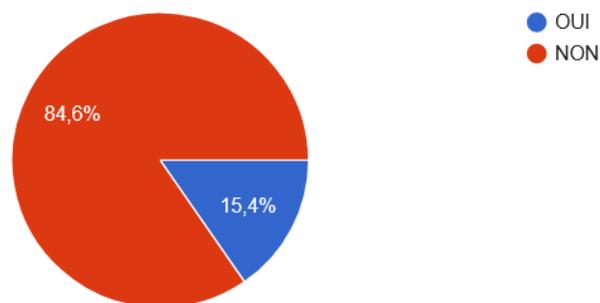
Comment les plus de 65 ans qualifient-ils l'offre de santé sur le territoire :



Quelles sont leurs suggestions pour améliorer l'offre de soins :

- « Problèmes pour trouver des taxis/ambulances
- Il faudrait un dermatologue ou au moins une permanence
- Pas de médecins de garde sur Castelnau-de-Médoc le dimanche et jours fériés
- Rhumatologie, kinésithérapeute
- Médecin est parti à la retraite »

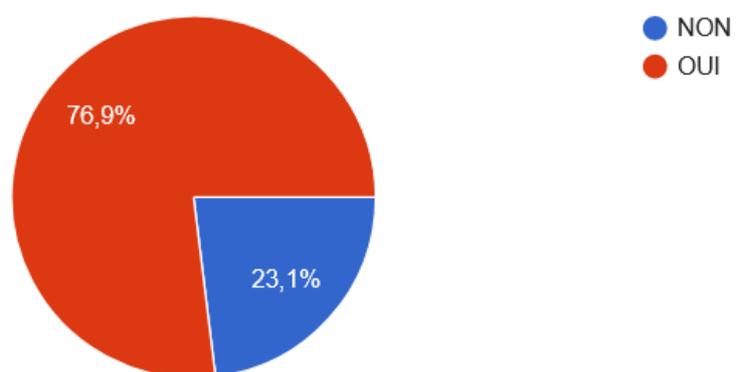
Nous avons demandé aux plus de 65 ans s'ils souffraient de solitude :



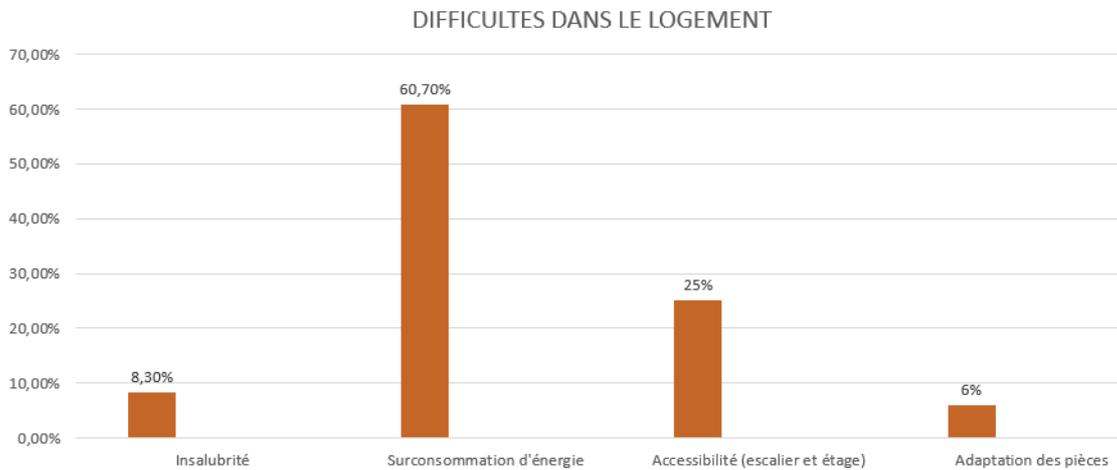
La solution à mettre en place pour éviter cet isolement :

- "J'aimerais plus de visites juste pour papoter
- La visite de bénévoles, je ne peux pas beaucoup marcher
- Visite à domicile, personnes de compagnies, mes enfants font ce qu'ils peuvent mais ont aussi leur vie
- Partager le tricot, faire profiter de ses talents de tricoteuse"

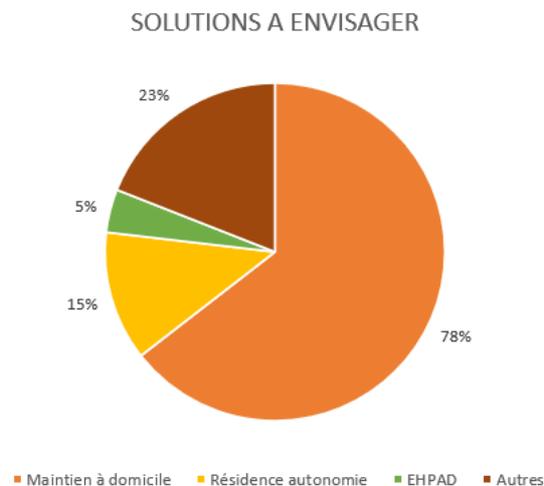
Nous avons demandé aux plus de 65 ans s'ils savaient ce qu'est un aidant familial :



Nous avons demandé si les plus de 65 ans rencontraient des difficultés sur le logement :



Si les plus de 65 ans devaient être dépendants dans les années à venir, vers quelles solutions d'hébergement ils s'orienteraient ?



À la question seriez-vous intéressé par une résidence avec services, une résidence intergénérationnelle ou une colocation seniors, les deux premiers reçoivent respectivement 89% et 9% et la colocation senior 2%.

Nous avons demandé aux plus de 65 ans ce qu'ils pensent du marché, des commerces et des supermarchés sur leur commune :

- « Il y en a bien plus que ce dont j'ai besoin
- Le marché est agréable mais il se perd
- Les commerces sont très bien et suffisants pour nous
- Je suis satisfaite du marché et tous les commerces également
- Tout me convient, je peux y aller à pied
- Ne va pas au marché, les commerces sont satisfaisants
- J'irai bien avec le bus sinon tout me convient
- J'y vais de temps en temps et cela me convient
- Je n'y vais pas souvent, il n'y a plus de commerçants et producteurs locaux
- Nous avons tout à proximité, c'est parfait mais le marché est en perdition
- Je n'y vais pas, je sors une fois par semaine au supermarché et mon fils vient régulièrement
- Il était formidable mais il se perd et il y a de moins en moins de commerçants locaux
- Tous les commerces sont du même côté de la commune et plus rien en centre-ville. Je vais au marché mais il est cher
- Le marché attire de moins en moins de monde mais reste un lieu agréable, j'y vais de temps en temps
- J'y vais tous les dimanches et les supermarchés, je suis satisfaite
- Très satisfaite
- Cela suffit à nos besoins
- Oui ça me va
- Commerces suffisants, le marché se perd et un peu cher mais reste un lieu convivial et de rencontre
- Je n'y vais plus
- Commerces satisfaisants, le marché manque cruellement de commerçants.
- Il y a de moins en moins de commerçants depuis qu'il a changé de place.
- Toutes les courses sont faites sur place.
- Tout me convient
- L'essentiel est là et cela me va, on a le choix "
- Etc.

Nous avons demandé aux plus de 65 ans par quels moyens serait-il possible de rendre les habitants davantage acteurs de leur commune :

« En participant aux associations

En participant à la vie associative

Pas assez de communication pour ça

Qu'ils assistent plus aux réunions.

Les gens se plaignent mais ne se déplacent quand on leur propose de s'exprimer

Que les gens s'impliquent davantage dans la vie associative

Les Médocains ne sont pas très acteurs

Les gens ne sont pas intéressés

Les gens ne vivent plus pour leur commune mais plus pour eux et leurs besoins propres

Ceux sont toujours les mêmes personnes qui participent

Les gens consomment et ne sont plus acteurs

Faire plus de référendum et de la communication sur les associations

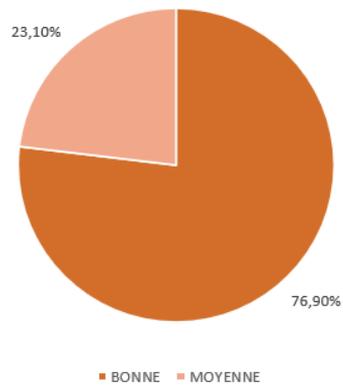
Référendum plus fréquemment

Avec un peu plus de sympathie de nos élus vis à vis des habitants, c'est devenu impersonnel. »

Etc.

D'une manière générale, comment les plus de 65 ans évaluent la vie sur Castelnau-de-Médoc :

VIE DES 65 ANS ET + SUR CASTELNAU DE MEDOC



En quelques mots ce qui plait aux plus de 65 ans sur Castelnau-de-Médoc :

+++++++

Le cadre de vie
Tout est à proximité dans un cadre naturel.
Nous sommes vite à Bordeaux comme à l'océan
Tranquillité

+++++

Proximité des commerces
C'est animé, vivant et dynamique
Les transports

+++

Campagne avec les avantages de la ville
Une évolution positive de la commune

Ce qui pourrait être amélioré sur la commune :

«La voirie et des pistes cyclables

Manque de pistes cyclables

Plus de communication envers les habitants car tout le monde n'a pas envie d'aller sur internet

Les infrastructures et la voirie surtout en centre-ville où il n'y a plus vraiment de commerces

La voirie, la circulation à pied en centre-ville peut-être vite compliquée et c'est pire en été

Permanence du service juridique. Problèmes d'insécurité routière, beaucoup trop dangereux.

Des routes à refaire et anticiper l'arrivée massive de nouvelles populations

Trop de constructions et les infrastructures ne suivent pas. Pas de piste cyclable

La circulation en ville

Piscine

Organiser des repas pour les personnes âgées. Plus de communication vers les personnes âgées"

Etc.

QUESTIONNAIRE FAMILLES CASTELNAU-DE-MÉDOC

MOBILITÉ

1. Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements au quotidien ?

Une seule réponse possible.

OUI

NON

2. SI OUI, lesquelles ?

3. Quel moyen de transport utilisez-vous ?

Plusieurs réponses possibles.

- Covoiturage
 Transport en commun
 Véhicule personnel
 Vélo
 2 Roues motorisées

4. Ce mode de transport est-il adapté à vos besoins ?

Une seule réponse possible.

OUI

NON

5. Si NON, pourquoi ?

6. Utilisez-vous le vélo pour vos déplacements ?

Une seule réponse possible.

OUI

NON

7. Si OUI pour quels déplacements ? Satisfait ? Si NON Pourquoi ?

8. Vos enfants rencontrent-ils des difficultés dans leur mobilité scolaire ?

Une seule réponse possible.

NON

OUI

9. Si OUI , Lesquelles?

ACTIVITÉS SUR VOTRE COMMUNE

10. Votre conjoint et vous-même pratiquez-vous une activité de loisirs (culturelle, sportive, autres) sur votre commune ?

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

11. Si OUI Laquelle ?

12. Pratiquez-vous une activité en dehors de votre commune, Laquelle ? Où ?

13. Vos enfants s'ils vivent dans votre foyer pratiquent-ils une activité de loisirs?

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

14. Si OUI laquelle?

15. Vos enfants pratiquent-ils une activité en dehors de Castelnau ? Laquelle, Où ?

16. Si OUI sont-ils satisfaits dans la pratique de cette activité?

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

17. Si NON sur quoi ne sont-ils pas satisfaits ?

18. Quelle activité absente aimeriez-vous pouvoir pratiquer sur la commune de Castelnaud ?

19. Si vous ou vos enfants ne pratiquez pas d'activité c'est ?

Plusieurs réponses possibles.

- Parce que l'activité n'existe pas
- Pour des questions d'horaires
- Pour des questions de déplacements
- Pour des raisons de couts

20. Vos enfants fréquentent-ils l'ALSH (Centre de loisirs) ?

Plusieurs réponses possibles.

- OUI 3-6 ans, satisfait ?
- Oui 6-11 ans, satisfait ?
- Ne connaît pas l'ALSH

21. Vos enfants fréquentent-ils :

Plusieurs réponses possibles.

- Bibliothèque de Castelnau, satisfait ?
- Skatepark, satisfait ?
- Tiers lieu l'Escale, satisfait ?
- Quelles activités culturelles aimeriez-vous trouver sur Castelnau ?

22. Diriez-vous que les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent porter des projets sur la commune ?

23. Connaissez-vous l'Espace de Vie Sociale sur Castelnau (La Cabane aux Partages) c'est un lieu construit par et pour les habitants (soutien à la parentalité, environnement, entraide et solidarité) ?

Plusieurs réponses possibles.

- OUI j'ai déjà participé à des actions de la cabane
- OUI je connais sans avoir participé
- Non je ne connais pas

BESOINS SOCIAUX

24. D'une manière générale dans votre quotidien diriez-vous que vous rencontrez des difficultés sociales ?

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

25. En cas de difficultés vers qui vous tournez-vous ?

Plusieurs réponses possibles.

- Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau
- Mairie, élu ou accueil de la Mairie
- Assistante Sociale du Département ou autres (quel organisme)
- Associations caritatives (Resto du coeur et Saint Vincent de Paul)
- Police
- Autre : _____

COMMUNICATION ET INFORMATIONS

26. En cas de besoins d'information, vous arrive-t-il de consulter :

Plusieurs réponses possibles.

- Le site internet de la mairie de Castelnau
- Directement les services de la mairie ou au CCAS
- Néocity (application)
- Newsletter
- Autre : _____

27. Quelles sont vos suggestions pour améliorer le site internet ou la page Facebook de la Commune ?

GARDE D'ENFANTS ET SCOLARITÉ

28. Si vous utilisez un mode de garde pour vos enfants lequel avez-vous choisi ?
Satisfait ?

Plusieurs réponses possibles.

- Assistante Maternelle sur la commune de Castelnau
 Crèche / halte garderie Les Petiots
 Autres, lequel et ou ?
 Autre : _____

29. Diriez-vous que le territoire répond à vos attentes en matière d'accueil de petite enfance? Si non quels sont vos besoins ?

30. Si votre enfant est accueilli par une assistante maternelle avez-vous eu des difficultés pour la trouver ?

Plusieurs réponses possibles.

- NON j'ai trouvé une Assistante Maternelle facilement
 NON j'ai contacté le Relais Petite Enfance (RPE)
 OUI cela a été compliqué
 Autre : _____

SCOLAIRE

31. D'une manière générale diriez-vous que l'offre scolaire proposée sur votre commune est adaptée à vos besoins ? Que manque -t-il? Précisez si école La Charmille, Ecole de la Jalle ou Ecole T Pasquet ou Collège

SANTÉ ET OFFRE DE SOINS

32. Que pensez-vous de l'offre de soins présente sur et à proximité de votre commune ?

Une seule réponse possible.

- Suffisante
- Insuffisante
- Me pose de réelles difficultés pour me rendre aux cabinets médicaux

33. Que manque-t-il sur la commune (spécialiste, établissement, etc.)

34. Savez-vous ce qu'est un aidant familial? En résumé c'est une personne de la famille qui aide un conjoint, un parent, un enfant (âgé, malade ou en situation de handicap) régulièrement ou ponctuellement?

Une seule réponse possible.

- NON
- OUI

35. C'est quoi pour vous un aidant familial ?

LOGEMENT ET QUALITÉ DE VIE

36. Rencontrez-vous des difficultés liées à votre logement?

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

37. Si OUI ces difficultés concernent :

Plusieurs réponses possibles.

- L'éloignement des commerces et des activités
- La typologie du logement (trop grand ou trop petit)
- La salubrité du logement
- La sur-consommation d'énergie
- Le coût du loyer
- L'absence de logement (on ne trouve pas de logement)

38. Si vous êtes propriétaires de logement, connaissez-vous les dispositifs de réhabilitation (CREAQ, ANAH, OPAH, SOLIHA)?

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

VIE DANS LA COMMUNE

39. Comment et par quels moyens serait-il possible pour vous de rendre les habitants davantage acteurs de la commune ?

40. D'une manière générale , comment évaluez-vous la vie dans votre commune ?

Plusieurs réponses possibles.

- Bonne
 Moyenne
 Pas satisfaisante

41. En quelques mots pourriez-vous décrire ce qui vous plait sur votre commune ?

42. En quelques mots pourriez-vous décrire ce qui pourrait-être amélioré sur votre commune ?

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

43. Au sein de votre foyer vous vivez ?

Une seule réponse possible.

- Seul(e)
 En couple

44. Concernant votre situation familiale, vous êtes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Marié
 Union libre
 Famille mono-parentale
 Divorcé (e)
 Veuf (ve)

45. Si vous avez des enfants au sein de votre foyer ils sont au nombre de :

Une seule réponse possible.

- 1
 2
 3
 4
 5

46. Quelle est votre situation professionnelle actuelle?

Plusieurs réponses possibles.

- Salarié / employé
 Cadre / profession intermédiaire (Agent de maîtrise)
 Chef(e) d'entreprise, artisan, commerçant
 Retraité
 Autre : _____

47. Si vous exercez une activité professionnelle où l'exercez-vous?

Plusieurs réponses possibles.

- Sur votre commune
- Sur Bordeaux et proximité
- Hors du département
- Autre : _____

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

QUESTIONNAIRE 65 ANS ET + SUR CASTELNAU-DE-MÉDOC

MOBILITÉ

1. Diriez-vous que vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ?

Plusieurs réponses possibles.

- OUI
 NON

2. Que pensez-vous d'un transport à la demande ? Si OUI pour quels trajets, quelle fréquence ? Quel mode de fonctionnement ?

ACTIVITÉS ET LOISIRS

3. Pratiquez-vous des activités culturelles, sportives ou de loisirs sur la commune?

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

4. Si OUI laquelle, si NON pourquoi ?

5. Quelles activités manquent sur la commune selon vous ?

6. Des activités culturelles sont proposées sur la commune (weekend cinéma, théâtre, etc.) ?

7. Que pensez vous de la programmation et les horaires proposées ?

8. Connaissez-vous les ateliers et animations sur Castelnau-de-Médoc (renforcement de l'équilibre, numérique, mémoire, nutrition) ?

Une seule réponse possible.

- OUI, j'ai déjà participé
- OUI, je connais sans avoir utilisé
- NON je ne connais pas

9. Si OUI , lesquels?

10. Non je ne suis pas intéressé, pourquoi ?

11. Que manque t-il sur la commune comme ateliers ?

BESOINS SOCIAUX

12. En cas de difficultés vers qui vous tournez-vous en priorité ?

Plusieurs réponses possibles.

- Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau-de-Médoc
- Maire, élu ou accueil de la Mairie
- Assistante Sociale du Département ou autres (à préciser)
- Les associations caritatives (Resto du coeur et Saint Vincent de Paul)

13. En cas de besoins d'information (aide à domicile, associations, etc.) vous arrive-t-il de consulter :

Plusieurs réponses possibles.

- Le site internet de la commune
- Directement les services de la mairie ou du CCAS
- Le Centre Local d'Information et de Coordination (Département)

14. En cas de difficultés de quel type d'aide auriez-vous besoin?

Plusieurs réponses possibles.

- Aide financière (paiement factures, alimentaire)
- Accès aux droits
- Informatique
- Administrative

SANTÉ ET DÉPENDANCE

15. Comment qualifieriez-vous l'offre de santé sur le territoire?

Une seule réponse possible.

- Suffisante
- A améliorer

16. Que proposeriez-vous pour améliorer l'offre de soins ?

17. Vous arrive t-il de souffrir de solitude ?

Une seule réponse possible.

OUI

NON

18. Quelle serait la solution à mettre en place pour éviter cet isolement ?

19. Savez-vous ce qu'est un aidant familial? En résumé c'est une personne de la famille qui aide un conjoint, un parent, un enfant (âgé, malade ou en situation de handicap) régulièrement ou ponctuellement.

Une seule réponse possible.

NON

OUI

LOGEMENT ET VIE LOCALE

20. Rencontrez-vous des difficultés sur votre logement comme ?

Plusieurs réponses possibles.

- L'insalubrité
- La sur-consommation d'énergie
- L'accessibilité (escaliers, étages, etc.)
- La taille de votre habitation (logement trop grand)
- L'adaptation des pièces (exemple salle de bain)
- L'éloignement par rapport aux services (commerces, cabinets médicaux)

21. Si vous deviez être dépendant dans les années à venir, vers quelles solutions d'hébergement vous orienteriez-vous ?

Plusieurs réponses possibles.

- Maintien au domicile avec des services
- Résidence autonomie
- EHPAD
- Autres

22. Connaissez-vous et seriez-vous intéressé par :

Plusieurs réponses possibles.

- Résidence services (animation, repas, etc.)
- Résidence intergénérationnelle
- Colocation seniors

23. Dites-nous ce que vous pensez du marché sur votre commune, des commerces et des supermarchés :

24. Comment et par quels moyens serait-il possible de rendre les habitants davantage acteurs de la commune ?

25. D'une manière générale, comment évaluez-vous la vie dans votre commune ?

Plusieurs réponses possibles.

- Bonne
- Moyenne
- Non satisfaisante

26. En quelques mots merci d'indiquer ce qui vous plait dans votre commune ?

27. En quelques mots merci d'indiquer ce qui pourrait être amélioré dans votre commune ?

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

28. Votre année de naissance ?

29. Celle de votre conjoint ?

30. Quelle était votre situation professionnelle avant d'être à la retraite?

Plusieurs réponses possibles.

- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 Employé, salarié
 Cadre
 Demandeur d'emploi
 Autre : _____

31. Vous-êtes ?

Une seule réponse possible.

- Locataire (logement privé)
 Locataire (logement social)
 Propriétaire

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

PRÉCONISATIONS ET PLAN D' ACTIONS

Les deux premières parties de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée auprès de la Commune de Castelnau-de-Médoc ont permis d'identifier les particularités de la Commune, nous ne préférons pas parler de portait type « cité dortoir » ou encore « ville de personnes âgées » comme nous avons pu le lire dans certaines analyses ABS.

Nous préférons dégager des éléments marquants, des particularités et parfois des singularités.

La valeur ajoutée d'une Analyse des Besoins Sociaux est de traduire une observation, un pourcentage, un recueil de données, en orientations. La simple observation ou encore la réalisation d'une photographie ne fera jamais avancer les élus d'une commune.

En revanche, une interprétation permet de réfléchir ensemble à la mise en place d'actions correctrices voire novatrices d'une situation qui ne répond pas aux attentes d'un territoire et à fortiori de ses habitants.

C'est la raison pour laquelle cette troisième partie est essentielle dans la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux. C'est en s'appuyant sur les 2 premières parties que les actes seront légitimes, que les élus pourront s'engager dans un plan d'actions en prenant en compte des priorités à court, moyen et long termes.

Nous avons choisi de segmenter les différentes actions que nous préconisons dans cette partie, sachant qu'il existe fréquemment une synergie entre les différents thèmes (Grand âge / Culture / Isolement par exemple).

La troisième partie de cette Analyse des besoins Sociaux va permettre aux élus d'écrire donc une feuille de route en privilégiant des actions plutôt que d'autres en fonction de leurs priorités et des ressources qui pourront être mobilisées pour traduire des préconisations en solutions mises en place.

LES PISTES D'AXES PRIORITAIRES D' ACTIONS

L'ensemble des informations et des données croisées va nous permettre d'établir des pistes prioritaires d'actions.

Pour les élus, il s'agira de s'approprier l'ABS comme un outil d'aide à la décision et d'organiser des priorités.

Il s'agit à ce stade de faire un constat par thématique et de proposer des **pistes à privilégier**.

Précisons que **cette partie évoque quelques pistes d'actions sur chacune des problématiques**.

Il nous semble qu'elles mériteraient d'être reprises dans des temps de travail spécifiques ou les enjeux seraient partagés avec d'autres acteurs (élus, professionnels, bénévoles, habitants) et d'où ressortiraient de nouveaux leviers d'action.

• **Évolution démographique, petite enfance, jeunesse, famille**

Constat :

- La commune est attractive, elle attire de nouveaux habitants.
- Le profil de la commune est plutôt famille et non « vieillissement ».
- Le nombre de familles avec enfants augmente et l'offre proposée doit être au rendez-vous.
- 184 familles monoparentales avec une hausse de +52.1% entre 2008 et 2018.
- Le montant du salaire médian perçu par les assistantes maternelles est en baisse et le métier manque d'attractivité.
- Choix par défaut souvent pour le mode de garde individuel.
- Les familles rencontrent des difficultés pour trouver une assistante maternelle.

Pistes à privilégier

- **Évolution démographique, petite enfance, enfance, jeunesse, familles**

- ✓ Anticiper les attentes des familles monoparentales sur la commune. C'est une réalité, le nombre de familles monoparentales est conséquent sur Castelnau-de-Médoc (184).
- ✓ Nous préconisons un travail coordonné avec les différents acteurs qui interviennent sur la commune : Maison Départementale des Solidarités (MDS) par exemple, pour identifier ces familles le plus tôt possible en croisant les sources dès leur première sollicitation (aides facultatives, demande de logement social, demande de logement d'urgence, contact Mission Locale, etc.).
- ✓ Cette démarche est d'identifier le plus tôt possible les difficultés qui arriveront au-delà de la demande initiale.

- ✓ Notre première préconisation est de **promouvoir le métier d'assistante maternelle**. Cette action ne peut se faire sans le concours de la Communauté de Communes (en premier lieu), de la Mission Locale, de Pôle Emploi, de la MDS, de la PMI.

Nous imaginons bien que la question de l'emploi ne saurait se résoudre par une règle arithmétique. Toutefois, le manque de personnel sur ce métier en tension avec la présence sur le territoire de demandeurs d'emplois interroge.

Notre proposition est de mettre en place une journée de l'emploi sur ce métier en tension mais avec un temps de préparation avec les acteurs du territoire.

Un travail est également à réaliser sur le mode de garde collectif. Nous l'avons relevé, le choix du mode de garde individuel est fait parfois par défaut. Beaucoup d'indicateurs sont très bons sur Castelnau-de-Médoc, celui de la garde d'enfants est à travailler.

- **Grand âge**

Constat :

- La part des 75 ans et + est de plus en plus importante (30% des plus de 60 ans contre 25% au niveau de la Communauté de Communes Médullienne).
- 100 personnes de 75 ans et plus vivent seules et sont donc concernées par le maintien à domicile.
- Il n'y a pas de transport à la demande porté par la Commune de Castelnau-de-Médoc pour les seniors.
- Il n'existe pas de Résidence Autonomie sur Castelnau-de-Médoc.
- L'indice de fragilité sociale est supérieur sur Castelnau-de-Médoc par rapport à l'Aquitaine (3.48 contre 3.26).

Pistes à privilégier

- **Grand Age :**

- ✓ Anticiper le vieillissement de la population avec des animations en direction des personnes âgées qui vivent au domicile et celles qui sont en EHPAD ; privilégier la mixité des animations (domicile et établissement) avec des temps partagés (cuisiner ensemble comme cela se fait sur Soulac sur Mer par exemple). Pour promouvoir ces actions, mobiliser les Caisses de Retraite et en s'appuyant sur l'ASEPT (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires).
- ✓ L'évolution de la démographie sur Castelnau-de-Médoc doit nécessairement engager les élus à mener une réflexion sur la création d'une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'accueil en EHPAD. La création d'une résidence autonomie ou de tout autre dispositif serait une réponse dans les années à venir (les Senioriales : attention toutefois à l'accès à ce type de projet, qui est onéreux. Tous ne pourront y accéder).
- ✓ Le projet de résidence autonomie n'a pas été validé par le Département l'idée de résidence intergénérationnelle est une réponse (attention à la cohabitation jeunes/personnes âgées).
- ✓ Nous préconisons la mise en place d'un **réseau de solidarité** qui se déclinerait en 2 axes : le premier serait le transport à la demande pour les personnes âgées (et PMR) avec une étude des besoins concrets en amont.
- ✓ Pour mettre en place le dispositif transport à la demande il est impératif de bien le construire (ne pas consommer des ressources sur un dispositif peu utilisé).
- ✓ Le second axe est la visite des personnes vivant seules comme cela se fait de façon officielle (pas seulement un plan canicule ou COVID).
- ✓ Pour ce qui est du transport à la demande, une réponse à l'échelle de la Communauté de Communes serait idéale.

- **Santé et handicap**

Constat :

- 18 bénéficiaires de l'AEEH et 54 bénéficiaires de l'AAH sont recensés sur Castelnau-de-Médoc.
- 23 personnes sont bénéficiaires de la PCH sur Castelnau-de-Médoc.
- La notion d'aidant familial est à expliquer aux habitants (confusion aidant familial et aidant professionnel)

Pistes à privilégier

- **Santé et handicap**

- ✓ Les personnes en situation de handicap peuvent être qualifiées d'« invisibles » : nous préconisons de travailler avec tous les acteurs dont la Maison Départementale des Solidarités pour recenser le plus tôt possible les situations de handicap.
- ✓ L'aide aux aidants familiaux est un moyen pour « identifier » des personnes en situation de handicap. Nous pensons qu'il est indispensable à l'échelle d'une collectivité de proposer des solutions pour les aidants familiaux.
- ✓ Nous accompagnons actuellement plusieurs communes sur le Nord Bassin d'Arcachon avec de belles initiatives individuelles (dispersion ?). Nous préconisons sur la Communauté de Communes de mettre en place une réponse intercommunale (sollicitation de la conférence des financeurs ou appels à projets).

• Logement

Constat :

- 117 logements vacants sont recensés sur Castelnau-de-Médoc.
- SLIME33 est intervenu 12 fois sur la commune.
- De nombreuses demandes de logements sociaux ne sont pas satisfaites.
- Pour les familles, 19.4% rencontrent des difficultés pour leur logement. C'est essentiellement la surconsommation qui les préoccupe
- 36% des répondants propriétaires ne connaissent pas les dispositifs type CREAQ, ANAH, etc.
- 60.7% des plus de 65 ans rencontrent des difficultés quant à la surconsommation d'énergie dans leur logement.
- 15% des plus 65 ans ont identifié le modèle Résidence Autonomie comme une solution en termes de dépendance.
- Il n'y a pas de logement d'urgence (mutualisation possible avec une autre commune ?).

Pistes à privilégier

- **Logement**

- ✓ La commune de Castelnau-de-Médoc n'étant pas en zone tendue, il n'est pas envisageable de mettre en place la taxe sur les logements vacants.
- ✓ Les actions menées par des acteurs comme SLIME 33 (12 interventions) sont à poursuivre. Un travail est à engager avec des actions sur la surconsommation d'énergie dans les logements (propriétaires). Nous rappelons qu'en 2021, les demandes d'aides à l'énergie concernent 56.4% des demandes d'aides facultatives.
- ✓ Une solution est à mettre en place en termes de logements d'urgence (qui ne doit pas durer pour autant). La réponse, là également, peut être à l'échelle intercommunale. Sur ce dernier point nous tiendrons le même discours sur Sainte-Hélène.

• **Emploi/ Insertion**

Constat :

- La part des femmes sans diplôme est supérieure de 5 points à celle des hommes.
- 382 demandeurs d'emploi sont recensés sur la commune de Castelnau-de-Médoc.
- 58 demandeurs d'emploi ont moins de 26 ans et 100 ont 50 ans et plus.
- 130 demandeurs d'emploi le sont depuis 24 mois et plus.
- 39 BRSA dans les demandeurs d'emploi.
- 128 demandeurs d'emploi ont une mobilité inférieure à 31 minutes de déplacement.
- 93 demandeurs d'emploi ont au moins un frein à l'emploi.
- Pas vraiment d'adéquation entre l'offre et la demande au niveau de l'emploi.

Pistes à privilégier

- **Emploi / Insertion**

- ✓ Le déficit d'aide à domicile est une réalité nationale que vivent les structures et les CCAS qui portent des SAAD. Nous faisons la même proposition que pour le métier d'assistante maternelle avec la préconisation d'une concertation avec les partenaires et acteurs locaux pour promouvoir ce métier.
- ✓ Nous alertons également la collectivité sur l'appel à projets sur la mise en place d'une plateforme des métiers de l'autonomie (CNSA).
- ✓ 2 freins à l'emploi existent : ce sont la mobilité et l'exclusion numérique. Nous préconisons de travailler avec la Mission Locale pour les jeunes concernés.
- ✓ Un travail est à maintenir avec les structures de l'Insertion par l'Activité Économique du territoire (IAE) car 197 demandeurs sont concernés (plus de 50 ans et Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active BRSA).

- **Précarité**

Constat :

- La pauvreté concerne 21% de locataires sur Castelnau-de-Médoc.
- 63% des monoparents sont sous le seuil de bas revenus.
- 217 allocataires sont sous le seuil de bas revenus.
- 11.4% des familles rencontrent des difficultés sociales.
- Beaucoup de personnes de plus 65 ans déclarent rencontrer des besoins pour l'aide administrative et numérique.

Pistes à privilégier

- **Précarité**

- ✓ Sur l'ensemble des actions déjà préconisées, certaines contribuent à la lutte contre la précarité (familles monoparentales par exemple). Toutefois, nous encourageons le CCAS à mettre en place des actions en direction des seniors sur l'aide administrative et informatique.

- **Mobilité**

Constat :

- Beaucoup de choses sont à construire en matière de mobilité douce.
- 17.1% des familles rencontrent des difficultés de mobilité.
- Les habitants sont en attente de mobilité douce et regrettent le manque de pistes cyclables.
- Pour les plus de 65 ans, 17% rencontrent des difficultés de mobilité.
- 37% des plus de 65 ans trouvent le concept de transport à la demande pertinent et sont en attente de solutions.
- La demande des plus de 65 ans au niveau de la mobilité est très ciblée (médecins, courses, marchés).
- Une solution vélo/collège est à trouver.

Pistes à privilégier

- **Mobilité**

- ✓ La mobilité pour les demandeurs d'emploi est une question à ne pas négliger et un frein à l'emploi. Le transport à la demande s'il est mis en place à l'échelle de la Communauté de Communes peut être une réponse à cette situation (c'est d'ailleurs une des offres du transport à la demande sur la COBAN).
- ✓ Les habitants de Castelnau-de-Médoc sont en attente de pistes cyclables et il est ressenti une réelle appétence à la mobilité douce. L'expérience vélo/collège peut être un « booster » pour développer encore plus la pratique du vélo sur la commune

• **Vie associative (sportives et culturelles)**

Constat :

- Le profil de la commune avec 17.1% de professions Intermédiaires et 7.1% de cadres fait que des activités culturelles doivent être proposées sur ce type de publics.
- La Cabanes aux Partages (EVS) a un déficit de notoriété.
- Les habitants sont très en attente de dispositifs de concertation pour exprimer leur place souhaitée dans la commune.
- 20% des plus de 65 ans sont en attente d'activités culturelles.
- Il existe une réelle volonté chez les 65 ans et plus de participer aux ateliers. L'image des ateliers est bonne auprès des non pratiquants.

Pistes à privilégier

- **Vie associative**

- ✓ Il est ressorti des enquêtes que les habitants apprécient d'être impliqués dans les choix et orientations (concertation) et ils souhaitent encore être sollicités.
- ✓ De par le profil de la population (tranche d'âges et CSP), les réponses apportées aux habitants se voudront forcément culturelles. Dans beaucoup de communes, les habitants considèrent que l'offre sportive et de loisirs traditionnelle est « normale », et que les collectivités doivent proposer bien autre chose.
- ✓ Ces remarques sur les activités culturelles concernent autant les familles que les plus de 65 ans.

GLOSSAIRE

A

ABS Analyse des Besoins Sociaux
ACI Atelier Chantier d'Insertion
AAH Allocation Adulte Handicapé
AED Action Educative à Domicile
AEEH Allocation Education Enfant Handicapé
AEMO Action Educative Milieu Ouvert
AI Association Intermédiaire
AL Allocation Logement
ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement
APL Aide Personnalisée au Logement
APRE Aide Pour le Retour à l'Emploi
ALD Affectation de Longue Durée
ALS Allocation de Logement Social
APA Allocation Personnalisée d'Autonomie
ARS Agence Régionale de Santé
ASE Aide Sociale à l'Enfance
ATSEM Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

B

BOETH Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

C

CAF Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CASF Code de l'Action Sociale et des Familles
CCAS Centre Communal d'Action Sociale
CDC Communauté De Communes
CDD Contrat à Durée Déterminé
CDI Contrat à Durée Indéterminée
CESU Chèque Emploi Service Universel
CGET Commissariat général à l'égalité des territoires
CH Centre Hospitalier
CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale
CNSA Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CSP Catégories Socioprofessionnelles
CSS Complémentaire Santé Solidaire
CUI Contrat Unique d'Insertion

D

EHPAD Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
EI Entreprise d'Insertion
ESAT Etablissement ou Services d'Aide par le Travail

E

EA Entreprise Adaptée
EPCI Etablissement Public de Coopération Intercommunal

F

FLE Français Langues Etrangères
FSE Fond Solidarité Energie
FSL Fond Solidarité Logement

G

GIR Groupe Iso-Ressources

H

HAD Hospitalisation A Domicile
HLM Habitation à Loyer Modéré

I

IAE Insertion par l'Activité Economique
IME Institut Médicoéducatif
IMP Institut Médico Professionnel
INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

L

LAEP Lei d'Accueil Enfant Parent
LS Logement Social

M

MAM Maison d'Assistants Maternels
MDPH Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
MDSI Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion
MOALISA MObilisation NAtionale contre l'ISolement social des Agés

N

NEET Ni en emploi ni en formation

P

PAJE Prestation d'Accueil du jeune Enfant

PCH Prestation de Compensation du Handicap

PIJ Point Info Jeunesse

PLI Plan Local d'Insertion

PLIE Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLU Plan Local d'Urbanisme

PLUI Plan local d'urbanisme Intercommunal

PMI Protection Maternelle Infantile

PMSI Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information

PMSMP Période de Mise en Situation Milieu de Travail

R

RG Régime Général

RPE Relais petite Enfance

RSA Revenu de Solidarité Active

S

SAAD Service Aide A Domicile

SAP Service A la Personne

SIAD Service de Soins Infirmiers A Domicile

SPASAD Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile

SRU Solidarité et Renouvellement Urbain

SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile

T

TAD Transport à la Demande

TAP Temps d'Activité Périscolaire

TISF

THLV Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants

U

ULIS Unités Localisées d'Inclusion Scolaires

DOMAINES	PERSONNES A CONTACTER PAR L'AGENCE TRANSITIONS			Contacté le	Présentiel	Téléphone	Mail
	NOM	PRENOM	FONCTION				
AFFAIRES SOCIALES	POURCHASSE	Marie-Louise	Directrice du CCAS de Castelnau	début lars		x	
	CABROL	Caroline	Conseillère en Economie Sociale et Familiale au CCAS de Castelnau				
	LACOUR-BROUSSARD	Nathalie	Adjointe à la famille, emploi et solidarité à la Mairie et Vice-Présidente du CCAS	Début mars		x	
	LACOMME	Sabrina	Conseillère déléguée en matière de handicap à la mairie de Castelnau				
	NEFF	Nathalie	Responsable de circonscription MDS de Castelnau	Début mars		X	
	HUGUET POUBLAN	Cécile	Responsable territoire insertion CD33				
	BRUN	Marjorie	Chargée de mission santé-social PNR Médoc	debut mars		x	
	EL ALAOUI	Sarah	Médecin coordinateur du CLIC Médoc	Début mars		x	
	FIHEY	Christian	Président de l'association Saint-Vincent de Paul				
	LEBRETON	Patrick	Président des Restos du Cœur de Castelnau	Début mars		x	
	BRU	Marion	Directrice de la Plateforme Territoriale d'Appui de la Gironde et membres du conseil d'administration du CCAS // a ouvert une colocation seniors à titre personnel sur Castelnau	Début mars		x	x
VALLAEYS	Francine	Directrice de la Mission Locale Medoc	Début mars				
URBANISME ET LOGEMENT	CHIBOIS-JOUBERT	Lora	Directrice Générale des Services de la Mairie de Castelnau	Début mars		x	
	COUTOULY	Renaud	Directeur du pôle technique et de l'urbanisme à la mairie de Castelnau	Début mars		x	
	SCHOENDORFF	Joanna	DGA à la CDC Médullienne développement et habitat				
	GRAEDEL	Marc	DGA à la CDC Médullienne Environnement, aménagement et services techniques				
	AURIOL	Patricia	Responsable de l'aire d'accueil des gens du voyage de Castelnau et Ste-Hélène (délégation de la CDC)				
	CHEVALLIER	Anne	Responsable de l'agence Gironde Habitat de Castelnau				
ENSEIGNEMENT ET ÉCOLES	MAIDA	Virginie	Directrice adjointe de la SPL Médullienne	Début mars		x	
	TYRODE	Maryline	Animatrice au RAMP de la Médullienne				
	BARRAU	Dominique	Adjointe à la vie scolaire à la Mairie de Castelnau				
	VALLAEYS	Bernard	Adjoint Sport et Jeunesse	debut mars		x	
VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS	GROLLEAU	Claire	Agent du service culture et responsable de la bibliothèque de Castelnau	Début mars	x		
	LANOUE	Gilles	Adjoint à la culture et président de la radio locale CDM RADIO				
	FERJOUX	Marie-Claude	Adjointe à la vie associative				
	POUPARD	Mireille	Présidente de l'association La SCAPA				

De plus, Madame Brun Marjorie est contacté par Mr Andanson le 21/10/2021 par mail, ainsi que les services de Mme Chevalier de Gironde Habitat.